

# Femmes et filles en situation de crise : Analyse de genre des secteurs humanitaires en Afghanistan en 2024



Photo : ONU Femmes/Sayed Habib Bedill

Avril 2025



**GENDER**  
IN HUMANITARIAN ACTION  
Afghanistan

© 2025. ONU Femmes. Tous droits réservés. Produit par le bureau national d'ONU Femmes en Afghanistan pour le groupe de travail GiHA en Afghanistan. Auteur : Jessica Walker, Ahmed Al Ajmi, Anouk Heili : Jessica Walker, Ahmed Al Ajmi, Anouk Heili. Rédacteur en chef : Joseph Twomey.

Ce rapport a été produit avec le soutien financier du gouvernement allemand. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles d'ONU Femmes et du gouvernement allemand. Veuillez citer cette publication comme suit : GiHA WG Afghanistan. 2025. Women and Girls in Crisis : 2024 Gender Analysis of Humanitarian Sectors in Afghanistan (Femmes et filles en crise : analyse de genre des secteurs humanitaires en Afghanistan). Kaboul, ONU Femmes Afghanistan.

## Table des matières

<b>ficronymes</b> .....	<b>4</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>5</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
Methodologie .....	9
<b>2. QUESTIONS CONCERNANT LES FEMMES ET FILLES FGHFNNES DANS LA RÉPONSE HUMFNNITFNNFNE</b> .....	<b>11</b>
L'accès des femmes à la vie publique.....	11
Accès des femmes à l'aide humanitaire.....	12
Organisations dirigées par des femmes .....	14
Le leadership et la prise de décision des femmes .....	14
<b>3. CHALLENGES ET BESOINS SPÉCIFIQUES DU SECTEUR</b> .....	<b>15</b>
L'éducation .....	15
Abris d'urgence et articles non alimentaires .....	18
Sécurité alimentaire, agriculture et moyens de subsistance .....	21
Santé .....	26
Nutrition .....	32
Protection.....	33
Protection générale .....	34
Protection de l'enfance .....	37
Violence fondée sur le sexe .....	39
Logement, terrains et propriétés .....	39
WASH .....	41
<b>4. CONTENU TRANSVERSAL</b> .....	<b>43</b>
Responsabilité et dénonciation des manquements .....	43
Inclusion des personnes vivant avec un handicap .....	47
<b>5. RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>51</b>

## Acronymes

AAP	Responsabilité à l'égard des populations touchées
OSC	Organisation de la société civile
DFAE	Autorités de fait
ESNFI	Abris d'urgence et articles non alimentaires
FSAC	Sécurité alimentaire et agriculture
FGD	Discussion en groupe
VBG	Violence fondée sur le sexe
GiHA	Le genre dans l'action humanitaire
Groupe de travail GiHA	Groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire
SGT	Ground Truth Solutions
HAWG	Groupe de travail sur l'accès humanitaire
HCT	Équipe humanitaire de pays
HLP	Logement, terrains et propriétés
HNRP	Besoins humanitaires et plan d'intervention
IASC	Comité permanent interagences
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
OIT	Organisation internationale du travail
OING	Organisation internationale non gouvernementale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
IPC	Sécurité alimentaire intégrée
KII	Entretien avec un informateur clé
MHH	Ménages dirigés par des hommes
NFI	Article non alimentaire
ONG	Organisation non gouvernementale
CNRC	Conseil norvégien pour les réfugiés
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
PVPV	Prévention du vice et promotion de la vertu
SADDD	Données ventilées par sexe, âge et handicap
ONU	Nations Unies
MANUA	Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
L'UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WASH	Eau, assainissement et hygiène
PAM	Programme alimentaire mondial
WHH	Ménages dirigés par une femme
OMS (ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ)	Organisation mondiale de la santé

WLO Organisation dirigée par des femmes  
WoAA Évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan

## Résumé

Le rapport "Women and Girls in Crisis : 2024 Gender Analysis of Key Humanitarian Sectors in Afghanistan" (Femmes et filles en crise : analyse de genre des principaux secteurs humanitaires en Afghanistan en 2024) fournit un examen approfondi des défis multiples auxquels sont confrontées les femmes et les filles afghanes dans le cadre d'une crise humanitaire permanente. S'appuyant sur des recherches primaires et secondaires approfondies - notamment l'*évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (2024 Whole of Afghanistan Assessment, WoAA)* et le rapport intitulé *Strengthening accountability to Women and girls in Afghanistan (2024)*, soutenu par ONU Femmes - le rapport souligne comment l'inégalité entre les sexes, les obstacles systémiques et les politiques restrictives des autorités de facto (DFA) ont aggravé les vulnérabilités dans tous les secteurs de l'aide humanitaire. Il souligne également les engagements pris par les clusters pour prendre en compte ces questions lors de l'élaboration des besoins humanitaires et du plan de réponse. Enfin, il propose des recommandations pour aller de l'avant. Depuis la prise de pouvoir du DFA en 2021, une cascade de mesures restrictives a sévèrement limité les droits et les libertés des femmes et des filles. Le rapport s'appuie sur des données recueillies lors de plus de 20 000 entretiens dans les 34 provinces de l'Afghanistan entre juillet et août 2024, afin de dresser un tableau complet de ces défis. Les deux principaux ensembles de données qui sous-tendent cette analyse fournissent des informations essentielles sur la façon dont les normes de genre, les difficultés économiques et les restrictions politiques interagissent pour marginaliser les femmes afghanes dans les domaines de l'éducation, de la santé, des moyens de subsistance, de la protection et de la prestation de services essentiels.

- **Accès des femmes à l'aide humanitaire :**  
Des réglementations strictes, telles que l'obligation d'être accompagné par un *mahram* et l'application de codes vestimentaires restrictifs, ont considérablement limité la capacité des femmes à participer à la vie publique. En outre, l'interdiction faite aux femmes de travailler pour des ONG et des agences des Nations unies a entravé l'accès des femmes et des jeunes filles aux services essentiels, notamment la santé, l'éducation, la nutrition et la protection.  
Cela a sapé le rôle des femmes dans l'élaboration de réponses communautaires appropriées, justes et équitables. Le rapport révèle que **plus de 70 % des femmes éprouvent des difficultés à accéder à l'aide humanitaire**, une grande partie d'entre elles attribuant cette situation à l'absence de personnel humanitaire féminin et aux restrictions de mobilité imposées par la culture.
- **Éducation :**  
L'interdiction de scolariser les filles au-delà du niveau primaire a créé un vide éducatif, limitant considérablement les possibilités d'emploi futures et perpétuant les cycles de pauvreté. Bien que la communauté reconnaisse que l'éducation est un besoin essentiel, seules 43 % des filles en âge d'aller à l'école sont scolarisées, et pratiquement aucune fille âgée de 13 à 17 ans ne va à l'école secondaire. Cette exclusion de l'éducation ne diminue pas seulement le potentiel individuel, mais compromet également le développement socio-économique à long terme du pays.
- **Abris d'urgence et articles non alimentaires :**  
Les ménages dirigés par femmes sont affectés de manière disproportionnée par des conditions de logement inadéquates. Les données indiquent que les ménages dirigés par des femmes font état d'une incidence plus élevée d'abris inadéquats, de problèmes d'occupation et d'un accès insuffisant à des vêtements chauds pendant l'hiver. L'impossibilité d'obtenir un logement sûr et stable exacerbe les vulnérabilités économiques et accroît les risques lors des crises saisonnières.
- **Sécurité alimentaire, agriculture et moyens de subsistance :**  
Les ménages subissent une pression économique accrue, ce qui pousse certaines familles à adopter des mécanismes d'adaptation difficiles, notamment en renonçant à des repas, en retirant les enfants de l'école et en les envoyant à l'école.

le mariage précoce des enfants. Ces stratégies d'adaptation affectent de manière disproportionnée les femmes chefs de famille<sup>(1)</sup>. Les femmes chefs de famille sont également confrontées à une instabilité financière plus importante et à un endettement plus lourd que les ménages dirigés par des hommes<sup>2</sup>. Il est essentiel de s'attaquer à ces difficultés économiques pour améliorer bien-être et la résilience des familles afghanes.

- **La santé :**

Des obstacles systémiques limitent considérablement l'accès des femmes aux soins de santé. La pénurie de personnel de santé féminin, combinée aux contraintes de mobilité et aux obstacles financiers, a entraîné une détérioration des résultats en matière de santé maternelle, reproductive et mentale. Ces problèmes sont encore amplifiés par les implications à long terme de la restriction des possibilités d'éducation pour les femmes dans le secteur de la santé.

- **La nutrition :**

Les effets sur la santé liés au sexe et la pénurie de personnel de santé féminin ont également compromis les services nutritionnels, en particulier pour les femmes enceintes et allaitantes, qui sont confrontées à un apport alimentaire inadéquat et à des risques plus élevés de malnutrition.

- **Protection :**

Les femmes et les filles afghanes sont exposées à d'immenses risques de violence sexiste, de mariage précoce et de déplacement. L'érosion des droits à la documentation civile et la participation limitée à la prise de décision au sein de la communauté les marginalisent encore davantage.

- **WASH (eau, assainissement et hygiène) :**

Dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, le rapport souligne que la mobilité restreinte et les installations sanitaires inadéquates exposent les femmes à un risque accru de maladies d'origine hydrique et de violence lors de la collecte ou de l'utilisation de l'eau, ce qui aggrave les risques pour la santé et limite la participation à la vie sociale.

- **Vulnérabilités transversales :**

L'analyse révèle que l'impact cumulé de ces défis sectoriels est aggravé par l'exclusion systémique des processus décisionnels et l'absence de mécanismes de retour d'information adaptés aux communautés, en raison d'obstacles liés au genre. Les organisations dirigées par des femmes jouent un rôle essentiel pour répondre aux besoins locaux, mais elles sont confrontées à des financements réduits, à des restrictions opérationnelles et à des obstacles bureaucratiques qui les empêchent de fournir un soutien efficace et localisé.

Pour inverser ces tendances et mettre en place une réponse humanitaire plus inclusive, le rapport préconise une série d'interventions ciblées et tenant compte de la dimension de genre :

## **1. Renforcer la programmation humanitaire tenant compte de la dimension de genre :**

- Intégrer de solides considérations de genre dans toutes les réponses des groupes sectoriels. Il s'agit notamment d'adapter les cycles de programme afin d'intégrer la voix des femmes dans la prise de décision, d'assurer une représentation adéquate des travailleuses humanitaires et de réviser les protocoles opérationnels pour faciliter la mobilité et l'accès indépendants des femmes.
- Agir sur les éléments clés en matière d'égalité des sexes mis en évidence dans le présent rapport dans la mesure où ils concernent le travail du groupe respectif, notamment lors de l'identification des bénéficiaires, de l'examen de la manière d'atteindre les femmes et de la manière de mettre en œuvre le programme (par exemple, en veillant à ce que les femmes et les filles soient ciblées par toutes les interventions). Les femmes et les filles doivent être atteintes de manière nuancée et doivent être incluses dans toute évaluation de programme entreprise.

---

<sup>1</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (NoAA).

<sup>2</sup>Ibid.

## **2. Soutenir les femmes afghanes travaillant dans l'espace humanitaire :**

- Plaider auprès du DFAE pour que tous les obstacles à la participation des femmes à la réponse humanitaire soient levés à long terme et, à court , pour que les organisations humanitaires et les partenaires des clusters puissent bénéficier de dérogations à l'interdiction faite aux femmes afghanes de travailler pour les ONG et les Nations unies. Les consultations avec les travailleurs humanitaires afghans devraient constituer un élément central de toutes les négociations.
- **Mettre en place des politiques de recrutement, de formation et de maintien en poste du personnel féminin**, notamment en se conformant à la directive sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.

*Normes minimales pour une programmation de qualité en Afghanistan*<sup>3</sup>

- **Veiller à disposer d'un budget suffisant** pour répondre aux besoins de soutien des travailleuses humanitaires, par exemple en prévoyant des lignes budgétaires spécifiques pour couvrir les coûts des *mahrans* dans tous les programmes, ainsi que des espaces séparés pour les hommes et les femmes, cas échéant.
- **Créer des environnements de travail sûrs pour les femmes**, en adaptant les politiques de recrutement et la discrimination positive et en offrant aux femmes et aux filles des possibilités de développement professionnel - et pour les agences des Nations unies et les ONGI, veiller à ce que tous les partenaires de mise en œuvre adhèrent à ces recommandations.
- **Engager des femmes bénévoles au sein de la communauté pour soutenir, mais non remplacer, travailleuses humanitaires** pour atteindre les femmes et les filles dans l'ensemble de l'Afghanistan. Veiller à ce que les protocoles organisationnels soient adaptés pour assurer la protection et le soutien de ces bénévoles, y compris les mesures d'atténuation des risques, les mécanismes de retour d'information, la budgétisation, la compensation et la mise à disposition de ressources technologiques. En outre, collaborer avec les communautés locales pour identifier et former les volontaires, ainsi que pour cartographier et atténuer les risques qu'ils peuvent rencontrer.

## **3. Soutenir les organisations dirigées par des femmes, leur donner les moyens d'agir et leur fournir des ressources :**

- Renforcer la voix des organisations dirigées par des femmes (WLO) en plaidant au sein des structures humanitaires, ainsi qu'auprès du DFAE et des donateurs, en veillant à ce qu'elles aient accès à un financement flexible à long terme adapté à leurs besoins et à leurs demandes spécifiques. Renforcer le soutien en augmentant les possibilités de financement, en renforçant les capacités organisationnelles grâce à des formations personnalisées et en allouant des ressources adéquates, afin de permettre aux WLO de servir efficacement leurs communautés. En outre, les clusters humanitaires devraient adopter des critères d'adhésion flexibles qui incluent activement les WLO qui ne répondent pas toujours aux critères d'adhésion stricts des clusters, les aident à obtenir des financements et facilitent leur participation importante aux processus de prise de décision des clusters.

## **4. Améliorer l'accès aux services essentiels :**

- Donner la priorité à l'élimination des obstacles à l'éducation, aux soins de santé et au soutien nutritionnel. Les mesures spécifiques comprennent l'annulation des interdictions qui limitent l'éducation des filles, la garantie d'un accès sûr aux services de santé en augmentant le personnel de santé féminin, et la mise en place d'interventions nutritionnelles ciblées pour les populations vulnérables.

## **5. Donner la priorité à la réponse en matière de santé mentale :**

- L'impact sur la santé mentale des femmes et des jeunes filles afghanes est considérable et les interventions dans ce domaine doivent être prioritaires. La crise de la santé mentale n'affecte pas seulement les femmes individuellement, mais a également des implications plus larges pour les familles et les enfants. La recherche indique un lien bidirectionnel entre une mauvaise santé mentale et la violence domestique,

---

<sup>3</sup>Humanitarian Country Team Afghanistan. 2023. [Normes minimales pour une programmation de qualité en Afghanistan : AAP, PSEA, Genre et Inclusion des personnes handicapées](#). 18 mai 2023.

Les mères souffrant d'une mauvaise santé mentale, par exemple, peuvent se montrer plus irritables et agressives envers leurs enfants.

**6. Renforcer l'engagement et la responsabilité de la communauté :**

- Mettre en place des mécanismes de retour d'information transparents et accessibles qui permettent aux populations touchées, en particulier aux femmes, de signaler les cas de mauvaise conduite et d'influencer la conception des programmes. Il s'agit notamment d'explorer les canaux de retour d'information en personne, en incluant le personnel féminin et en cherchant à atteindre directement les femmes affectées, ainsi que d'autres canaux tels que la radio. Trouver des moyens supplémentaires et adaptés pour partager l'information avec les femmes permettra de s'assurer qu'elles sont au courant de l'aide humanitaire disponible. Le renforcement de l'engagement communautaire garantira que les interventions humanitaires tiennent compte des spécificités culturelles et répondent aux besoins réels des femmes et des jeunes filles.

**7. Garantir l'intersectionnalité et ne laisser personne de côté dans l'ensemble de la programmation humanitaire :**

- Reconnaître les besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons en fonction de leur âge, de leur géographie et de leurs capacités, et adapter la programmation en conséquence. En raison du contexte actuel en Afghanistan, les variations géographiques et l'interprétation variée des restrictions imposées aux femmes et aux filles doivent être prises en compte lors de l'élaboration des réponses humanitaires. Veiller à ce que la programmation réponde également aux besoins des femmes et des filles, ainsi que des hommes et des garçons, des populations rapatriées et déplacées.

Les éléments présentés dans cette analyse brossent un tableau sombre des vulnérabilités aggravées auxquelles sont confrontées les femmes et les filles afghanes. Les restrictions imposées par les politiques actuelles constituent non seulement une violation des droits de l'homme, mais aussi un obstacle important à la fourniture de l'aide humanitaire. Des actions immédiates, stratégiques et sexospécifiques sont indispensables pour mettre un terme à l'érosion des droits des femmes et garantir que la réponse humanitaire soit inclusive, équitable et efficace. Il est essentiel de relever ces défis pour construire un avenir digne de ce nom pour l'Afghanistan, un avenir où les femmes et les filles ne sont pas laissées pour compte, mais sont des agents actifs du redressement et du développement de leur société, et des agents fondamentaux de la résilience de l'ensemble de la société. La mise en œuvre des engagements énumérés pour chaque groupe lors de l'élaboration du PNRH permet aux partenaires humanitaires de s'assurer que les femmes et les filles guident de manière significative la réponse humanitaire en Afghanistan et qu'elles bénéficient. En outre, en mettant en œuvre les recommandations plus générales ci-dessus, les acteurs humanitaires et les décideurs politiques peuvent commencer remettre en question les obstacles systémiques qui perpétuent l'inégalité entre les sexes et à œuvrer en faveur d'une société plus juste et plus inclusive pour tous les citoyens afghans, qui favorise la prospérité, la stabilité et la sécurité pour les communautés.

## 1. INTRODUCTION

La crise humanitaire en Afghanistan se déroule dans un contexte de suppression des droits des femmes, où les besoins des femmes et des filles afghanes restent souvent insatisfaits en raison des inégalités entre les sexes, des obstacles systémiques et des normes culturelles profondément ancrées qui restreignent leurs droits et leur participation à tous les aspects de la société. Par conséquent, malgré des efforts considérables, les plans d'intervention humanitaire existants risquent de ne pas tenir compte des besoins et des vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles en Afghanistan.

Cette note de recherche fournit une analyse complète de l'interaction entre les efforts humanitaires et la suppression des droits des femmes en Afghanistan. Il met l'accent sur la nécessité absolue d'intégrer plus solidement la programmation sensible au genre afin de combler efficacement les lacunes existantes.

Conçue spécifiquement pour informer les contributions des groupes humanitaires au plan de réponse et de besoins humanitaires de l'Afghanistan pour 2025, cette note utilise des données actualisées pour proposer des ajustements stratégiques pour chaque groupe. Ces recommandations visent à garantir que les réponses humanitaires accordent une priorité explicite aux besoins spécifiques des femmes et des filles afghanes et qu'elles y répondent de manière adéquate.

### Méthodologie

Cette note de recherche s'appuie sur deux sources de données primaires et plusieurs sources de données secondaires. Le premier ensemble de données primaires comprend les résultats quantitatifs préliminaires de l'étude 2024 *Strengthening Accountability to Women and Girls in Afghanistan*, commandée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et réalisée par l'ONG Ground Truth Solutions, basée en Autriche, en collaboration avec le cabinet d'experts-conseils Salma Consulting, basé en Afghanistan. Le deuxième ensemble de données primaires utilisé est l'*évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan en 2024 (Whole Afghanistan Assessment - WoAA)*. Des données secondaires provenant de diverses sources ont également été incorporées pour combler les lacunes identifiées dans ces ensembles de données primaires.

Les méthodologies respectives utilisées dans les deux enquêtes utilisées comme ensembles de données primaires pour ce dossier sont résumées ci-dessous.

#### **Base de données primaire 1 : Renforcer la responsabilité envers les femmes et les filles en Afghanistan (2024, résultats quantitatifs préliminaires)**

- **Population cible** : Population générale de l'Afghanistan, à l'exclusion des personnes âgées de moins de 18 ans.
- **Étendue géographique/couverture** : Données collectées dans 16 des 34 provinces afghanes (35 districts), dans les 8 régions des Nations unies<sup>4</sup>.
- **Outil d'enquête** : Développé en collaboration avec Ground Truth Solutions (basé en Autriche), Salma Consulting (basé en Afghanistan) et UN Women, rédigé indépendamment en dari et en pachto sur la base d'une version anglaise, retraduit entre les deux langues pour vérifier la cohérence interne et testé par le biais d'entretiens cognitifs.
- **Cadre d'échantillonnage** : Échantillonnage stratifié à deux degrés ; les unités primaires (sites) et les unités secondaires (ménages) ont été sélectionnées de manière aléatoire. Des ajustements ont été effectués pour tenir compte des difficultés d'accès.
- **Période de collecte des données** : du 27 août 2024 au 19 septembre 2024.
- **Taille de l'échantillon** : 2 086 répondants.

---

<sup>4</sup>Les huit régions sont les suivantes : Central, Central Highlands, Eastern, North, Northeastern, South, Southeastern, Western regions (régions du centre, des hauts plateaux du centre, de l'est, du nord, du nord-est, du sud et de l'ouest).

- *Variables étudiées*: Le sexe, l'âge et l'état d'invalidité, avec des différences significatives notées dans les analyses de régression.

**Primary Dataset 2 : Whole of Afghanistan Assessment (Wofiff) (2024, Preliminary Findings)**

- *Population cible*: Population générale de l'Afghanistan, à l'exclusion des personnes âgées de moins de 18 ans.
- *Étendue géographique/couverture*: Les résultats sont représentatifs des opinions des femmes au national, avec un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 5 %.
- *Inclusion des femmes*: 29 % des entretiens ont été menés avec des femmes par des femmes, avec une analyse supplémentaire axée sur les besoins spécifiques des femmes chefs de ménage et des femmes membres du ménage. 2 052 entretiens ont été menés avec des femmes chefs de ménage, soit 10 % de l'ensemble des entretiens avec les chefs de ménage, dans 11 provinces, tandis que 3 850 entretiens ont été menés avec des femmes membres de ménages dans 11 provinces en personne et 15 provinces en ligne.
- *Cadre d'échantillonnage*: Stratifié par groupe de population, y compris les ménages urbains/ruraux, les WHH et les populations déplacées (rapatriés récents et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (IDP) dans une situation de déplacement prolongé).
- *Période de collecte des données*: Conduite du 17 juillet au 14 août 2024
- *Taille de l'échantillon* : 20 601 entretiens dans les 34 provinces d'Afghanistan.
- *Variables étudiées*: Indicateurs sectoriels clés alignés sur le WoAA, axés sur la priorisation sous-provinciale et incluant un échantillon de 12 000 informateurs clés.

*Remarque : dans certaines provinces d'Afghanistan, il est interdit aux femmes d'être interviewées et accompagnées d'hommes, et les femmes ne peuvent être interrogées que si des femmes recenseurs travaillent également. Comme les femmes sont largement*

*Ne pouvant travailler à l'extérieur de la maison en Afghanistan en raison des restrictions importantes imposées par le DFAE, les recenseurs de femmes ne sont pas toujours inclus dans les équipes de recherche. Il est donc difficile d'obtenir des données qui reflètent avec précision les expériences des femmes afghanes.*

## 2. QUESTIONS CONCERNANT LES FEMMES ET LES FILLES AFGHANES DANS LE CADRE DE LA RÉPONSE HUMANITAIRE

### Accès des femmes à la vie publique

La capacité des femmes à participer à la vie publique en Afghanistan a été sévèrement restreinte sous le régime du DFAE, ce qui a eu des répercussions considérables sur presque tous les aspects de la vie des femmes et des filles dans l'ensemble du pays. Depuis la prise du pouvoir par les talibans en août 2021, le DFAE a introduit des restrictions qui institutionnalisent et renforcent des normes de genre établies de longue date. Il s'agit notamment de l'obligation pour les femmes d'être accompagnées d'un *mahram* (tuteur masculin) en public et de l'adhésion obligatoire à des pratiques strictes en matière de *hijab*. L'application de ces codes vestimentaires a conduit au port obligatoire du *niqab*, qui couvre le visage à l'exception des yeux, ou de la *burqa*, qui dissimule l'ensemble du corps et du visage, ne laissant qu'un grillage à travers lequel il est possible de voir.

Ces restrictions sur les déplacements et la tenue vestimentaire des femmes ont été renforcées par la loi sur la prévention du vice et la promotion de la vertu (<sup>5</sup>PVPV) introduite en août 2024. Cette "loi sur la moralité" élargit les restrictions existantes sur les femmes en Afghanistan, notamment la dissimulation du corps entier (y compris le visage)<sup>(6)</sup> ainsi que de la voix<sup>7</sup> des femmes en public. Elle interdit également aux opérateurs de transport de transporter des femmes qui ne répondent pas aux exigences en matière de tenue vestimentaire et de *mahram*. La loi sur le réitère les restrictions existantes, les élargit, en introduit de nouvelles et confère des pouvoirs importants aux inspecteurs du DFAE chargés de mettre en œuvre ses dispositions et d'appliquer des mesures punitives.

La participation politique des femmes est pratiquement inexistante sous le régime du DFA. Les femmes sont exclues des fonctions publiques et des rôles décisionnels, ce qui réduit encore leur influence sur les politiques qui les concernent directement et sur l'avenir de leur État<sup>8</sup>.

L'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi et à d'autres services de base tels que les soins de santé a également fait l'objet de restrictions sous le régime du DFA. En ce qui concerne l'éducation, l'interdiction faite aux filles de poursuivre leurs études au-delà de la sixième année a privé des millions d'élèves d'un accès à l'enseignement formel<sup>(9)</sup>. Cette restriction perpétue les cycles de pauvreté, limite les possibilités d'emploi futures et contribue à renforcer la dépendance des femmes à l'égard des hommes<sup>10</sup>. Les possibilités d'emploi des femmes dans l'économie au sens large ont considérablement diminué depuis que les talibans ont pris le pouvoir. Alors que 14,7 % des femmes afghanes occupaient un emploi formel en 2021, en particulier dans les zones urbaines et dans certains secteurs (par exemple, les professions de soins et les médias), leur taux d'activité est tombé à 5,2 % en 2023.<sup>11</sup> Les femmes afghanes sont devenues plus dépendantes des hommes.

---

<sup>5</sup>La loi sur la promotion de la vertu et la prévention du vice a été approuvée par la direction du ministère des affaires étrangères le 9 juillet 2024 et rendue publique par la publication de facto du ministère des affaires étrangères le 21 août 2024. La loi contient 4 chapitres et 35 articles, y compris des références dérivées des versets du Coran, des Hadiths et de la jurisprudence Hanafi, qui sont en arabe et couvrent les sujets suivants : a) Description des pouvoirs conférés au ministère de facto de la propagation de la vertu et de la prévention du vice pour la mise en œuvre de la loi et des règles et principes à suivre par les inspecteurs de la propagation de la vertu et de la prévention du vice ; b) Les responsabilités de ces inspecteurs en ce qui concerne le hijab des femmes et le code vestimentaire des hommes, et une série d'autres domaines tels que les transactions et les opérations des commerçants, les transports et les opérateurs de loisirs publics ; c) Les punitions discrétionnaires qui peuvent être administrées par les inspecteurs.

<sup>6</sup>Article 13 de la loi sur le PVV.

<sup>7</sup>L'article 13 de la loi sur le PVV stipule que la voix d'une femme est considérée comme "awrah" (quelque chose d'intime qui doit être couvert) lorsqu'elle chante. (par exemple, chanter des chansons, réciter des louanges et réciter à haute voix en public).

<sup>8</sup>GiHA WG (Groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire) Afghanistan. 2023. [Afghanistan Rapid Gender Analysis 2023](#) ; Afghanistan Humanitarian Country Team. 2024. Afghanistan's Humanitarian Country Team (HCT) Humanitarian Access Strategy (2024-2025).

<sup>9</sup>Gehrig, M. et C. Williscroft. 2024. [Afghanistan Gender Country Profile 2024](#). ONU Femmes (Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et la promotion de la femme). Autonomisation des femmes).

<sup>10</sup> GiHA WG. 2023. [Analyse rapide de l'égalité des sexes en Afghanistan 2023](#).

<sup>11</sup>Groupe de la Banque mondiale. Portail de données sur le genre : Afghanistan. Disponible à l'adresse : <https://genderdata.worldbank.org/en/economies/afghanistan>. Dernier accès : 14 avril 2025.

Le travail informel, et de nombreuses familles sont obligées de recourir à des stratégies d'adaptation néfastes, telles que le travail des enfants et les mariages précoces, pour tenter de survivre aux conditions désastreuses qui prévalent sur le terrain.<sup>12</sup>

L'accès des femmes afghanes aux services sociaux s'est également réduit, notamment dans le domaine des soins de santé, où le manque de praticiennes et les normes sociales qui limitent la possibilité pour les femmes de consulter des praticiens masculins ont sérieusement limité l'accès de ce groupe de population. Dans certaines provinces, les interprétations locales des règles du DFAE exigent la présence d'un tuteur masculin pour entrer dans les établissements de santé et, dans certains cas, pour être présent dans la pièce pendant le rendez-vous<sup>13</sup>.

Les services de santé maternelle et infantile en Afghanistan manquent cruellement de ressources, les conséquences étant exacerbées par une combinaison de problèmes systémiques, de défis socio-économiques et de politiques restrictives, telles que les restrictions en matière d'éducation qui, tous les autres facteurs restant inchangés, empêcheraient à terme les femmes de consulter des médecins femmes, étant donné qu'aucune femme médecin n'est actuellement formée dans le pays.<sup>14</sup>. Dans les années qui ont immédiatement suivi la prise du pouvoir par les Talibans, la santé était l'un des rares secteurs dans lesquels les femmes pouvaient encore être employées. Toutefois, l'interdiction par la DFAE, en décembre 2024, de former des femmes dans les instituts de formation sanitaire, combinée à l'impossibilité pour les filles de fréquenter l'école secondaire, alimente la trajectoire selon laquelle les femmes finiraient par ne plus pouvoir recevoir de soins de la part de médecins en Afghanistan.

### Accès des femmes à l'aide humanitaire

Les diverses restrictions mises en place par le DFAE ont également eu un impact sur l'élargissement de l'accès à l'aide humanitaire. Il est difficile pour les acteurs humanitaires d'atteindre les femmes pour diverses raisons. Tout d'abord, comme expliqué ci-dessus, l'accès des femmes à la vie publique, et donc à la distribution de l'aide et aux activités humanitaires, est sévèrement limité par les décrets du DFAE<sup>15</sup>.

La loi sur la promotion de la vertu et la prévention du vice (PVPV) restreint encore davantage la liberté de mouvement des femmes en les obligeant à ne quitter leur domicile qu'accompagnées d'un *mahram*. Dans certaines provinces, les femmes ne peuvent accéder aux distributions d'aide ou aux services essentiels que si elles sont accompagnées d'un tuteur masculin. Cette exigence limite considérablement la participation des femmes, car il peut être difficile d'assurer la présence d'un *mahram* pour des raisons de disponibilité, de perte de revenus du parent masculin et de coûts supplémentaires associés, notamment pour le transport et la nourriture. Par conséquent, l'accès à ces services devient pratiquement impossible pour de nombreuses femmes.

<sup>12</sup>Groupe de travail GiHA. 2023. [Afghanistan Rapid Gender Analysis 2023](#) ; Humanitarian Country Team. 2024. L'équipe humanitaire de pays de l'Afghanistan (HCT) Stratégie d'accès à l'aide humanitaire (2024-2025).

<sup>13</sup>Groupe de travail GiHA. 2023. [Analyse rapide du genre en Afghanistan 2023](#).

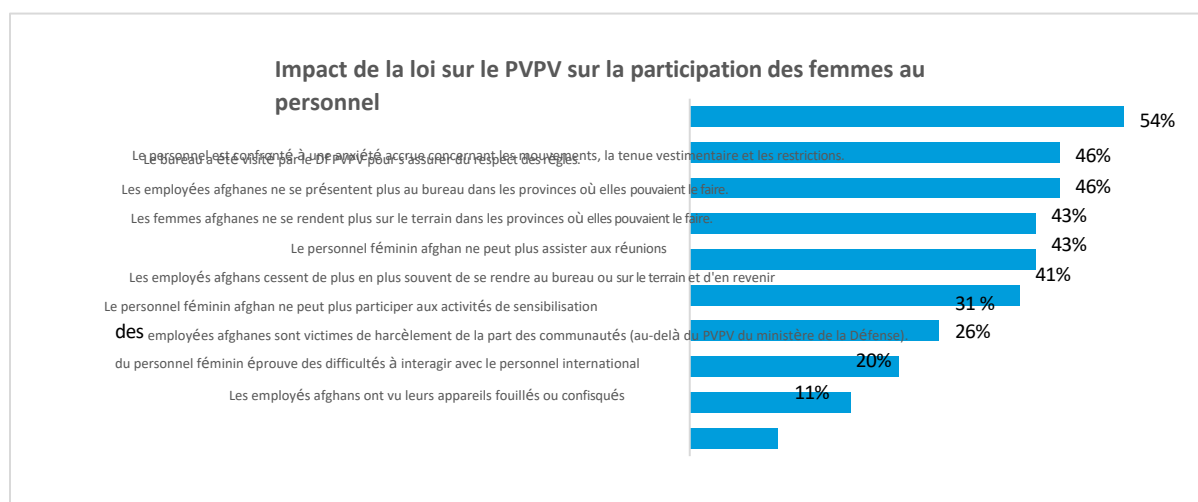
<sup>14</sup>Human Rights Watch. 2024. "Un désastre pour l'avenir prévisible" : La crise des soins de santé en Afghanistan.

<sup>15</sup>International Crisis Group. (2023, 23 février). "Les restrictions imposées par les talibans aux droits des femmes aggravent la crise en Afghanistan". Rapport Asie n° 329. Lien consulté le 27/2/2025 : <https://www.crisisgroup.org/asia/south-asia/afghanistan/taliban-restrictions-womens-rights-deepen-afghanistans-crisis>. Save the Children. (2023, 15 février). Nous avons besoin de femmes pour aider les femmes" : Afghan Women Cut Off from Aid Following Taliban Ban on Female NGO Workers". Communiqué de presse. Lien consulté le 27/2/2025 : <https://resourcecentre.savethechildren.net/document/afghanistan-women-cut-off-from-aid-taliban-ban/>. Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). (2022, septembre). "Participation des femmes à la réponse humanitaire en Afghanistan : A Mapping Exercise". Lien consulté le 27/2/2025 : <https://reliefweb.int/report/afghanistan/female-participation-humanitarian-response-afghanistan-mapping-exercise-september-2022>. Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA). (2023, 8 mars). Briefing de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Roza Otunbayeva, au Conseil de sécurité de l'ONU. Lien consulté le 27/2/2025 : <https://unama.unmissions.org/srsg-otunbayevas-briefing-united-nations-security-council-8-march-2023>. Congressional Research Service . (2023, 24 janvier). "Afghanistan : crise humanitaire, droits des femmes et politique des États-Unis. (Special Focus / In-Focus Report). Lien consulté le 27/2/2025 : <https://crsreports.congress.gov/> (Search for Afghanistan women's rights CRS in-focus reports). Amnesty International. (2022, 27 juillet). "La mort ralenti : Women and Girls Under Taliban Rule". Lien consulté le 27/2/2025 : <https://www.amnesty.org/en/documents/asa11/5685/2022/en/>. Human Rights Watch. (2023, mars). "We are the Walking Dead : Life Under Taliban Rule (Nous sommes des morts-vivants : la vie sous le régime des talibans). Lien consulté le 27/2/2025 : <https://www.hrw.org/report/2023/03/14/we-are-walking-dead/life-under-taliban-rule>. Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). (2023). "Afghanistan Socio-Economic Outlook 2023 : The Impact of the Restrictions on Women's Work". Lien consulté le 27/2/2025 : <https://www.undp.org/afghanistan/publications>. Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC). (2023, janvier). "We Cannot Assist Without Female Staff : Déclaration du NRC Afghanistan sur l'interdiction des ONG. Lien consulté le 27/2/2025 : <https://www.nrc.no/news/2023/january/we-cannot-assist-without-female-staff>. Programme alimentaire mondial (PAM). (2023). "Afghanistan : Rapport de situation du PAM". Lien consulté le 27/2/2025 : [www.wfp.org/publications](http://www.wfp.org/publications)(Recherche "Afghanistan situation reports").

Le refus de transporter les femmes qui ne sont pas jugées convenablement vêtues (et accompagnées d'un *mahram*) réduit encore l'accès des femmes à l'aide humanitaire. Les femmes n'étant pas autorisées à se rendre sur les sites de distribution sans satisfaire à ces exigences, 70 % d'entre elles ont déclaré qu'il leur était difficile ou très difficile d'accéder à l'aide humanitaire<sup>16</sup>. Dans le *Whole of Afghanistan Assessment 2024*, 62 % des femmes déclarent que le manque d'informations, 54 % qu'il n'y a pas assez de travailleuses humanitaires et 20 % que les limitations culturelles sont des obstacles à l'accès à l'aide humanitaire<sup>17</sup>. Deuxièmement, pour que les femmes bénéficiaires aient accès à l'aide, celle-ci doit principalement être fournie par des femmes<sup>18</sup>; cependant, la capacité des travailleuses humanitaires à participer à réponse humanitaire s'est également réduite en raison des restrictions du DFAE, les femmes devant être accompagnées d'un *mahram* lorsqu'elles travaillent (y compris dans les agences humanitaires). 33 % des femmes mentionnent l'absence de travailleuses humanitaires comme un obstacle majeur à cet égard<sup>19</sup>. Les acteurs humanitaires ont cherché diverses solutions de contournement et des dérogations localisées aux interdictions respectives en vigueur pour s'assurer que les travailleuses humanitaires puissent travailler.

Cependant, une enquête du groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire (GiHA WG) en Afghanistan et du groupe de travail sur l'accès humanitaire (HAWG) explorant l'impact de la loi sur le PVPV montre un impact significatif sur la fourniture de l'aide humanitaire et l'accès humanitaire : "Les **partenaires** ont exprimé des préoccupations concernant la loi, **56 % d'entre eux indiquant que la loi avait affecté leur accès aux femmes et aux filles** (une augmentation par rapport aux 47 % qui pensaient que leur accès avait été affecté dans le cadre de la loi sur les PVV).

Les données présentées dans la figure ci-dessous mettent en évidence les obstacles supplémentaires auxquels sont confrontées les travailleuses humanitaires depuis l'introduction de la loi sur les PVV.



Source : GiHA et HAWG : GiHA et HAWG, cycle d'enquête 10, 2024

Le faible nombre de femmes impliquées dans les évaluations signifie que seul un petit nombre d'entre elles ont la possibilité d'exprimer leurs besoins, et 73 % des membres de la communauté (femmes et hommes) interrogés dans le cadre des consultations menées par Ground Truth Solutions (GTS) et Salma

<sup>16</sup>Ground Truth Solutions, Salma Consulting. 2023. [Renforcement de la responsabilité à l'égard des femmes et des filles en Afghanistan](#). Résultats quantitatifs préliminaires. ONU Femmes.

<sup>17</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>18</sup>CARE, 2024, The Role of Gender in Afghanistan's Humanitarian Response (Le rôle du genre dans la réponse humanitaire de l'Afghanistan).

<sup>19</sup>Ground Truth Solutions, Salma Consulting. 2023. [Renforcement de la responsabilité envers les femmes et les filles en Afghanistan](#). Preliminary Quantitative Findings. ONU Femmes.

<sup>20</sup>GiHA WG, HAWG (Humanitarian Access Working Group). 2024. [Rapport de suivi sur l'interdiction et les autres restrictions imposées aux femmes par les ONG, les OJNG et les Nations unies \(septembre 2024\)](#). Neuvième instantané. ONU Femmes.

Les consultations ont indiqué que les femmes n'étaient pas consultées au sujet de l'aide humanitaire qu'elles recevaient<sup>(21)</sup>. En outre, 56 % des femmes chefs de famille interrogées dans le cadre du WoAA ont déclaré ne pas savoir comment accéder à l'aide humanitaire (par exemple, où aller et qui contacter)<sup>22</sup>, et 74 % des femmes membres de la famille ont exprimé ce sentiment. Compte tenu de cette dynamique, l'accès des femmes à l'aide humanitaire et leur participation à la réponse humanitaire ont tous deux diminué.

### Organisations dirigées par des femmes

Pour relever ces défis, il faut s'engager activement auprès des organisations dirigées par des femmes, afin de s'assurer que les besoins spécifiques des femmes et des filles sont pris en compte en priorité dans les réponses humanitaires. Pourtant, ces organisations sont confrontées à toute une série de restrictions supplémentaires, certaines cessant complètement leurs activités. Pour celles qui restent opérationnelles, il existe des obstacles importants, notamment une diminution du financement, une augmentation des coûts opérationnels, des exigences complexes liées à la participation du personnel féminin et aux interactions avec les bénéficiaires, ainsi que des restrictions variables et souvent arbitraires concernant l'accès aux communautés<sup>23</sup>. Parmi les exemples de tâches et de charges supplémentaires imposées aux organisations en raison des restrictions imposées par le DFAE, on peut citer : le respect de l'obligation pour le personnel féminin de voyager accompagné d'un *mahram* ; l'aménagement d'espaces de bureaux séparés, réservés aux hommes et aux femmes ; la garantie que le personnel féminin peut accéder en toute sécurité aux sites de distribution ; l'obtention d'exemptions ponctuelles aux règlements du DFAE ; la préparation à une surveillance accrue du DFAE et à des visites sur place ; la soumission au DFAE de listes de personnel et d'informations sur les salaires ; et l'autorisation de l'implication du DFAE dans les processus de recrutement du personnel et dans les décisions relatives à l'achat de biens et de services. Ces exigences sont plus difficiles à satisfaire pour les WLO qui n'ont peut-être pas autant de fonds ou d'accès que d'autres organisations. Malgré ces difficultés, certains WLO continuent d'opérer dans de nombreux espaces, apportant un soutien essentiel aux groupes vulnérables par le biais de mécanismes de protection communautaires et de la fourniture d'une aide humanitaire<sup>24</sup>.

### Leadership et prise de décision des femmes

Le pouvoir de décision des femmes, ainsi que leur capacité à fournir des conseils et à jouer un rôle de premier plan dans le cadre de réponse humanitaire, sont sapés par les limitations sévères imposées à leur participation à réponse dans son ensemble. La crise humanitaire actuelle a touché de manière disproportionnée les femmes et les filles en Afghanistan. Des normes sexospécifiques profondément ancrées, combinées à l'impact des politiques du ministère des Affaires étrangères et des décrets récents, ont encore plus marginalisé les femmes et les filles, limitant leur accès aux services essentiels, à l'emploi, à l'éducation et à l'aide humanitaire. Les interventions tenant compte de la dimension de genre sont essentielles pour remédier à ces inégalités et veiller à ce que les besoins et les capacités spécifiques des femmes et des filles soient satisfaits et concrétisés.

---

<sup>21</sup>Ibid.

<sup>22</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>23</sup>Groupe de travail GiHA. 2023. [Afghanistan Rapid Gender Analysis 2023](#) ; Afghanistan Humanitarian Country Team. 2024. [Afghanistan Humanitarian Country Team Centrality of Protection Strategy : Août 2024 à juillet 2027](#).

<sup>24</sup>Groupe de travail GiHA. 2023. [Analyse rapide du genre en Afghanistan 2023](#).

### 3. DÉFIS ET BESOINS SPÉCIFIQUES AU SECTEUR

Cette section donne un aperçu de la dynamique du genre dans chaque secteur humanitaire, des défis spécifiques au secteur et des obstacles à l'accès des femmes. Pour chaque groupe, des engagements clés ont été mis en évidence, pris par les groupes respectifs lors d'un atelier qui s'est tenu en septembre 2024<sup>25</sup>.

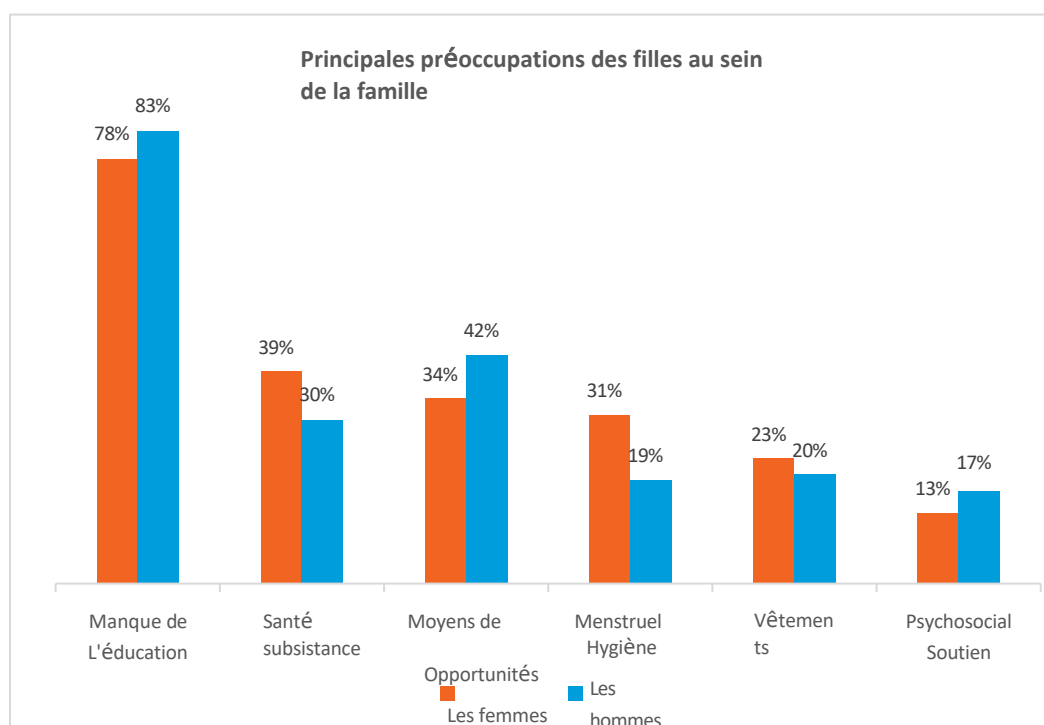
#### L'éducation

##### ENGAGEMENTS DU CLUSTER ÉDUCATION

- Poursuivre le renforcement des capacités des partenaires des clusters sur l'intégration de la dimension de genre dans la programmation de l'éducation en situation d'urgence.
- Veiller à ce que les propositions d'éducation des partenaires des clusters tiennent compte de la dimension de genre.
- Nommer et renforcer les capacités du point focal pour l'égalité des sexes du groupe sectoriel de l'éducation, qui travaillera en étroite collaboration avec le groupe de travail GiHA et d'autres groupes de travail pour veiller à ce que les considérations liées au genre, à l'inclusion et au handicap soient suffisamment prises en compte.

Dans l'enquête de Ground Truth Solutions-Salma Consulting, qui a servi de base de données primaire pour l'élaboration de l'enquête de 1 Dans le cadre de la présente note de recherche, la question suivante a été posée aux personnes interrogées "Quelles sont vos principales préoccupations concernant les filles dans votre pays ?

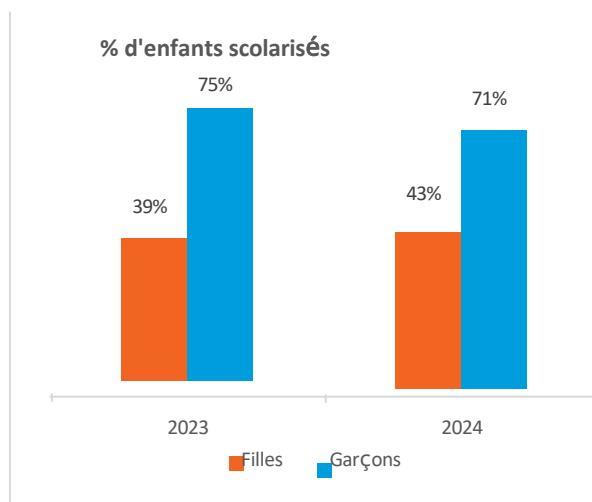
famille ?" Les réponses des hommes et des femmes ont mis en évidence le fait que les uns et les autres étaient avant tout préoccupés par l'éducation des filles. En second lieu, les femmes ont indiqué qu'elles étaient surtout préoccupées par leur santé, et les hommes par leurs moyens de subsistance.



Source : GTS et enquêtes de perception de Salma pour le groupe de travail GiHA, 2024

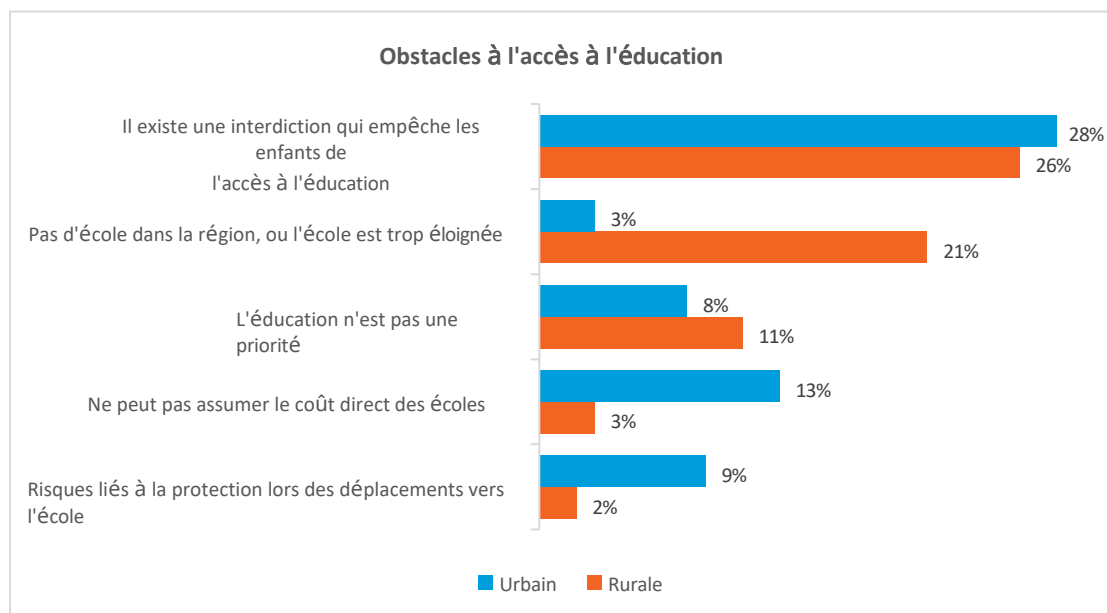
<sup>25</sup>L'atelier a été organisé par le groupe de travail GiHA et GenCap avec OCHA et des groupes clés dans le contexte du processus PNRH 2025.

Comme nous l'avons vu, l'éducation des filles était la principale préoccupation des femmes et des hommes interrogés, ce qui indique que les besoins éducatifs des filles sont importants et très appréciés par les membres de la communauté.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Malgré ce besoin évident et le désir des communautés de voir les filles bénéficier d'une éducation en Afghanistan, le taux de scolarisation des filles reste inférieur à celui des garçons : 43 % des filles en âge scolaire (5-17 ) sont scolarisées, contre 71 % des garçons en âge scolaire<sup>26</sup>. Cependant, aucune des filles âgées de 13 à 17 ans scolarisées n'est inscrite dans l'enseignement secondaire, en raison des restrictions imposées aux filles fréquentant l'école au-delà de la 6e année d'études. Cette situation contraste fortement avec les 74 % de garçons de cette tranche d'âge inscrits dans des classes supérieures (si des filles de plus de 13 ans sont scolarisées, elles le sont dans des classes inférieures)<sup>27</sup>. En outre, selon les données du WoAA, aucune des filles de 13 à 17 ans scolarisées n'a déclaré être dans l'enseignement secondaire, contre 74 % des garçons de cette tranche d'âge<sup>28</sup>.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

<sup>26</sup> 2024, Whole of Afghanistan Assessment (WoAA) PowerPoint.

<sup>27</sup> 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>28</sup> Ibid. Évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan 2024 PowerPoint.

Le WoAA a étudié les obstacles à l'accès à l'éducation et a constaté que le plus grand obstacle à l'accès est l'interdiction faite aux filles de fréquenter l'école secondaire au-delà de la sixième année (décrétée par le DFAE en septembre 2021). L'impact de cette interdiction s'étend au-delà du niveau secondaire, car les parents hésitent à envoyer leurs filles à l'école primaire, dans la mesure où elles ne seront pas en mesure de continuer à fréquenter l'école secondaire ou l'université et de devenir qualifiées à des fins d'emploi. De nombreux parents ne jugent donc pas utile d'inscrire leurs filles à l'école. Pour les familles économiquement plus privilégiées, les solutions de contournement comprennent l'enseignement en ligne pour les filles, ainsi que l'envoi des filles à des cours d'anglais, souvent dans des instituts privés encore en activité dans certaines provinces. Les données de la WoAA ont également mis en évidence des obstacles liés à la distance par rapport à l'école la plus proche, au fait que l'éducation n'est pas une priorité, au coût de l'éducation et aux risques de protection associés au trajet vers l'école.<sup>29</sup> De nombreuses familles craignent pour la sécurité de leurs filles lorsqu'elles se déplacent, en particulier dans les zones où les cas de violence sont fréquents.<sup>30</sup>

D'autres obstacles importants empêchent les femmes et les filles de recevoir une éducation en Afghanistan. Par exemple, les normes de genre profondément enracinées dans la société afghane favorisent les attitudes négatives à l'égard de l'éducation des filles. De nombreuses familles, en particulier dans les zones rurales, donnent la priorité aux rôles traditionnels des femmes, ce qui entraîne souvent des mariages précoces et limite les possibilités d'éducation<sup>(31)</sup>.

En outre, il a été constaté que le manque d'installations sanitaires adéquates dans les écoles contribuait au faible taux d'assiduité des filles. De nombreuses écoles en Afghanistan ne disposent pas d'installations d'hygiène de base ou de salles de bain séparées pour les filles, ce qui décourage l'assiduité<sup>(32)</sup>.

La pauvreté reste un obstacle majeur. Les familles qui ont des difficultés financières peuvent donner la priorité à l'éducation des garçons par rapport à celle des filles, considérant qu'il s'agit d'un meilleur investissement. En outre, de nombreuses filles doivent contribuer aux revenus du ménage ou s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs au lieu d'aller à l'école<sup>33</sup>.

### *Impact des limitations à l'éducation des femmes et des jeunes filles W*

Le retrait des femmes et des filles de l'éducation est un déni de leur droit à l'éducation et la capacité des femmes et des filles à contribuer à leur société, y compris sur le plan financier, est compromise lorsque leur accès à l'éducation est limité. Cet accès limité contribue également à l'augmentation des problèmes de protection des enfants, tels que le travail des enfants et les mariages forcés, car les familles recherchent une sécurité financière dans un contexte d'instabilité économique<sup>34</sup>. Le fait que les femmes et les filles restent à la maison tout au long de la journée peut entraîner une augmentation des cas de violence domestique. Les filles non scolarisées courent également un risque accru de développer des problèmes de santé mentale, y compris l'anxiété et le sentiment d'isolement découlant de leur exclusion des environnements éducatifs<sup>(35)</sup>. De nombreux acteurs dans le pays ont signalé une augmentation de la détresse psychologique et des problèmes de santé mentale chez les filles, l'interdiction de l'éducation étant indiquée comme un contributif<sup>36</sup>. Ces défis multiples créent un cycle de pauvreté et de dépendance qu'il est difficile de briser.

---

<sup>29</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>30</sup>Ahmadzai, M. et al. 2023. [The War on Schoolgirls : Répondre à la crise de l'éducation en Afghanistan](#). Afghanistan Policy Lab.

<sup>31</sup>Ibid.

<sup>32</sup>Ibid.

<sup>33</sup>UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). 2024. ["Laissez les filles et les femmes d'Afghanistan apprendre !"](#)

<sup>34</sup>Pillai, S. 2023. ["Reaching the Dropped-Out Boys and the Pushed-Out Girls - A case for Open Schooling in Afghanistan"](#). Blog Norrag. Genève Institut des hautes études. 11 mai 2023.

<sup>35</sup>Human Rights Watch. 2022. ["Quatre façons de soutenir l'accès des filles à l'éducation en Afghanistan"](#). News. 20 mars 2022 ; Sobhan, H. et N. Haqpal. 2023. ["Malgré d'énormes difficultés, certaines filles en Afghanistan trouvent encore le moyen d'apprendre"](#). Nouvelles et articles. 21 août 2023. CARE.

<sup>36</sup>Human Rights Watch. 2022. ["Quatre façons de soutenir l'accès des filles à l'éducation en Afghanistan"](#).

En outre, le fait que les filles afghanes n'aient toujours pas accès à l'éducation au-delà de la sixième année d'études a de graves conséquences qui vont au-delà du développement personnel de ces jeunes femmes et menacent le tissu socio-économique plus large de leur pays. Cela peut également entraîner une diminution de la participation des femmes au marché du travail dans tous les secteurs à l'avenir, et plus particulièrement dans l'économie formelle, et a encore limité l'accès des femmes et des jeunes filles à la vie publique<sup>37</sup>.

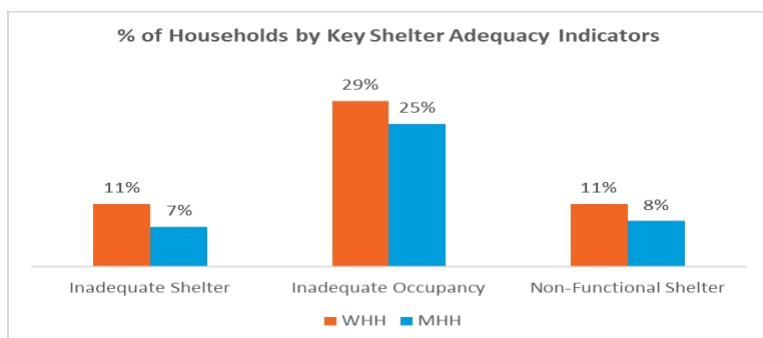
Sans accès à l'éducation, le flux de futures professionnelles - telles que les enseignantes, le personnel soignant et les médecins - issues des filières d'enseignement respectives diminuera considérablement, et la pénurie de professionnelles qui en résultera renforcera probablement les normes de genre néfastes et la domination masculine dans la société<sup>38</sup>. Les familles sont dissuadées d'investir dans l'éducation de leurs filles en raison des perspectives d'emploi peu encourageantes à l'issue de leurs études, ce qui renforce encore l'inégalité entre les sexes. En l'absence de changements significatifs dans les politiques et les attitudes sociétales à l'égard de l'éducation des filles et des femmes afghanes, le cycle de pauvreté et de vulnérabilité observé est susceptible de persister.

## Abris d'urgence et articles non alimentaires

### ENGAGEMENTS DU GROUPE ABRIS D'URGENCE ET ARTICLES NON ALIMENTAIRES (ESNFI)

- Engagement concret et collaboration avec le groupe de travail GIHA et le groupe de protection.
- Approuver la stratégie de genre et la stratégie de protection de l'équipe humanitaire pays (HCT) en tant que cadre pour la stratégie du groupe sectoriel des abris d'urgence et des articles non alimentaires (ESNFI) et le plan de réponse et de besoins humanitaires (HNRP) 2025.
- Fournir au personnel et aux bénévoles des partenaires une formation sur la sensibilité au genre et l'inclusion.
- Réviser et repenser le cycle du programme ESNFI en consultant les partenaires du groupe ESNFI pour qu'il tienne mieux compte de la dimension de genre.
- Former le personnel et les bénévoles à la sensibilité au genre et à l'inclusion, et travailler sur les seuils de suivi post-distribution.

En Afghanistan, les femmes, les jeunes filles et les femmes en situation de handicap sont touchées de manière disproportionnée par des abris inadéquats, des situations d'occupation précaire et des besoins en matière d'hivernage, comme nous l'expliquons ci-dessous<sup>39</sup>.



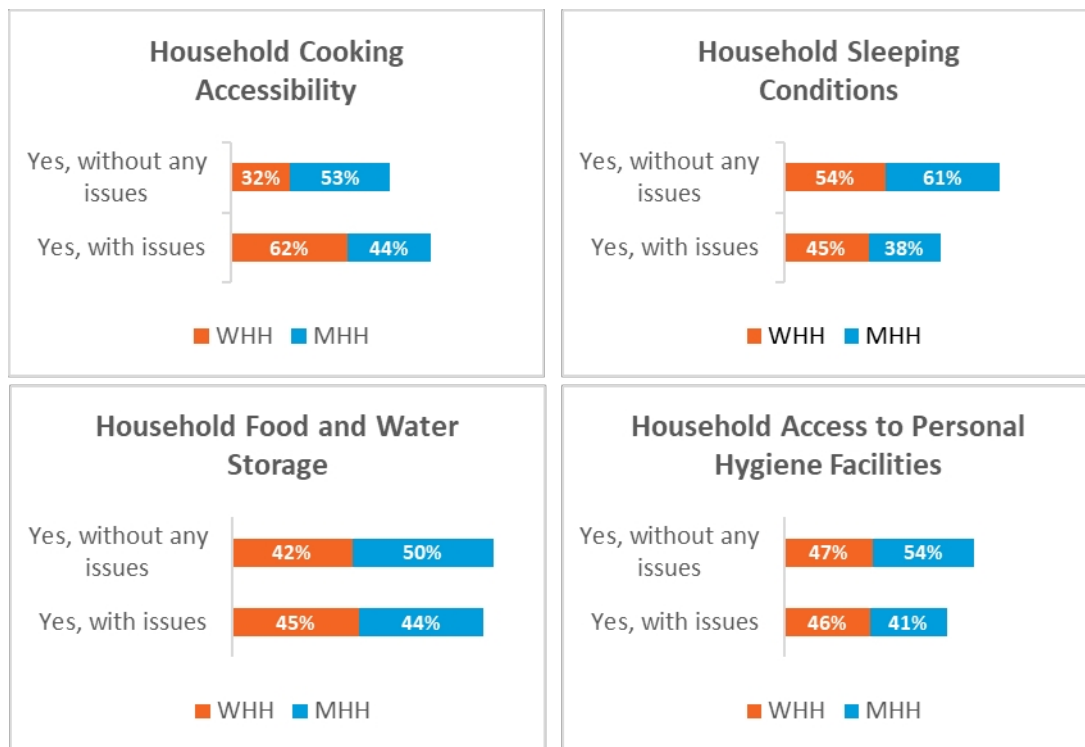
Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

<sup>37</sup>UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 2022. "Le fait de priver les filles d'éducation secondaire se traduit par une perte d'au moins 500 millions de dollars pour l'économie afghane au cours des 12 derniers mois". Communiqué de presse. 15 août 2022 ; Sobhan, H. et N. Haqqal. 2023. "Malgré d'énormes difficultés, certaines filles en Afghanistan trouvent encore le moyen d'apprendre". Nouvelles et articles. 21 août 2023. CARE.

<sup>38</sup>Human Rights Watch. 2022. "Quatre façons de soutenir l'accès des filles à l'éducation en Afghanistan" ; UNICEF. 2022. "Le fait de priver les filles d'éducation secondaire se traduit par une perte d'au moins 500 millions de dollars pour l'économie afghane au cours des 12 derniers mois".

<sup>39</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA) PowerPoint.

Les données de la WoAA montrent qu'un pourcentage plus élevé de WHH en Afghanistan déclare vivre dans des abris inadéquats et non fonctionnels, par rapport aux MHH. Ce groupe fait également état d'un plus grand nombre de cas d'occupation inadéquate (risque plus élevé d'expulsion en raison de l'absence de contrat d'occupation)<sup>40</sup>. En outre, les WHH sont confrontés à des problèmes liés à la propriété foncière et aux contrats de location. Il est donc difficile pour les membres de ce groupe d'accéder à un logement sûr et fiable, car il est très difficile pour les femmes de posséder directement des terres.



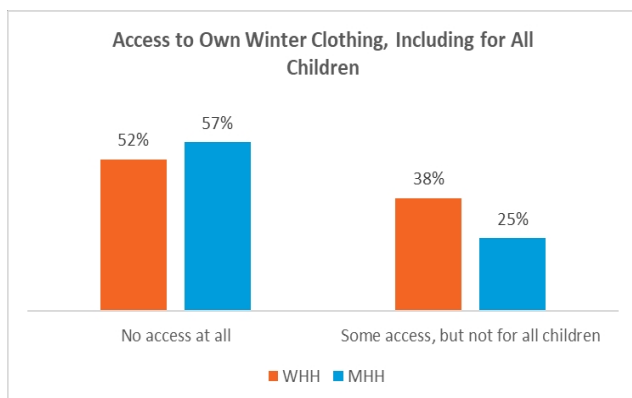
Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

La WoAA a interrogé les ménages sur leur capacité à cuisiner, à dormir, à stocker de la nourriture et de l'eau et à assurer leur hygiène personnelle dans leur logement. Comme on peut le voir dans les représentations des résultats ci-dessus, dans chaque cas, la présence de problèmes/obstacles a été signalée plus fréquemment par les femmes chefs de famille que par les hommes chefs de famille. Dans l'ensemble, les WHH sont plus susceptibles d'être confrontés à des problèmes liés à leur logement que les MHH.

### L'hivernage

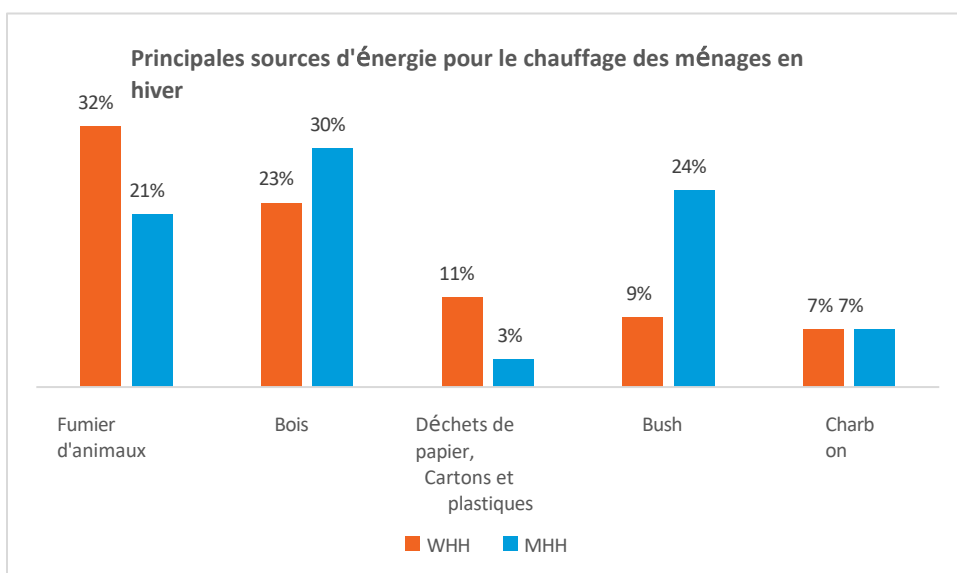
Les préoccupations de l'ESNFI risquent d'être exacerbées en hiver. Selon l'enquête WoAA 2024, 35 % des WHH ont indiqué ne pas avoir suffisamment de vêtements d'hiver chauds pour couvrir les besoins de tous leurs enfants, contre 25 % des MHH.

<sup>40</sup>Ibid.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

L'accès à une source de chauffage fiable est un problème important, en particulier dans les zones rurales où les infrastructures font défaut. De nombreux ménages interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter du combustible pour se chauffer, ce qui les conduit à recourir à des méthodes traditionnelles de production de chaleur, comme la combustion de bois ou de bouse, qui présente des risques pour la santé en raison de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations<sup>41</sup>. L'absence de dispositifs de chauffage suffisants accroît le risque de problèmes de santé graves pendant les mois d'hiver<sup>(42)</sup>.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA mettent en évidence une différence dans les sources d'énergie pour le chauffage hivernal entre les ménages, les WHH utilisant principalement des excréments d'animaux et les MHH se contentant de bois. Cette différence peut s'expliquer par des problèmes de sécurité liés au ramassage du bois par les femmes et les enfants. Cette situation aggrave la pollution de l'air dans les foyers, les familles ayant recours à la combustion de matériaux nocifs à l'intérieur, ce qui entraîne une augmentation des infections respiratoires et une mortalité évitable.<sup>(43)</sup> Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables pendant l'hiver en raison de leur confinement à la maison, ce qui rend les membres de ce groupe

<sup>41</sup>Muslim Aid. 2023. [La crise silencieuse : L'hiver en Afghanistan](#); Shelter Cluster Afghanistan. 2022. [Stratégie du \(2022 - 2023\).Cluster Abris d'urgence et articles non alimentaires](#)

<sup>42</sup> Hakimi, B. A. 2024. "14 morts par empoisonnement au gaz à Kaboul en deux mois". Tolo News. 20 décembre 2024.

<sup>43</sup>Shelter Cluster Afghanistan. 2022. [Stratégie du Cluster Abris d'urgence et articles non alimentaires \(2022 - 2023\)](#); Action humanitaire. 2024. [Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan 2024](#).

les plus touchés par des conditions d'hébergement inadéquates - tout en étant souvent exclus des processus de prise de décision concernant la conception des abris<sup>44</sup>.

## Sécurité alimentaire, agriculture et moyens de subsistance

### ENGAGEMENTS DU GROUPE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE

- Veiller à ce que les considérations de genre soient prises en compte dans l'évaluation saisonnière de la sécurité alimentaire, la classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire et le PNRH.
- Disposer de points focaux pour l'égalité des sexes, tant au niveau de la coordination qu'au niveau des partenaires.
- Assurer un financement flexible de 10 % lorsque le groupe sectoriel de la sécurité alimentaire et de l'agriculture (FSAC) examine les propositions dans le cadre du Fonds humanitaire pour l'Afghanistan.
- Renforcer la participation des organisations dirigées par des femmes à la FSAC

La sécurité alimentaire en Afghanistan reste une question cruciale, une grande partie de la population étant confrontée à une insécurité alimentaire aiguë. Cela est particulièrement vrai pour les populations à risque telles que les femmes et les jeunes filles. Pour la période de projection allant de novembre 2024 à mars 2025, on estime que 14,8 millions de personnes en Afghanistan connaîtront des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus de la classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC))<sup>(45)</sup>.

Cette situation a été exacerbée par les défis économiques actuels, les taux de chômage élevés et les conditions climatiques défavorables, notamment les sécheresses et les inondations<sup>46</sup>. L'impact de la variabilité climatique, notamment une sécheresse pluriannuelle de 2021 à 2023, a gravement affecté la production agricole et la disponibilité des denrées alimentaires. Les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre et les inondations exercent une pression supplémentaire sur un approvisionnement alimentaire déjà précaire<sup>(47)</sup>.

En Afghanistan, les femmes sont touchées de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire en raison des restrictions de mobilité et de l'adhésion de la société aux normes socioculturelles en vigueur. Dans une étude réalisée en 2022 par Care International, 81 % des femmes interrogées ont indiqué avoir dû sauter au moins un repas au cours des deux semaines précédant leur départ.

Les données du WoAA présentées ci-dessous triangulent des tendances similaires.

Les restrictions imposées à la mobilité des femmes et à leur participation aux efforts humanitaires ont aggravé la crise dans ce domaine. Les politiques de DFA ont limité l'accès des femmes aux marchés et aux opportunités d'emploi, augmentant leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire<sup>(49)</sup>.

<sup>44</sup>Shelter Cluster Afghanistan. 2022. [Stratégie du Cluster Abris d'urgence et articles non alimentaires \(2022 - 2023\)](#); OIM (Organisation internationale pour les migrations). 2024, Tableau de bord des abris et des articles non alimentaires.

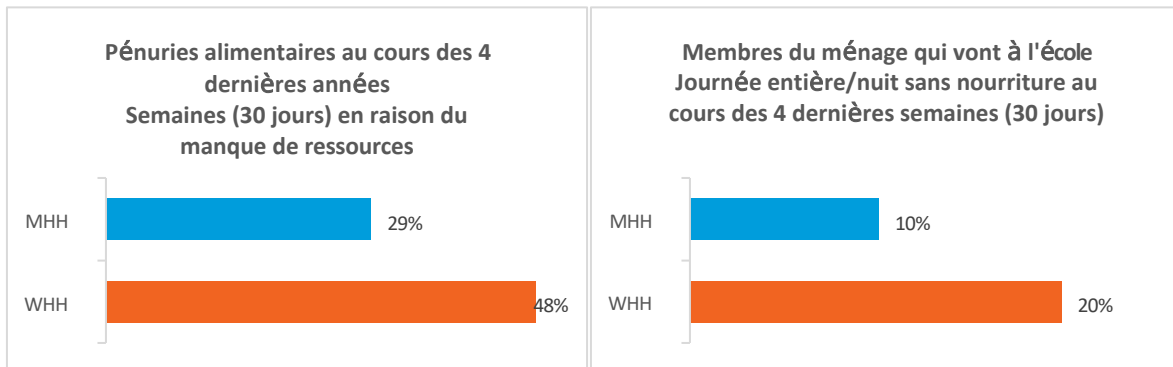
<sup>45</sup>Action humanitaire. 2024. [Afghanistan Humanitarian Response Plan 2024](#); IPC (Integrated Food Security Phase Classification). 2024. Classification intégrée de la sécurité alimentaire en Afghanistan.

<sup>46</sup>Commission européenne. 2023. Afghanistan : Situation d'insécurité alimentaire aiguë pour octobre 2023 et projection pour novembre 2023 - mars 2024 ; IPC. 2024. Classification intégrée de la sécurité alimentaire en Afghanistan.

<sup>47</sup>PAM (Programme alimentaire mondial). 2024. Afghanistan : [Rapport annuel de pays - Plan stratégique de pays 2018-2025](#); IPC. 2024. [Afghanistan : aiguë Situation d'insécurité alimentaire pour mars - avril 2024 et projection pour mai - octobre 2024](#).

<sup>48</sup>CARE. 2022. [L'impact de la crise alimentaire sur les femmes et les filles en Afghanistan](#); IPC. 2024. Afghanistan Integrated Food Security Classification.

<sup>49</sup>IPC. 2023. [Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë en Afghanistan : Octobre 2023 - Mars 2024](#); PAM. 2024. [Afghanistan : Rapport annuel de pays - Plan stratégique de pays 2018-2025](#).

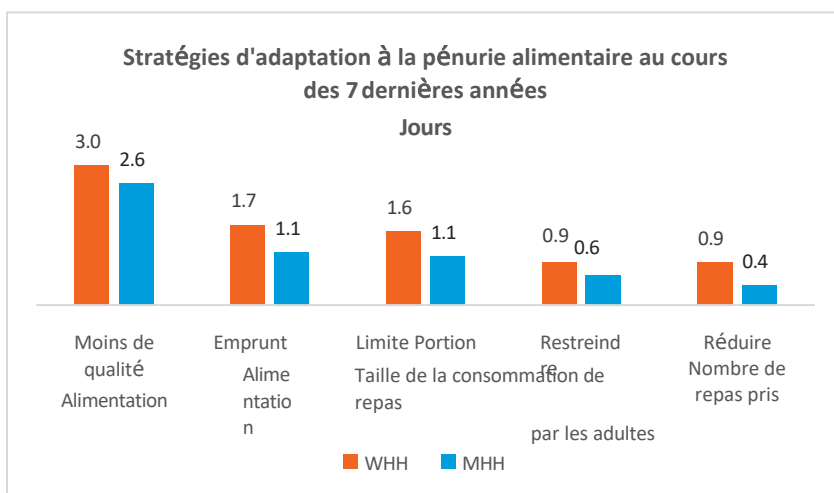


Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

### Stratégies d'adaptation négatives

Il existe une disparité évidente entre le niveau de pénurie alimentaire que connaissent les PVS et les MHH. Comme le montrent les figures ci-dessus, une proportion nettement plus importante de PVS déclarent ne pas avoir de nourriture à manger et passer une journée entière sans manger, par rapport aux MHH.

Les données du WoAA montrent également qu'une plus grande proportion de WHH que de MHH ont été contraints d'adopter, au cours des sept jours précédant la consultation, diverses stratégies pour tenter de faire face à la pénurie alimentaire. Ces stratégies comprennent le recours à des aliments moins appréciés, l'emprunt de nourriture ou l'aide de parents ou d'amis, la limitation de la taille des portions des repas, la restriction de la consommation par les adultes pour les enfants en bas âge et la réduction du nombre de repas pris par jour.

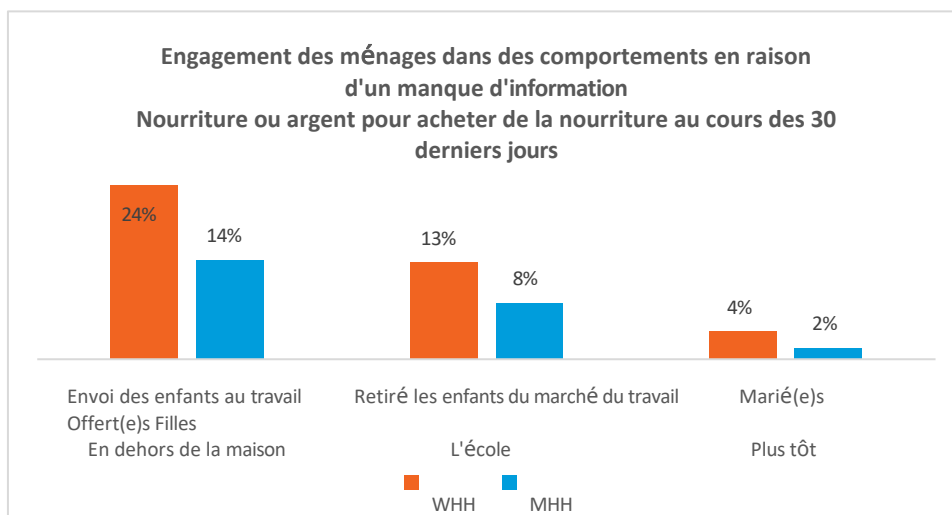


Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Si l'on compare le score de consommation alimentaire des ménages, les résultats de l'enquête WoAA indiquent que 25 % des WHH ont un score de consommation alimentaire médiocre, contre 17 % des Male Headed Households (MHH)<sup>50</sup>.

Les données de la WoAA indiquent que les WHH ont été plus sévèrement affectés par les stratégies d'adaptation négatives dues à l'insécurité alimentaire que les MHH. En ce qui concerne la période de 30 jours précédant l'entretien, une plus grande proportion de femmes chefs de famille ont indiqué qu'elles envoyaient leurs enfants travailler à l'extérieur, qu'elles les retiraient de l'école et qu'elles mariaient leurs filles plus tôt que prévu.

<sup>50</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA) PowerPoint.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

### Accès des femmes aux moyens de subsistance et à l'emploi économique

Le paysage économique des femmes et des jeunes filles en Afghanistan s'est considérablement détérioré depuis prise du pouvoir par les talibans en août 2021. Les restrictions, notamment celles relatives à l'accompagnement obligatoire d'un *mahram*, font qu'il est plus difficile pour les femmes de travailler et de gagner leur vie. Le manque d'accès au financement pour la création et l'exploitation d'une entreprise est au cœur des difficultés économiques auxquelles sont confrontées les femmes en Afghanistan, un problème que beaucoup rencontraient déjà avant août 2021<sup>51</sup>. Dans ce contexte, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de recevoir des prêts de la famille ou d'amis plutôt que de banques. Une enquête en 2024 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes montre que les personnes interrogées qui ont le plus souvent obtenu des prêts l'ont fait auprès de leur famille (61 %), de leurs amis (45 %) et d'autres entreprises (21 %), 5 % seulement des personnes interrogées ayant indiqué avoir reçu des prêts d'institutions financières officielles<sup>52,53</sup>. L'enquête du PNUD a également mis en évidence une diminution des entreprises d'exportation dirigées par des femmes, puisque (pour l'année 2022) 14 des 49 femmes entrepreneurs ont signalé une réduction des exportations en raison de restrictions sur les systèmes de paiement et de fermetures de couloirs aériens.<sup>53</sup> Les obstacles à l'octroi de licences pour les entreprises dirigées par des femmes ont également été fréquemment mentionnés par les personnes interrogées, 28 % seulement des entreprises dirigées par des femmes interrogées par le PNUD ayant indiqué être enregistrées et avoir obtenu une licence auprès des organismes de facto respectifs.<sup>54</sup> En outre, de nombreuses personnes interrogées ont indiqué que les restrictions à l'encontre des femmes continuent d'empêcher l'accès aux fournisseurs et aux marchés, la majorité (36 sur 49) des personnes interrogées par le PNUD ayant mis en évidence des défis opérationnels fondés sur la discrimination. Parmi les difficultés rencontrées figurent les interdictions faites aux femmes de se rendre sur les marchés locaux, dans d'autres provinces ou à l'étranger, et les interdictions locales de participer à des foires commerciales ou à des expositions sans un *mahram*.<sup>55</sup> Outre le faible niveau de prêts formels accessibles aux femmes, celles-ci sont également confrontées à d'importantes difficultés d'accès aux services financiers en général. En 2021, seules 5 % des femmes afghanes avaient un compte bancaire à leur nom, contre 15 % des hommes, et ce manque d'indépendance financière ne fait qu'accentuer les inégalités entre les hommes et les femmes au sein des ménages et des communautés<sup>(56)</sup>.

<sup>51</sup>Inan, F. et al. 2024. [À l'écoute des femmes entrepreneurs en Afghanistan : Leur lutte et leur résilience](#). PNUD (Programme des Nations unies pour le développement).

<sup>52</sup>Ibid.

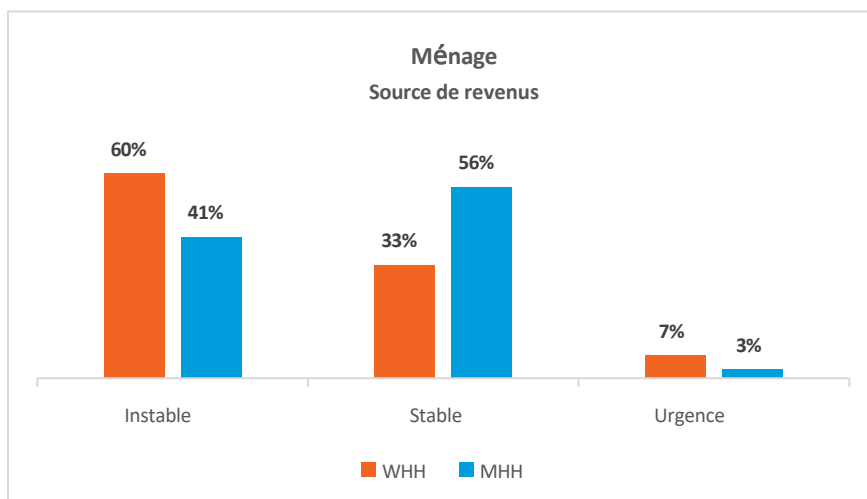
<sup>53</sup>Ibid.

<sup>54</sup>Ibid.

<sup>55</sup>Ibid.

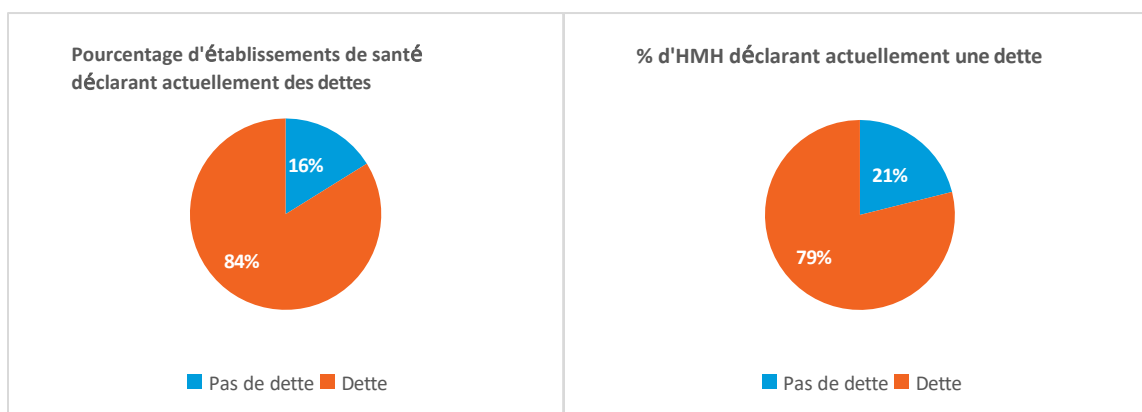
<sup>56</sup>Qazizada, M. 2024. ["Impacts de l'interdiction des Talibans sur le travail et l'éducation des femmes"](#). Devpolicy Blog. 9 février 2024 ; Runde, D. F., Pforzheimer, A., Bryja, T. et C. Smutny, 2024. [L'avenir de l'aide à l'Afghanistan : A Dilemma](#). Center for Strategic & International Studies.

Au niveau des ménages, les données ont également montré que les WHH ont des niveaux inférieurs de revenu par membre du ménage et de stabilité des moyens de subsistance, ainsi qu'un endettement des ménages plus élevé, par rapport aux MHH. Une façon d'explorer l'étendue de cette dynamique est d'examiner le revenu des WHH par rapport à celui des MHH. Les données du WoAA ont montré une diminution substantielle du revenu annuel par membre du ménage des WHH par rapport à l'année précédente (de 1 781 AFN à 1 062 AFN, soit une réduction d'environ 40 cent), et une diminution plus modérée chez les MHH (de 1 683 AFN à 1 403 ANF, soit une réduction d'environ 16 pour cent)<sup>57</sup>. Il a également été indiqué que le revenu net des PSM a diminué en moyenne de 2 980 AFN par rapport à l'année précédente - en grande partie à cause d'une réduction (d'environ 43 pour cent) du travail salarié, alors que ce chiffre a augmenté de 78 AFN pour les MHH.<sup>58</sup> Selon les données du WoAA, 60 % des WHH dépendent d'une source de revenus instable, contre 41 % des MHH.<sup>59</sup>



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

En outre, un pourcentage plus élevé de WHH fait état de dettes ménagères que de MHH ; 84 % des WHH déclarent avoir des dettes, contre 79 % des MHH<sup>60</sup>.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

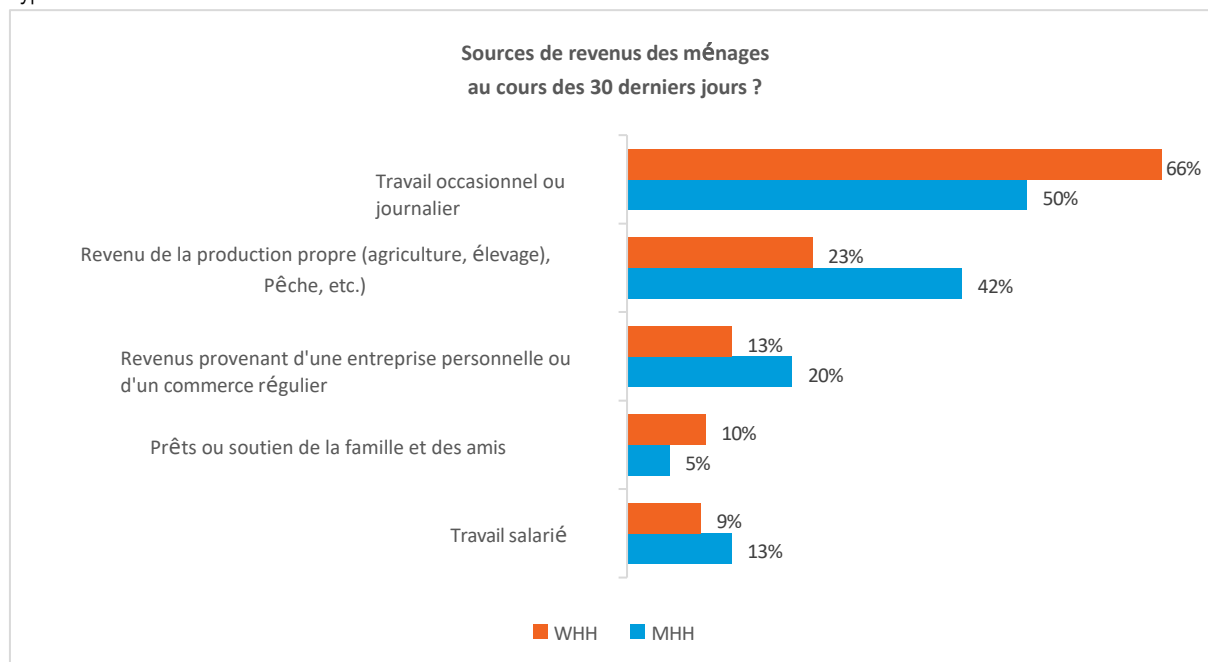
<sup>57</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup>Ibid.

<sup>60</sup>Ibid.

Les conclusions tirées des données du WoAA indiquent également que les flux de revenus des MHH sont plus fiables que ceux des WHH, et qu'ils sont souvent basés sur la propriété d'une entreprise ou d'un bien. Les WHH ont moins accès à ce type d'actifs.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données disponibles permettent de conclure que les WHH sont dans une position globalement plus faible que les MHH en termes de revenu par membre du ménage, de stabilité des moyens de subsistance et d'endettement du ménage.

Lorsqu'on leur a demandé qui travaillait au sein du ménage pour les WoAA, 73 % des WHH ont déclaré qu'au moins un homme travaillait, tandis que 59 % ont déclaré qu'au moins une femme travaillait<sup>61</sup>. Dans les MHH, 97 % avaient au moins un homme qui travaillait et seulement 9 % avaient au moins une femme qui travaillait.

Comme le montrent les données, les hommes sont légèrement plus susceptibles d'exercer un travail rémunéré que les femmes, tandis qu'au sein des MHH, une faible proportion de femmes membres exerce une activité rémunérée<sup>62</sup>. Cependant, les membres féminins et masculins sont plus susceptibles de travailler au sein des WHH que des MHH, avec une fréquence plus élevée de membres masculins travaillant, une dynamique probablement due aux normes culturelles, aux lois restrictives en matière de genre et aux disparités dans l'accès à l'éducation et à l'emploi.

Une situation similaire a été observée chez les femmes membres de MHH, avec 18 pour cent des personnes interrogées déclarant avoir travaillé au cours des 30 derniers jours, contre 24 pour cent en 2023. Plus de la moitié des personnes interrogées (54 %) ont indiqué qu'elles exerçaient un informel (occasionnel/quotidien), citant le manque d'opportunités d'emploi (57 %) et le manque d'éducation (43 %) comme principaux obstacles à l'obtention d'un emploi (formel)<sup>63</sup>.

De multiples obstacles se combinent pour limiter la capacité des femmes à générer leurs propres moyens de subsistance. Plus de 70 % des femmes dans les centres d'hébergement citent les barrières sociales et culturelles comme des obstacles importants à l'emploi. L'impact des restrictions imposées par la DFAE a encore réduit la capacité des femmes à travailler dans divers secteurs, y compris les ONG et même les salons de beauté, qui avaient été une source vitale de revenus pour beaucoup (et, en fait, des espaces sociaux locaux propices à l'interaction commerciale entre les femmes)<sup>64</sup>.

<sup>61</sup>Ibid.

<sup>62</sup>Ibid.

<sup>63</sup>Les obstacles liés aux interdictions ont été supprimés de l'évaluation du WoAA 2024. Cependant, en 2023, 34 % des femmes membres du ménage ont été exclues de l'évaluation. ont déclaré que les "restrictions sociales (y compris les nouvelles interdictions/politiques)" constituaient un obstacle.

<sup>64</sup>ONU Femmes. 2024. [FAQ : Les femmes afghanes trois ans après la prise du pouvoir par les talibans](#). FAQ, 12 août 2024 ; Qazizada, M. 2024. ["Impacts de la L'interdiction du travail et de l'éducation des femmes par les talibans"](#). Blog Devpolicy. 9 février 2024.

La limitation de la capacité des femmes à générer des moyens de subsistance peut avoir une influence négative sur la dynamique des ménages. La privation des droits économiques des femmes s'accompagne d'une augmentation de la violence domestique. L'absence d'opportunités génératrices de revenus peut également les déséquilibrer de pouvoir existants, ce qui rend difficile pour les femmes de défendre leurs droits ou de soutenir d'autres femmes.

### Génération de revenus à domicile

Un grand nombre de femmes et de jeunes filles en Afghanistan sont passées à l'auto-emploi à domicile comme principal moyen de gagner de l'argent. Ce changement semble être le résultat des normes traditionnelles existantes ainsi que de l'impact des restrictions imposées par le DFAE sur la participation des femmes au marché du travail formel.

Les projets entrepris par les femmes et les jeunes filles dans tout le pays comprennent des activités à petite échelle telles que la couture, l'artisanat et les soins aux animaux<sup>65</sup>. Cependant, la capacité à maintenir ces rôles dépend souvent de l'approbation des parents masculins - et de nombreux autres problèmes peuvent se poser, notamment l'accès limité au matériel nécessaire et aux procédures d'enregistrement pour les entreprises formelles<sup>66</sup>.

En outre, de nombreuses femmes afghanes n'ont pas accès aux informations sur la manière d'enregistrer leur entreprise et ont généralement un niveau d'éducation inférieur à celui des hommes. Elles sont également moins susceptibles de posséder un téléphone, d'être alphabétisées ou d'avoir accès à l'internet<sup>67</sup>. Elles rencontrent des obstacles pour accéder aux marchés afin d'acheter des fournitures en raison, entre autres, des exigences du *mahram*. Tous ces obstacles (combinés) entravent la capacité des femmes à travailler efficacement à domicile.

## Santé

### ENGAGEMENTS DES GROUPES SECTORIELS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

- Assurer la formation et le renforcement des capacités des partenaires des clusters en matière de programmation sensible au genre et renforcer les capacités des WLO en matière de santé dans le cadre de la réponse humanitaire.
- Veiller à ce que la dimension de genre soit intégrée dans le cycle de programmation du groupe sectoriel Santé, que les évaluations soient fondées sur des données ventilées par sexe, âge et handicap (SADDD) et que les conclusions des évaluations soient intégrées dans la planification.
- Réexaminer et réviser les critères d'adhésion aux clusters afin de permettre une plus grande flexibilité pour l'inclusion des WLO.

Les femmes et les jeunes filles sont confrontées à des obstacles considérables pour accéder aux services de santé essentiels en Afghanistan, en raison de normes restrictives liées au genre et d'inégalités systémiques. Les normes traditionnelles en matière de genre limitent considérablement l'accès des femmes aux services de santé.

L'autonomie des femmes dans la prise de décisions liées à la santé pour elles-mêmes ou pour leurs enfants<sup>(68)</sup>. Ce manque de pouvoir entraîne des retards dans le recours aux soins et contribue à de moins bons résultats en matière de santé pour les femmes<sup>(69)</sup>. En outre, dans certaines provinces, l'obligation pour les femmes d'être accompagnées d'un *mahram* dans les établissements de santé ajoute des obstacles supplémentaires pour les femmes, tandis que les femmes qui n'ont pas de *mahram* à leur disposition ont du mal à accéder aux services de santé

Diverses contraintes financières limitent l'accès des femmes aux soins de santé. Les coûts indirects liés au transport et à la location des logements sont particulièrement lourds pour les femmes, qui doivent souvent prendre en charge les frais de logement des hommes.

<sup>65</sup>Banque mondiale. 2022. [Afghanistan Welfare Monitoring Survey \(AWMS\) : Round 2 \(novembre 2022\)](#).

<sup>66</sup>ONU Femmes. 2024. [FAQ : Les femmes afghanes trois ans après la prise du pouvoir par les talibans](#). FAQ. 12 août 2024 ; Runde, D. F., Pforzheimer, A., Bryja, T. et C. Smutny, 2024. [L'avenir de l'aide à l'Afghanistan : A Dilemma](#). Center for Strategic & International Studies.

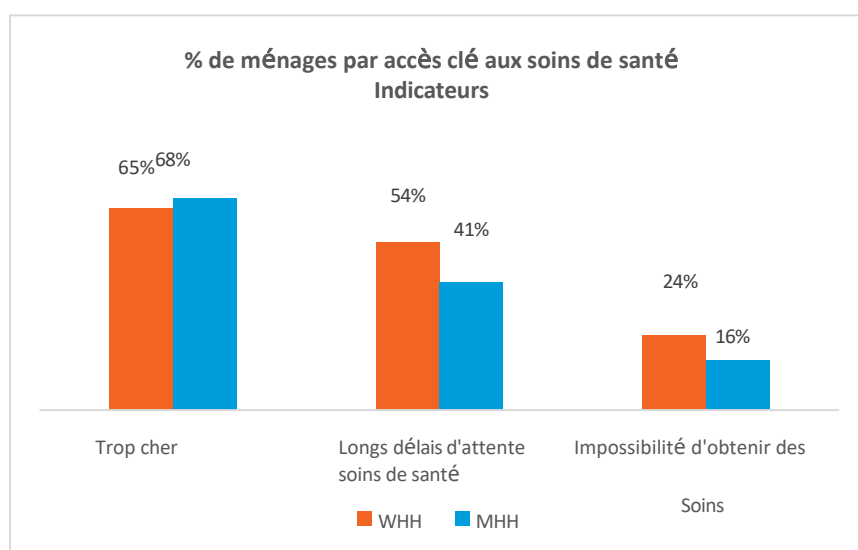
<sup>67</sup>GIHA WG. 2023. [Analyse rapide de l'égalité des sexes en Afghanistan 2023](#).

<sup>68</sup>Ibid.

<sup>69</sup>Human Rights Watch. 2024. ["Un désastre pour l'avenir prévisible" : La crise des soins de santé en Afghanistan](#).

des parents les accompagnant aux rendez-vous<sup>70</sup>, les frais de transport, d'hébergement et de nourriture liés à la fréquentation des centres de soins étant souvent doublés<sup>(71)</sup>.

Ces obstacles sont d'autant plus importants pour les femmes vivant en rural, qui doivent généralement parcourir de plus longues distances que celles vivant en milieu urbain pour recevoir des soins. Dans une enquête illustrant ce phénomène, les femmes interrogées vivant en milieu rural étaient trois fois plus nombreuses que leurs homologues vivant en milieu urbain à citer la distance comme principal obstacle à l'accès aux services de santé<sup>72</sup>. En outre, plus de deux fois plus de femmes vivant en milieu rural ont déclaré que le manque de moyens de transport constituait un obstacle important à l'obtention de soins de santé<sup>73</sup>. Les difficultés financières ont contraint de nombreuses familles afghanes à emprunter de l'argent ou à vendre des biens pour pouvoir se soigner, 97,5 % des personnes interrogées par Médecins sans frontières ayant fait état de telles difficultés<sup>(74)</sup>.<sup>(74)</sup> Les besoins des femmes en matière de soins de santé semblent, dans de nombreux cas, ne pas être prioritaires au sein des ménages et seulement 10 % des femmes peuvent répondre à leurs besoins de base en matière de santé, contre 23 % des hommes.<sup>75</sup> En outre, les femmes en situation de handicap indiquent plus fréquemment (28 %) que les hommes en situation de handicap (23 %) qu'elles reportent un traitement médical en raison de la pression financière.<sup>76</sup>



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA mettent en évidence certains des obstacles auxquels sont confrontées les femmes et les jeunes filles dans l'accès aux soins de santé en comparant les obstacles rencontrés par les WHH et les MHH, les résultats montrant qu'une plus grande proportion de WHH n'est pas en mesure d'obtenir des soins de santé, par rapport aux MHH. Les résultats montrent qu'une plus grande proportion de femmes chefs de famille n'est pas en mesure d'obtenir des soins de santé, par rapport aux femmes chefs de famille.

<sup>70</sup>Médecins sans frontières. 2023. [Obstacles persistants à l'accès aux soins de santé en Afghanistan : Les répercussions d'une crise prolongée et d'une situation économique catastrophique ; Afghanistan : Privé de soins de santé par la pauvreté, les restrictions et un système dysfonctionnel](#). Communiqué de presse. 6 février 2023.

<sup>71</sup>Groupe de travail GiHA. 2023. [Analyse rapide du genre en Afghanistan 2023](#).

<sup>72</sup>Malik, S., Khan, Z. et Rahimi, A. (2024). "Barriers to Healthcare Access for Afghan Women : A Rural-Urban Analysis". BMC Public Health.

<sup>73</sup>Médecins sans frontières. 2023. [Obstacles persistants à l'accès aux soins de santé en Afghanistan : Les répercussions d'une crise prolongée et d'une situation économique désastreuse ; Afghanistan : Privé de soins par la pauvreté, les restrictions et un système dysfonctionnel](#). Communiqué de presse. 6 février 2023 ; Ground Truth Solutions, Salma Consulting. 2023. [Renforcement de la responsabilité envers les femmes et les filles en Afghanistan](#). Preliminary Quantitative Findings. ONU Femmes.

<sup>74</sup>Médecins sans frontières. 2023. [Afghanistan : Privé de soins par la pauvreté, les restrictions et les dysfonctionnements du système](#). Communiqué de presse. 6 février 2023.

<sup>75</sup>Médecins sans frontières. 2023. [Obstacles persistants à l'accès aux soins de santé en Afghanistan : Les répercussions d'une crise prolongée et d'une situation économique désastreuse](#) Human Rights Watch. 2024. [HYPERLINK "https://www.hrw.org/report/2024/02/12/disaster-foreseeable-future/afghanistans-healthcare-crisis"](https://www.hrw.org/report/2024/02/12/disaster-foreseeable-future/afghanistans-healthcare-crisis) "A Disaster for the Foreseeable Future" : La crise des soins de santé en Afghanistan.

<sup>76</sup>Ground Truth Solutions, Salma Consulting. 2023. [Renforcement de la responsabilité envers les femmes et les filles en Afghanistan](#). Preliminary Quantitative Findings. ONU Femmes ; GiHA WG. 2023. [Analyse rapide du genre en Afghanistan 2023](#).

Les WHH sont plus préoccupés par les dépenses de santé, bien que les WHH consacrent une plus grande part du revenu du ménage aux soins de santé que les MHH : 19 %, contre 14 % pour les MHH<sup>77</sup>.

En outre, les femmes de MHH interrogées dans le cadre du WoAA ont fait état d'un accès limité aux centres de santé, 60 % d'entre elles indiquant qu'elles n'y avaient accès que lorsqu'elles étaient accompagnées d'un *mahram*. Parmi les femmes qui ont pu accéder aux soins de santé, beaucoup ont indiqué qu'elles étaient confrontées à d'autres difficultés importantes, notamment la réception de médicaments incorrects (34 %), de longs délais d'attente (33 %) et l'indisponibilité du traitement (26 %).<sup>78</sup>

Parmi les personnes interrogées, 24 % ont déclaré qu'au moins un membre de leur ménage avait un besoin de soins de santé non satisfait au cours des trois mois précédant l'entretien, contre 16 % des interrogées<sup>(79)</sup>.

### Santé mentale

Dans une étude réalisée en 2024 sur la santé mentale des femmes en Afghanistan, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) donne un aperçu révélateur de la dynamique qui prévaut dans le pays :

Les femmes afghanes sont contraintes par des rôles féminins imposés par la société qui limitent leur autonomie, leur mobilité et leur accès à des ressources telles que les finances et les espaces sociaux. Même lorsqu'elles travaillent, les femmes restent responsables des tâches ménagères, de la garde des enfants et des soins aux personnes âgées. De nombreuses femmes déclarent que ces attentes sont restrictives et ont un impact négatif sur leur santé mentale<sup>(80)</sup>.

Cette dynamique a été exacerbée par les restrictions imposées par le DFAE, et un sentiment de perte d'espoir semble prévaloir chez de nombreuses femmes, qui considèrent que la diminution de leur rôle dans la vie afghane ne fait qu'accentuer le fait qu'elles sont devenues un élément fixe de leur État.

Comme le une femme citée dans l'étude de l'UNFPA, "le pays veut simplement que nous restions à la maison et que nous nous occupions de tout le monde" : "Le pays veut simplement que nous restions à la maison et que nous nous occupions de tout le monde. C'est comme un trou noir ; nous n'avons pas d'autres choix ni d'échappatoire. Je veux pas de cette vie. Mais c'est mon travail en tant que femme en Afghanistan"<sup>(81)</sup>.

Les nombreux décrets du DFA limitant l'accès des femmes aux espaces publics, à l'éducation et à l'emploi ont également contribué aux sentiments d'isolement et d'impuissance, encore renforcés par le durcissement des restrictions du DFA<sup>(82)</sup>. Dans l'étude de l'UNFPA de 2024, de nombreuses personnes interrogées ont souligné que les restrictions du DFA étaient devenues plus strictes, entraînant un sentiment accru d'enfermement et de perte d'autonomie.<sup>(83)</sup> Dans ce contexte, l'étude de l'UNFPA suppose que la conscience d'être confiné, associée à la perte de l'identité professionnelle et du statut social, contribue de manière significative à la prévalence de la tension mentale et des troubles tels que la dépression et l'anxiété chez les femmes en Afghanistan<sup>(84)</sup>.

Les conditions réduites dans lesquelles les femmes afghanes participent à la vie de leur société sont encore exacerbées par les difficultés économiques, la violence domestique et le manque d'accès aux services de santé mentale. À la suite de l'interdiction faite aux femmes afghanes de travailler pour des ONG en Afghanistan, l'accès aux services de santé mentale et psychosociaux a considérablement diminué et de nombreuses femmes n'ont pas les moyens de payer les coûts associés services disponibles, tandis que les réseaux de soutien informels s'amenuisent<sup>(85)</sup>.

<sup>77</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA) PowerPoint.

<sup>78</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>79</sup>Ibid.

<sup>80</sup>FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population), Salma Consulting. 2024. [Évaluation de la santé mentale : Améliorer la réponse psychosociale de l'UNFPA et d'améliorer l'accès aux services en Afghanistan](#). UNFPA.

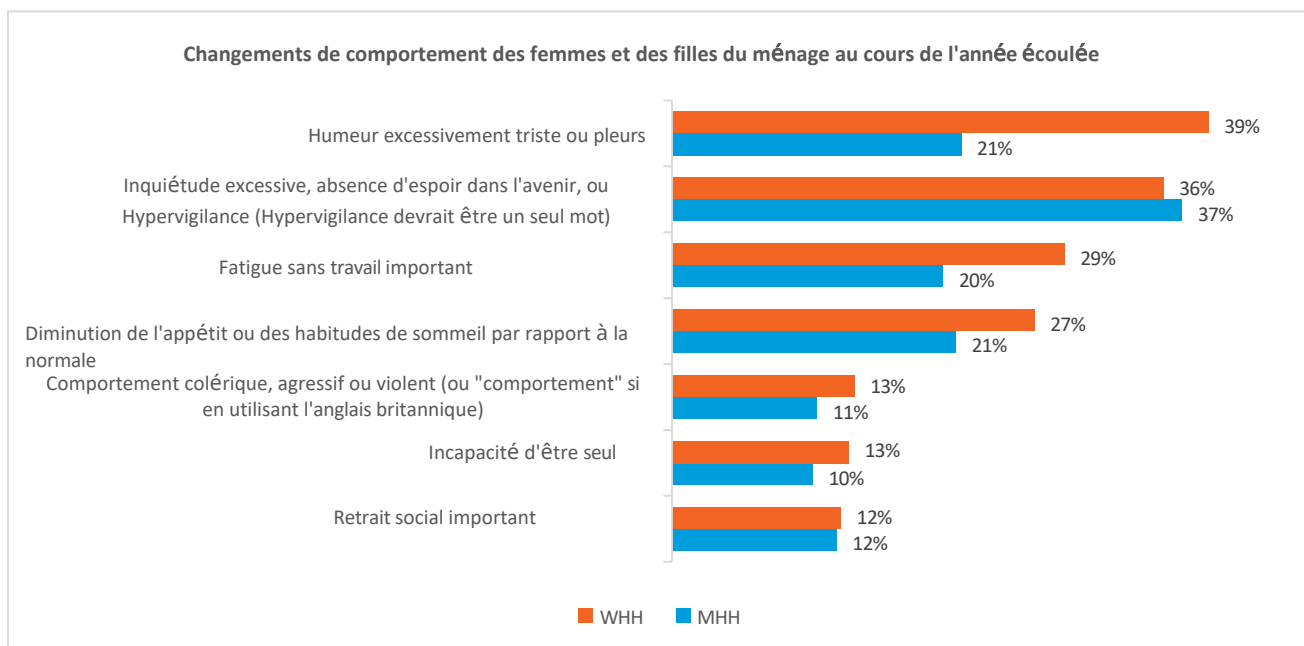
<sup>81</sup>Ibid.

<sup>82</sup>Pôle de protection Afghanistan. 2023. [Afghanistan Protection Analysis Update : Update on the protection environment following the ban on female aid workers](#). Juillet 2023 ; ONU Femmes, UNAMA (Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan), OIM. 2024. [Rapport de synthèse des consultations des femmes à l'échelle du pays](#). Février 2024.

<sup>83</sup>UNFPA, Salma Consulting. 2024. [Évaluation de la santé mentale : Améliorer la réponse psychosociale de l'UNFPA et accroître l'accès aux services dans les pays en développement. Afghanistan](#). UNFPA.

<sup>84</sup> Ibid.

<sup>85</sup>Pôle de protection Afghanistan. 2023. [Afghanistan Protection Analysis Update : Update on the protection environment following the ban on female aid workers](#). Juillet 2023.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA mettent en évidence l'impact de la situation actuelle sur la santé mentale des femmes et des jeunes filles. Les WHH et les MHH ont tous deux signalé que leurs membres féminins présentaient les signes potentiels d'une mauvaise santé mentale énumérés dans la figure ci-dessus. Seuls 24 % des femmes en situation de pauvreté et 33 % des hommes en situation de pauvreté ont déclaré que les femmes/filles de leur foyer n'avaient ressenti aucun des signes potentiels énumérés.

Plusieurs études d'ONU Femmes ont analysé les effets sur la santé mentale des femmes et des filles des conditions prévalant en Afghanistan. Une enquête réalisée en mars 2023 a révélé que 48 % des personnes interrogées connaissaient au moins une femme ou une fille qui avait souffert d'anxiété ou de dépression depuis août 2021<sup>86</sup>, et que 8 % d'entre elles avaient fait une tentative de suicide<sup>87</sup>. Historiquement, les femmes représentent 80 % des cas de suicide en Afghanistan, ce qui met en évidence une tendance inquiétante<sup>88</sup>. La nature généralisée des répercussions sur la santé mentale des femmes et des filles afghanes est importante, et l'intervention dans ce domaine doit être prioritaire.

La crise de la santé mentale n'affecte pas seulement les femmes individuellement, elle a aussi des implications plus larges pour les familles et les enfants. La recherche indique un lien bidirectionnel entre une mauvaise santé mentale et la violence domestique<sup>89</sup>, tandis que les mères souffrant d'une mauvaise santé mentale peuvent faire preuve d'une irritabilité et d'une agressivité accrues à l'égard des enfants<sup>90</sup>.

Malgré la stigmatisation des problèmes de santé mentale en Afghanistan, des études récentes et l'expérience des prestataires de services<sup>91</sup> montrent que les services formels de santé mentale sont très . Cependant, ces services restent largement inaccessibles en raison de contraintes financières et de politiques restrictives<sup>92</sup>.

<sup>86</sup>ONU Femmes. 2024. [La détermination des femmes afghanes face à l'effacement : trois ans après la prise du pouvoir par les talibans](#). Policy Paper. Août 2024 ; Protection Cluster Afghanistan. 2023. [Afghanistan Protection Analysis Update : Update on the protection environment following the ban on female aid workers](#). Juillet 2023.

<sup>87</sup>Bishnaw. 2023. [Women's Peace Brief - March 2023 : Impact of Taliban Restrictions on Afghan Women's Economic Conditions and Mental Health](#), cité dans UN Women. 2024. [Resolve of Afghan Women in the Face of Erasure : Three Years Since the Taliban Takeover \(La détermination des femmes afghanes face à l'effacement : trois ans après la prise du pouvoir par les talibans\)](#). Document d'orientation. Août 2024, p. 5.

<sup>88</sup>ONU Femmes. 2024. [La détermination des femmes afghanes face à l'effacement : trois ans après la prise du pouvoir par les talibans](#). Document d'orientation. Août 2024.

<sup>89</sup>Devries KM, Mak JY, Bacchus LJ, Child JC, Falder G, et al. (2013) Intimate Partner Violence and Incident Depressive Symptoms and Suicide Attempts : A Systematic Review of Longitudinal Studies. *PLOS Medicine* 10(5) : e1001439. <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001439>.

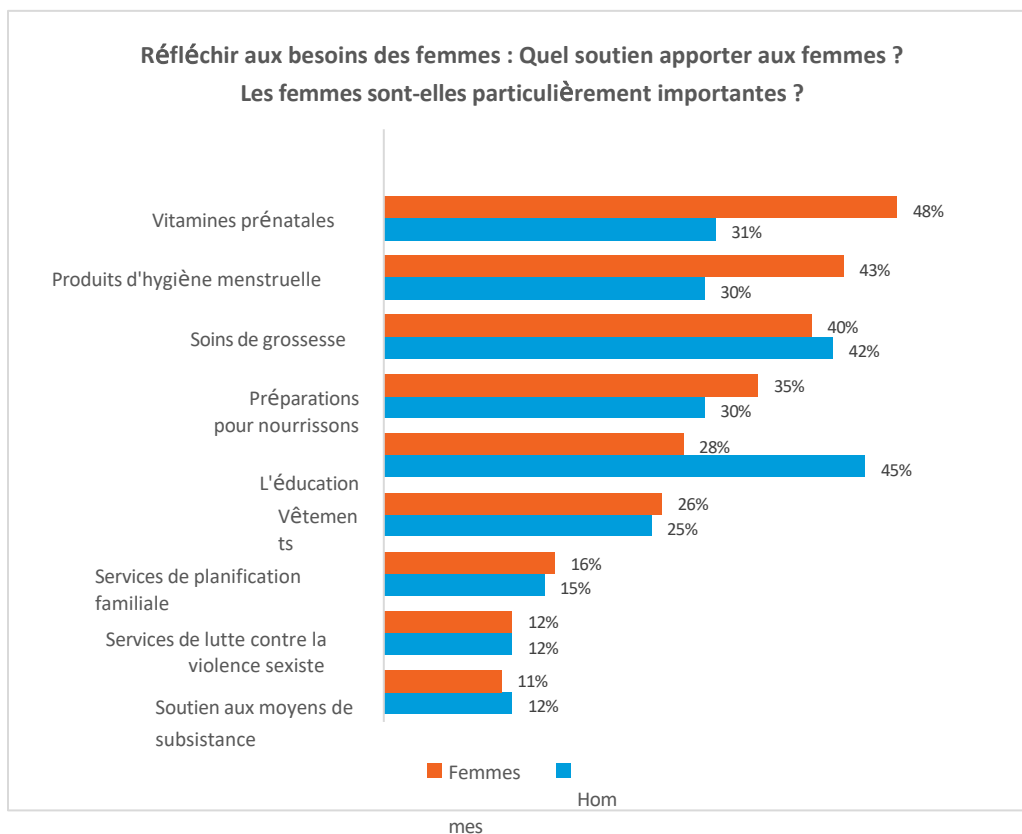
<sup>90</sup>Ibid ; ONU Femmes, UNAMA, OIM. 2024. [Rapport de synthèse des consultations nationales des femmes](#). Février 2024.

<sup>91</sup>Voir par exemple : <https://www.unhcr.org/news/stories/counselling-offers-afghan-women-safe-space-share-their-mental-health-struggles>

<sup>92</sup>Pôle de protection Afghanistan. 2023. [Afghanistan Protection Analysis Update : Update on the protection environment following the ban on female aid workers](#). Juillet 2023 ; Gehrig, M. et C. Willisroft. 2024. [Afghanistan Gender Country Profile 2024 : Résumé](#).

## Santé maternelle

L'enquête de perception de Ground Truth Solutions-Salma Consulting souligne que le désir de soutien lié à la grossesse, à la maternité et à l'hygiène menstruelle a été le plus fréquemment exprimé par les communautés. Il est clair que les membres de la communauté (hommes et femmes) apprécient le soutien aux soins maternels des femmes, tels que les vitamines prénatales, les soins de grossesse et le lait maternisé.



Source : GTS et enquêtes de perception de Salma pour le groupe de travail GIHA, 2024

L'Afghanistan est confronté à une grave crise de la santé maternelle et infantile, caractérisée par des taux de mortalité maternelle extrêmement élevés et des difficultés considérables d'accès aux services de santé. L'Afghanistan a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés de tous les États, soit 620 décès pour 100 000 naissances vivantes<sup>93</sup>. La gravité de cette situation est aggravée par des facteurs tels que l'accès limité aux soins prénatals, en particulier dans les zones difficiles d'accès, où environ 24 000 femmes accouchent chaque mois<sup>(94)</sup>.

Le niveau d'éducation est un indicateur des taux de mortalité maternelle et infantile en Afghanistan. Parmi les mères n'ayant reçu qu'une éducation primaire, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 61 décès pour 1 000 naissances vivantes, contre 35 décès pour 1 000 chez les enfants de mères ayant reçu une éducation supérieure<sup>95</sup>. L'enquête en grappes à indicateurs multiples sur l'Afghanistan 2022-2023 réalisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance indique un taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 55 décès pour 1 000 naissances vivantes, les zones rurales connaissant des taux encore plus élevés. Le niveau d'éducation maternelle et la situation géographique sont des indicateurs forts des niveaux de mortalité infantile<sup>(96)</sup>.

<sup>93</sup>OMS, UNICEF, FNUAP, Groupe de la Banque mondiale et UNDESA/Division de la population. Tendances de la mortalité maternelle 2000 à 2020. Genève, Organisation mondiale de la santé, 2023.

<sup>94</sup>OMS (Organisation mondiale de la santé). 2018. "Promouvoir les soins de santé maternelle et infantile en Afghanistan". Afghanistan. Actualités. Octobre 2018 ; Glass, N., Jalalzai, R., Spiegel, P. et L. Rubenstein. 2023. "La crise de la santé maternelle et infantile en Afghanistan". Conflict and Health 17 (18). 12 juin 2023.

<sup>95</sup>OMS. 2018. "Promouvoir les soins de santé maternelle et infantile en Afghanistan". Afghanistan. Actualités. Octobre 2018 ; UNICEF. Santé maternelle : Lectures recommandées. UNICEF Afghanistan.

<sup>96</sup>Glass, N., Jalalzai, R., Spiegel, P. et L. Rubenstein. 2023. "La crise de la santé maternelle et infantile en Afghanistan". Conflit et santé 17 (18). 12 juin 2023 ; Glass, N., Jalalzai, R. et L. Rubenstein. 2023. La crise de la santé maternelle et infantile en Afghanistan. Université John Hopkins.

Dans une étude réalisée en 2023 auprès de professionnels de la santé afghans, 43 % d'entre eux ont signalé une diminution de la disponibilité des soins prénatals depuis la prise de pouvoir par les talibans en août 2021, tandis que 57 % ont fait état d'une augmentation de la malnutrition infantile et 26 % d'une augmentation des complications obstétricales<sup>(97)</sup>.

### Santé sexuelle et reproductive

Les normes sociétales qui prévalent en Afghanistan empêchent souvent les femmes de demander des conseils médicaux nécessaires en matière de santé sexuelle et génésique<sup>98</sup>. Dans certains cas, les exigences du *mahram* signifient que les femmes ne peuvent pas demander de conseils en matière de santé sexuelle et génésique, de contraception ou d'aide en cas de violence domestique<sup>(99)</sup>.

Il est également difficile d'accéder à la contraception dans les dispensaires et les pharmacies, car l'accès à la contraception est limité et de nombreuses pharmacies ne vendent pas de contraceptifs<sup>100</sup>. On rapporte que des contraceptifs ont été retirés des rayons des pharmacies et que des femmes se sont vu refuser l'entrée dans les pharmacies sans une escorte masculine<sup>(101)</sup>.

### Santé des femmes *Workers*

Les normes culturelles exigeant que les femmes soient soignées par du personnel féminin entraînent d'importants obstacles à l'accès aux soins pour les femmes et les filles en Afghanistan<sup>(102)</sup>. Avec moins de 30 % de femmes parmi le personnel de santé du pays, et principalement concentrées dans les zones urbaines, l'accès aux femmes prestataires de soins reste très limité, en particulier dans les régions rurales<sup>103</sup>. Le personnel de santé féminin est toujours tenu de voyager avec un *mahram*<sup>104</sup>, et dans certains endroits, leur *mahram* est tenu de les accompagner pendant qu'elles travaillent<sup>(105)</sup>. ce qui a un impact sur la possibilité de se rendre à leur travail, sur l'heure de leur garde et sur la durée de celle-ci. Les déplacements pour se rendre au travail posent également des problèmes de sécurité ; 57,7 % des agents de santé féminins interrogés ont signalé des risques accrus lorsqu'ils se rendent au travail, y compris des cas de harcèlement lorsqu'ils le font sans être accompagnés d'un *mahram*. Les

la mise en œuvre de nouvelles restrictions aux droits des femmes a conduit à des résultats moins bons en matière de sécurité pour les femmes et à des cas de harcèlement et d'interpellation, à la fois par leurs communautés et par les autorités<sup>106</sup>.

Comme nous l'avons indiqué, le fait de limiter l'accès des femmes et des filles à l'éducation signifie qu'à moyen et long , le nombre de femmes médecins disponibles pour traiter les patientes diminuera encore<sup>107</sup>, l'entonnoir pour les femmes médecins afghanes étant encore plus étroit en raison de l'interdiction faite aux femmes de recevoir une éducation dans les établissements de formation médicale en décembre 2024.

<sup>97</sup>Ibid.

<sup>(98)</sup> <https://www.unhcr.org/news/indivfery-programme-tackles-afghanistan-s-high-maternal-and-infant-mortality-rates>.

<https://www.unicef.org/afghanistan/topics/maternal-health>

<sup>99</sup>Groupe de travail GiHA. 2023. *Analyse rapide du genre en Afghanistan 2023*.

<sup>100</sup>Ibid.

<sup>101</sup>Glass, N., Jalalzai, R., Spiegel, P. et L. Rubenstein. 2023. "La crise de la santé maternelle et infantile en Afghanistan". *Conflit et santé* 17

(18). 12 juin 2023 ; Glass, N., Jalalzai, R. et L. Rubenstein. 2023. *La crise de la santé maternelle et infantile en Afghanistan*. Université John Hopkins.

<sup>102</sup>OCHA (Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies). 2023. *Aperçu des besoins humanitaires de l'Afghanistan en 2023*.

<sup>103</sup>Ibid.

<sup>104</sup>Les restrictions imposées à la circulation et à l'emploi des femmes ont entraîné une pénurie de personnel de santé féminin, ce qui est essentiel pour fournir des soins respectant les sensibilités culturelles : Human Rights Watch. 2024. "Un désastre pour l'avenir prévisible" : *Afghanistan's Healthcare Crisis* ; Médecins Sans Frontières. 2023. "Afghanistan : Privé de soins de santé par la pauvreté, les restrictions et un système dysfonctionnel". Communiqué de presse. 6 février 2023.

<sup>105</sup>Les rapports indiquent que les femmes qui travaillent doivent souvent être accompagnées d'un mahram, même pendant leurs heures de travail, ce qui limite leur capacité à travailler et peut créer des tensions familiales, les familles devant choisir entre les revenus d'une femme et les responsabilités de son mahram : Médecins Sans Frontières. 2023. "Female Afghan healthcare workers hold fears for future following NGO ban Les travailleuses de la santé afghanes craignent pour leur avenir suite à l'interdiction des ONG" (. Voix du terrain. 19 janvier 2023 ; Barati,

H. et al. 2023. "Health Challenges After a Ban on Women Working in Non-governmental Organizations in Afghanistan (Défis sanitaires après l'interdiction faite aux femmes de travailler dans des organisations non gouvernementales en Afghanistan). *Cureus* 15 (6).

<sup>106</sup>Médecins sans frontières. 2023. "Les femmes afghanes travaillant dans le secteur de la santé craignent pour leur avenir suite à l'interdiction des ONG". Voix du terrain. 19 janvier 2023 ; Dawi, A. 2023. "Donors Pay Afghan Health Workers While Number of Female Doctors Shrinks Les donateurs paient les travailleurs de la santé afghans alors que le nombre de femmes médecins diminue)". *Voice of America English News. South & Central Asia*. 12 décembre 2023.

<sup>107</sup>L'interdiction de l'éducation pour les femmes a étouffé la formation des futures professionnelles de la santé, aggravant les pénuries existantes : Human Rights Watch. 2024. "Un désastre pour l'avenir prévisible" : *Afghanistan's Healthcare Crisis* ; Médecins Sans Frontières. 2023. *Obstacles persistants à l'accès aux soins de santé en Afghanistan : Les répercussions d'une crise prolongée et d'une situation économique désastreuse*.

Les restrictions en cours ont entraîné une baisse significative du nombre d'agents de santé féminins disponibles pour traiter les femmes et les enfants, ce qui a eu pour effet de réduire les résultats sanitaires pour ces groupes. Environ 10 % des ménages déclarent que l'absence de personnel de santé féminin limite leur accès aux établissements de soins<sup>108</sup>. Ce chiffre atteint 12 % dans les ménages ruraux, contre seulement 5 % dans les zones urbaines<sup>109</sup>. Dans la région du Sud-Est, cet obstacle concerne 22 % des ménages, ce qui met en évidence les disparités régionales en matière d'accès aux soins<sup>110</sup>.

Il est clair que les restrictions imposées à l'éducation, à l'emploi et à la mobilité des femmes ont des répercussions à court et à long terme sur l'accès des femmes et des jeunes filles aux soins de santé. La situation actuelle des femmes travaillant dans le secteur de la santé en Afghanistan est parsemée d'embûches qui affectent considérablement l'accès des femmes aux soins de santé. La combinaison de politiques restrictives, de barrières culturelles et de problèmes de sécurité favorise une situation désastreuse qui menace la santé des femmes et des enfants. La réduction de la participation des femmes au sein du personnel de santé rend les choses encore plus difficiles. Avant 2021, les femmes constituent une part importante du personnel de santé afghan. Une analyse des ressources humaines pour la santé en Afghanistan réalisée en 2023 a révélé que, parmi les 25 168 travailleurs de la santé employés par des ONG mettant en œuvre l'ensemble de services de santé de base et l'ensemble de services hospitaliers essentiels, 35 % étaient des femmes, ce qui donne un ratio hommes/femmes de 1,9. Cette répartition entre les sexes était constante dans les différentes provinces, ce qui indique une tendance nationale<sup>111</sup>. L'attention et le soutien immédiats de la communauté internationale sont essentiels pour résoudre ces problèmes et faire en sorte que les femmes afghanes puissent avoir accès aux services de santé essentiels sans crainte ni restriction.

## La nutrition

### ENGAGEMENTS DU GROUPE NUTRITION

- Assurer la formation et le renforcement des capacités des partenaires du groupe nutrition sur la programmation sensible au genre et le renforcement des capacités des agents de liaison pour la nutrition dans le cadre de la réponse humanitaire.
- Veiller à ce que la dimension de genre soit intégrée dans le cycle du programme du groupe sectoriel de la nutrition, que les évaluations soient basées sur des données ventilées par sexe et par âge et que les résultats des évaluations soient intégrés dans la planification de la réponse.
- Examiner et réviser les critères d'adhésion au groupe sectoriel sur la nutrition afin de permettre une plus grande flexibilité pour l'inclusion d'un plus grand nombre d'agents de liaison du travail.

Les femmes afghanes se heurtent à d'importants obstacles pour accéder aux services de nutrition, en raison des attentes de la société et des limitations imposées par divers décrets du DFAE - notamment ceux qui restreignent les mouvements des femmes et leur capacité à rechercher les soins médicaux nutritionnels nécessaires, y compris le soutien nutritionnel maternel<sup>112</sup>.

L'insécurité alimentaire et le manque d'autonomie dans les choix alimentaires peuvent avoir de graves conséquences sur la santé maternelle et infantile

En Afghanistan, les WHH semblent avoir plus de difficultés à accéder aux services de nutrition que les MHH - dans l'*Évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan 2024*, 30 % des WHH ont indiqué qu'ils n'avaient pas accès aux services de nutrition.

<sup>108</sup>Médecins sans frontières. 2023. "Les femmes afghanes travaillant dans le secteur de la santé craignent pour leur avenir suite à l'interdiction des ONG". Voix du terrain. 19 janvier 2023 ; Dawi, A. 2023. "Donors Pay Afghan Health Workers While Number of Female Doctors Shrinks Les donateurs paient les travailleurs de la santé afghans alors que le nombre de femmes médecins diminue". Voice of America English News. South & Central Asia. 12 décembre 2023.

<sup>109</sup>Ibid.

<sup>110</sup>Ibid.

<sup>111</sup>Naseri S (OMS), et al. Analysis of human resources for health in Afghanistan. East Mediterranean Health J. 2023 ; 29(3):177-185.

<sup>112</sup>FHI360. 2022. "La crise alimentaire en Afghanistan à travers les yeux d'une mère". 30 août 2022.

ont eu besoin de services de nutrition au cours des trois mois précédant l'entretien. En comparaison, ce chiffre était de 20 % pour les MHH. Cet ensemble de données montre également qu'un pourcentage plus important de PVS vivent plus loin des services de nutrition que les MHH : 21 % des WHH vivent à une heure ou plus d'un centre de nutrition, contre 17 % des MHH<sup>113</sup>. 25 % des femmes vivant dans des MHH ont déclaré ne pas pouvoir accéder aux services de nutrition, la principale raison invoquée étant le manque de centres disponibles (22 %)<sup>114</sup>.

### **Femmes enceintes et allaitantes femmesW**

En Afghanistan, les normes de genre qui prévalent et les restrictions imposées par le DFAE concernant les femmes entraînent de sérieuses difficultés pour les femmes enceintes et allaitantes à satisfaire leurs besoins nutritionnels<sup>115</sup>- une dynamique qui accroît considérablement les risques sanitaires auxquels sont confrontées. Une interaction complexe de facteurs, dont l'effondrement économique, le changement climatique et l'instabilité politique, a encore aggravé une crise alimentaire déjà terrible dans le pays, en particulier pour les femmes et les jeunes filles. Les trois points suivants illustrent cette :

1. L'effondrement économique consécutif au retrait de l'aide au développement à grande échelle a entraîné un chômage généralisé, une perte de revenus et l'impossibilité d'acheter de la nourriture ;
2. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement entraînent des sécheresses et des inondations fréquentes qui perturbent les cycles agricoles.
3. L'instabilité politique et les sanctions, associées au maintien des restrictions draconiennes imposées par le DFAE, ont entraîné la suspension de l'aide gouvernementale à l'Afghanistan par les pays occidentaux et le gel des avoirs de l'Afghanistan, ce qui a également eu une incidence sur la capacité du DFAE à faire face à l'insécurité alimentaire.

Ces facteurs interdépendants ont créé une grave crise alimentaire, laissant des millions d'Afghans confrontés à une faim et une malnutrition sévères<sup>116</sup>.

Les femmes enceintes et allaitantes ont des besoins nutritionnels accrus pour préserver leur santé et celle de leurs enfants. Ces besoins comprennent un apport accru en protéines, vitamines et minéraux, qui ne sont souvent pas satisfaits en raison des pratiques culturelles qui limitent les choix alimentaires des femmes, notamment le fait que les femmes ont tendance à manger le moins et le dernier dans les situations de pénurie de nourriture. De nombreuses femmes afghanes prennent moins de trois repas par jour et déclarent se sentir mal à l'aise lorsqu'elles mangent plus que les autres membres de la famille<sup>117</sup>.

Les réponses aux questions posées aux femmes chefs de famille et aux femmes membres de familles monoparentales dans le cadre de la WoAA indiquent que les femmes enceintes et allaitantes consomment moins de nourriture que d'habitude. En effet, 77 % des femmes interrogées ont indiqué que les femmes enceintes ou allaitantes de leur foyer mangeaient moins que d'habitude, citant les principales raisons suivantes : manque de nourriture, manque d'argent pour acheter de la nourriture, et consommation de moins de nourriture pour que les plus jeunes membres du foyer puissent manger<sup>118</sup>. Un apport alimentaire inadéquat peut conduire à la malnutrition, entraînant des complications telles qu'un faible poids à la naissance, des naissances prématurées, et des retards de développement chez les nourrissons

## **Protection de l'environnement**

### **ENGAGEMENTS DU GROUPE DE PROTECTION ET DES DOMAINES DE RESPONSABILITÉ**

- Former les partenaires du groupe de protection à l'intégration de la protection afin de renforcer les capacités en matière de programmation sûre, digne et inclusive pour les femmes et les filles.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer en faveur de la protection au sein du groupe de protection, en coordination avec le groupe de travail GiHA, afin de veiller à ce que 'de légalité entre les hommes et les femmes.les initiatives de plaidoyer du groupe de protection tiennent compte'
- Assurer le partage régulier des rapports de suivi de la protection inter-agences, qui mettent en évidence les besoins des femmes et des filles, afin de suivre, d'évaluer et d'informer la programmation et la coordination entre les différents groupes.
- Plaider auprès des partenaires, des donateurs et des autorités pour l'embauche et le maintien du personnel féminin.

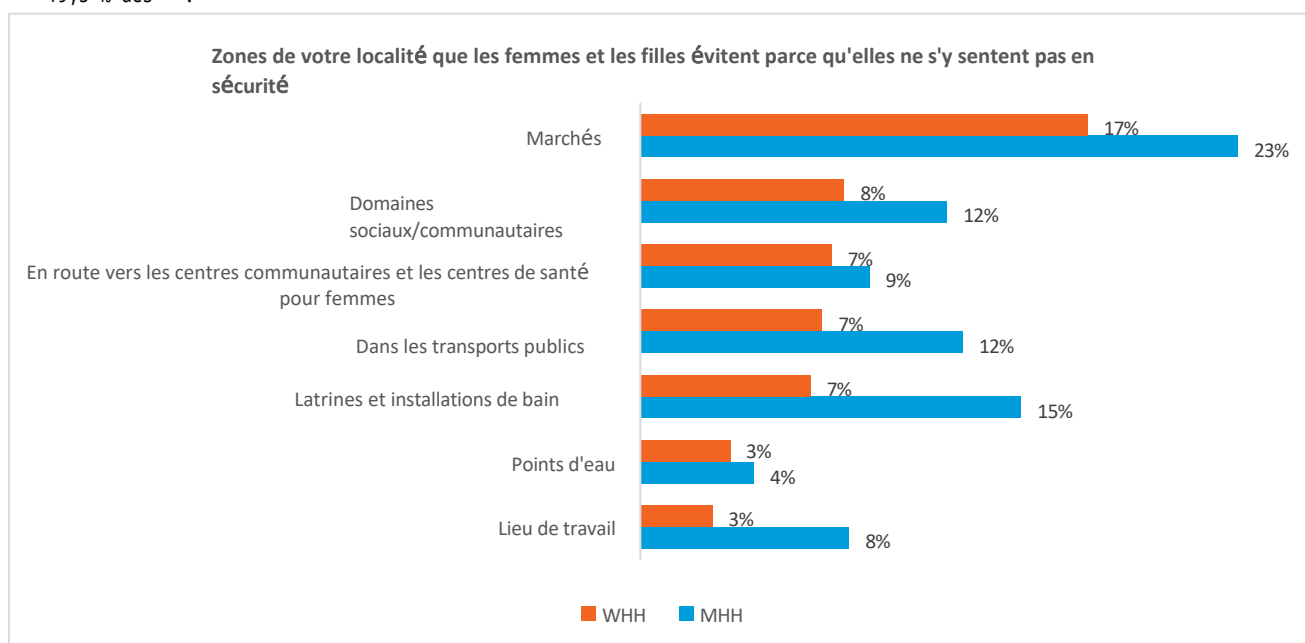
La population afghane est confrontée à des problèmes de protection importants, tels que les risques pour la sécurité, le manque d'accès aux documents d'état civil, les mariages précoces, le travail des enfants et la violence fondée sur le sexe, qui sont tous influencés par des considérations liées au genre. Par exemple, les mariages précoces et les violences basées sur le genre touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, tandis que le travail des enfants touche de manière disproportionnée les garçons.

Les sous-sections ci-dessous examinent plusieurs des risques les plus importants en matière de protection en Afghanistan.

## Protection générale

### Sécurité

Les femmes, les filles, les hommes et les garçons sont confrontés à une multitude de problèmes de sécurité en Afghanistan. Lors des consultations menées dans le cadre de l'Évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan 2024, 17,5 % des femmes interrogées dans les ménages ont indiqué avoir subi un incident lié à la protection au cours des trois mois précédant l'entretien, contre 19,5 % des <sup>119</sup>.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

A la question de savoir s'il y avait des zones locales que les femmes et les filles évitaient en raison d'un manque perçu de sécurité, la majorité des personnes interrogées n'ont pas indiqué de telles zones (71 pour cent des WHH et 55 pour cent des MHH).<sup>120</sup>Cependant, parmi les personnes interrogées qui ont indiqué l'existence de telles zones, les marchés, les latrines et les installations de bain, les zones sociales/communautaires et les transports publics ont été indiqués avec la plus grande fréquence.<sup>(121)</sup>

<sup>119</sup>Ibid. Plusieurs raisons expliquent les divergences probables dans les données de la WoAA sur les femmes membres d'un ménage ayant subi un incident lié à la protection. La grande majorité des données ont été recueillies auprès de répondants masculins ; comme nous l'avons indiqué, il est de plus en plus difficile pour les acteurs humanitaires de mener des entretiens avec des femmes en Afghanistan. Les femmes ont également tendance à moins sortir de chez elles que les hommes, en raison des restrictions imposées à ce groupe, et ne peuvent souvent être interrogées qu'en présence d'un mahram - une situation dans laquelle, en raison des normes culturelles en vigueur, il est difficile pour les femmes d'évoquer des incidents de protection, en particulier ceux liés à la violence liée au sexe, d'autant plus que l'auteur de ces actes ( ) peut être présent.

<sup>120</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>121</sup>Ibid.

Une tendance à la hausse est perceptible dans le nombre de ménages qui perçoivent certains lieux publics comme dangereux pour les femmes. La proportion de ménages déclarant que les marchés sont des lieux dangereux pour les femmes est passée de 15 % en 2022 à 23 % en 2024 ; les préoccupations concernant les transports publics en tant que lieux dangereux pour les femmes sont passées de 6 % à 12 % au cours de la même période ; et la perception que les latrines ne sont pas sûres est passée de 6 % à 15 <sup>122</sup>.

Comme on peut le voir dans les données, les chefs de MHH ont rapporté une plus grande proportion de femmes/filles évitant les lieux pour des raisons de sécurité que les chefs de WHH. Cela peut s'expliquer par le fait que les chefs de HLM ont tendance à circuler seuls dans la communauté plus souvent par nécessité et ont donc une perception du risque différente de celle de leurs homologues masculins.

Toutefois, d'autres sources de données brossent un tableau différent. Les observations fondées sur les résultats des consultations nationales d'avril 2024 (menées conjointement par ONU Femmes, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)) indiquent une augmentation par rapport au trimestre précédent (janvier 2024) de la proportion de femmes déclarant qu'elles ne se sentent "pas tout" en sécurité lorsqu'elles quittent leur domicile seules (à 64 %), contre 2 % d'hommes (123).<sup>123</sup> Les hommes ont également indiqué que leur sentiment de sécurité diminuait considérablement lorsqu'ils se trouvaient en public avec un membre féminin de leur famille, ce qui correspond aux commentaires des femmes selon lesquelles elles sont ciblées par les autorités du DFAE et les membres de la communauté lorsqu'elles sortent en public.<sup>124</sup>

Les réponses aux questions portant sur le niveau de sécurité ressenti par les Afghans dépendent fortement du contexte dans lequel les questions sont posées, ce qui signifie que les réponses peuvent varier de manière significative en fonction de plusieurs facteurs.

facteurs. Voici les raisons de ce :<sup>(125)</sup>

- Variations géographiques et régionales
  - \*\*Zones urbaines et zones rurales : Les habitants des zones urbaines peuvent avoir une perception de la sécurité différente de celle des habitants des zones rurales.
  - \*\*Différences entre les provinces : Certaines provinces, comme le Panjshir et certaines régions du nord, ont connu une résistance et un conflit continus, entraînant une insécurité accrue, tandis que d'autres sont restées relativement stables.
- Facteurs personnels et sociaux
  - \*\*Sexe et statut social : Les femmes et les minorités ethniques (par exemple, les Hazaras, les Tadjiks, les Sikhs) peuvent faire état d'un sentiment de sécurité beaucoup plus faible que les hommes issus des majorités ethniques. En outre, les femmes peuvent se sentir en sécurité chez elles, mais pas dans les espaces publics, notamment en raison des restrictions de mouvement et d'accès aux services.
- Influence des enquêteurs et peur des répercussions
  - \*\*Entretiens menés en présence des autorités.
  - \*\*Enquêtes anonymes ou sondages publics : Dans une enquête anonyme, les Afghans peuvent être plus francs sur les menaces auxquelles ils sont confrontés, alors que dans les entretiens en face à face, les gens peuvent autocensurer leurs réponses.
- Calendrier et événements récents
  - \*\*Après un incident de sécurité : les gens peuvent exprimer un sentiment de peur accru, alors que si une période de calme relatif a persisté, les personnes interrogées peuvent déclarer se sentir plus en sécurité.

<sup>122</sup>WoAA 2022. <https://data.humdata.org/dataset/mid-year-whole-of-afghanistan-assessment-2022-mid-year-woaa-2022-household-dataset>

<sup>123</sup>ONU Femmes, UNAMA, OIM. 2024. [Summary Report of Countrywide Women's Consultations](https://reliefweb.int/report/afghanistan/situation-afghan-women-summary-report-country-wide-womens-consultations-april-2024-endarips). Avril 2024. <https://reliefweb.int/report/afghanistan/situation-afghan-women-summary-report-country-wide-womens-consultations-april-2024-endarips>In la question "Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous quittez votre domicile seul ?", les hommes ont répondu "tout à fait" (75 %), "un peu" (23 %) et "pas du tout" (2 %). En revanche, à la question "Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous quittez votre domicile avec une femme de votre famille ?", les hommes ont répondu "tout à fait" (31 %), "un peu" (63 %) et "pas du tout" (6 %).

<sup>124</sup>Ibid.

<sup>125</sup>ONU-Habitat (2019). Sécurité dans les villes afghanes.

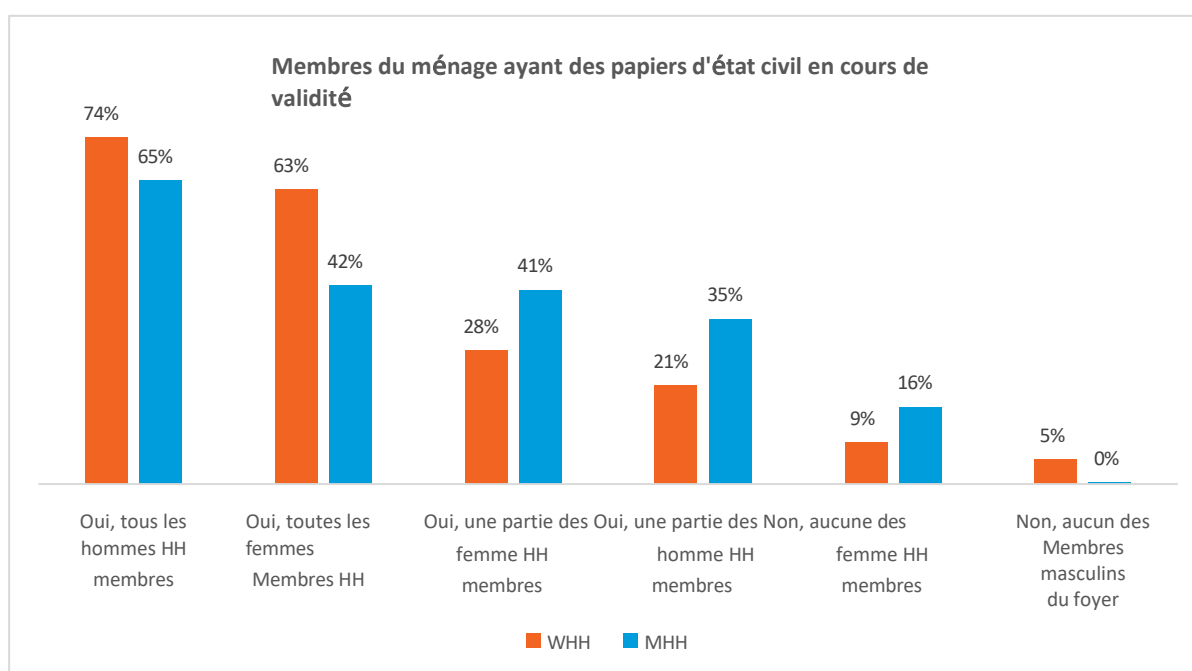
\*\*Avant et après 2021 : les préoccupations diffèrent et sont actuellement plus axées sur l'économie et les restrictions actuelles mises en œuvre par le DFAE.

Comme illustré ci-dessus, la manière dont les Afghans perçoivent leur sécurité est profondément contextuelle, influencée par leur situation géographique, leur identité, les réalités politiques et les conditions dans lesquelles ils sont interrogés. Cela souligne en effet l'importance d'interpréter soigneusement les résultats de l'enquête, car les réponses ne reflètent pas toujours toute l'étendue de l'insécurité en raison de l'autocensure, de la peur ou des différences de situation.

### Documentation civile

En Afghanistan, les femmes n'ont pas accès aux documents d'état civil de manière disproportionnée par rapport aux hommes. Cette situation limite l'accès des femmes aux services de base (aide humanitaire, santé, éducation), aux institutions financières officielles, au logement et à l'emploi<sup>126</sup>. Elle limite également la possibilité d'entreprendre des voyages, car les documents doivent être présentés aux points de contrôle.

Les obstacles à l'obtention de documents d'état civil comprennent la fermeture de certains bureaux délivrant documents, l'augmentation du coût des documents, les problèmes liés aux systèmes de demande en ligne, les longs délais d'attente et le manque de clarté concernant les procédures de demande<sup>(127)</sup>.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA 2024 indiquent que les femmes afghanes ont effectivement moins accès aux documents d'état civil que les hommes, tant dans les WHH que dans les MHH. Quelque 74 % des WHH et 65 % des MHH déclarent que tous les membres masculins du ménage ont accès à des documents d'état civil<sup>128</sup>, alors 63 % des WHH et 42 % des MHH déclarent que toutes les femmes du ménage ont accès à des documents d'état civil<sup>129</sup>.

<sup>126</sup>OIM. 2023. [Documentation et identification légale en Afghanistan](#). Rapport de recherche. Samuel Hall, PAM, HCR, UNICEF.

<sup>127</sup>Ibid.

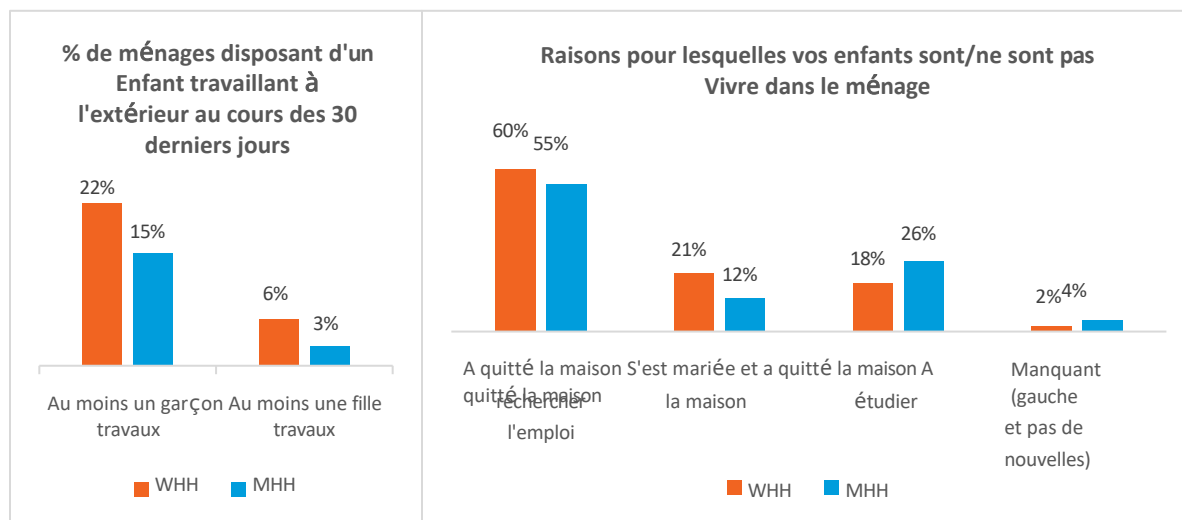
<sup>128</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>129</sup>Ibid. Il convient de noter que certains ménages peuvent estimer que les femmes n'ont pas besoin de tazkera si les membres masculins de la famille peuvent accéder à divers services en leur nom (par exemple, les distributions de nourriture). Le processus de tazkera peut être long et coûteux pour les familles qui sont alors susceptibles de préférer investir dans les tazkera des hommes et ne donnent pas la priorité à l'accès des femmes aux tazkera. Des cas ont également été observés de femmes utilisant la tazkera de leur mari. tazkera d'accéder à certains services ou à l'aide humanitaire

## Protection des enfants

Le mariage précoce est très répandu en Afghanistan : 28,7 % des filles (femmes moins de 18 ans) sont mariées (9,6 % des filles de moins de 15 ans sont mariées)<sup>130</sup>. Le mariage précoce est associé à risque plus élevé de violence domestique, à un accès limité aux soins de santé génésique et à un niveau d'éducation plus faible<sup>131</sup>.

Le travail des enfants est également en augmentation en Afghanistan, en particulier chez les garçons<sup>132</sup>. En moyenne, les garçons sont plus nombreux à travailler que les femmes<sup>133</sup>.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA montrent que les garçons sont plus souvent envoyés travailler à l'extérieur de la maison que les filles, tant dans les WHH que dans les MHH.<sup>134</sup> De plus, les WHH rapportent des taux plus élevés d'envoi des enfants (filles et garçons) travailler à l'extérieur de la maison que les MHH.<sup>135</sup> Ceci est probablement dû au fait que les WHH ont, par rapport aux MHH, un revenu global du ménage plus faible (comme le montrent les données du WoAA, présentées ci-dessus) et des niveaux plus élevés de détresse économique. Les données du WoAA indiquent également que les enfants des WHH sont plus souvent victimes du travail des enfants et des mariages précoces. Lorsqu'on a demandé aux chefs de ménage pourquoi leur(s) enfant(s) ne vivait(ent) pas dans le ménage, 60 % des WHH ont indiqué qu'ils avaient quitté la maison pour chercher un emploi (55 % chez les MHH), tandis que 21 % des WHH ont indiqué que leur(s) enfant(s) avaient quitté la maison pour se marier (contre 12 % chez les MHH). Cela semble indiquer que les enfants des WHH sont plus susceptibles d'être mariés avant l'âge ou de travailler à l'extérieur de la maison que les enfants des MHH. Les raisons probables de ce phénomène, énumérées ci-dessous, sont dues à une combinaison de facteurs économiques, sociaux et culturels :

- Difficultés économiques

**\*\*Contraintes financières :** Les ménages à faible revenu sont souvent confrontés à des difficultés financières plus importantes parce que les femmes ont un accès limité à l'emploi, aux droits de succession et à l'aide financière. Le mariage d'enfants peut être considéré comme une stratégie de survie visant à réduire la charge financière du ménage.

<sup>130</sup> UNICEF. 2023. [Enquête en grappes à indicateurs multiples \(MICS\) sur l'Afghanistan, 2022-23 : Rapport de synthèse sur les résultats de l'enquête à indicateurs multiples sur l'Afghanistan 2022-23](#). Mai 2023

<sup>131</sup> Initiative Spotlight, Mécanismes de protection. Note d'orientation technique sur les six piliers de la théorie du changement Spotlight. 2017.

<sup>132</sup> Groupe de travail GiHA. 2023. [Analyse rapide du genre en Afghanistan 2023](#).

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> 2024, Whole of Afghanistan Assessment (WoAA) (Évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan).

<sup>135</sup> Ibid.

<sup>136</sup> Ibid.

**\*\*Prix de la mariée (Mahr) :** Dans certains cas, les familles des centres d'hébergement organisent des mariages précoces pour leurs filles en échange d'un prix de la fiancée, ce qui leur apporte un soulagement financier indispensable.

- Normes de protection des hommes et stigmatisation sociale

**\*\*Normes culturelles sur la tutelle masculine :** société afghane et les restrictions actuelles du DFAE mettent fortement l'accent sur la protection masculine. Dans les centres d'hébergement, l'absence de tuteur masculin peut rendre les filles plus vulnérables aux pressions sociales et à l'insécurité, ce qui incite les familles à les marier pour leur "protection" et leur statut social.

**\*\*La stigmatisation des femmes en situation de handicap :** Les femmes qui ne bénéficient pas du soutien d'un homme sont souvent confrontées à la discrimination, ce qui les empêche de subvenir aux besoins de leurs enfants et de les protéger. Le mariage est parfois considéré comme une garantie de sécurité pour l'avenir de leurs filles.

- Préoccupations en matière de sécurité et de sûreté

**\*\*Violence fondée sur le sexe :** Les femmes en situation de handicap sont plus vulnérables au harcèlement, aux mariages forcés et à la violence.

**\*\*Déplacement forcé :** De nombreuses femmes en situation de pauvreté sont déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées en raison de conflits antérieurs. Dans des environnements instables, les familles envisagent le mariage pour assurer la sécurité de leurs filles.

- Des opportunités éducatives et économiques limitées

**\*\*Le manque d'accès à l'éducation :** Les filles des centres d'hébergement sont souvent les premières à être retirées de l'école en raison de contraintes financières. Les filles de plus de 6 ans n'ont pas non plus accès à l'éducation formelle en raison des restrictions imposées par la DFA. Avec moins de perspectives d'éducation ou d'emploi, les mariages précoces deviennent plus probables.

**\*\*Des possibilités d'emploi limitées :** Les femmes afghanes sont confrontées à des restrictions légales et sociales qui les empêchent de travailler, ce qui fait du mariage une option plus viable pour la sécurité économique.

- Croyances culturelles et religieuses

**\*\*Rôles traditionnels des hommes et des femmes :** La société afghane insiste sur le fait que le rôle principal d'une femme est celui d'épouse et de mère. Dans les centres d'hébergement, où les mères s'efforcent de répondre aux attentes de la société en matière de stabilité en l'absence d'hommes adultes dans le foyer, elles peuvent demander à se marier plus tôt.

**\*\*Honneur et réputation de la famille :** Les préoccupations liées à l'honneur de la famille peuvent conduire à des mariages précoces dans les centres d'hébergement, en particulier si les filles sont considérées comme plus vulnérables en l'absence d'un tuteur masculin.

Ainsi, l'intersection de la pauvreté, de l'inégalité entre les sexes, des normes sociales et de l'insécurité est probablement le principal moteur des taux élevés de mariages d'enfants en Afghanistan, les WHH étant particulièrement touchées. En l'absence d'un soutien économique fort, de protections juridiques et de changements sociétaux, les WHH continueront à considérer le mariage d'enfants comme l'une des rares options de survie qui s'offrent à elles.

Les enfants des MHH sont plus susceptibles de vivre hors du foyer pour des raisons d'éducation, 18% des MHH déclarant que leur(s) enfant(s) est/sont parti(s) étudier (contre 16% des WHH).<sup>137</sup>. Cette disparité est en effet cohérente avec le fait que les WHH connaissent des niveaux plus élevés de difficultés économiques et ont peut-être moins de structures de soutien sur lesquelles s'appuyer que les MHH.

Les WHH ont recours à des stratégies d'adaptation négatives sous forme de travail des enfants et de mariages précoces avec une incidence plus élevée que les MHH. Cependant, les MHH connaissent également des taux de prévalence très élevés en ce qui concerne ces problèmes. Malheureusement, les données du WoAA n'indiquent pas le sexe de l'enfant.

---

<sup>137</sup>Cela semble également indiquer que les enfants des MHH sont susceptibles d'avoir un meilleur accès aux opportunités d'éducation que les enfants des WHH, probablement en raison des restrictions de genre imposées aux mères et des difficultés économiques accrues pour les WHH.



Les<sup>(145)</sup> expulsions et les relocalisations rapides perturbent les liens sociaux et les réseaux entre les femmes, augmentant leur risque d'isolement social et de violence liée au sexe, et réduisant l'accès à l'information sur l'aide humanitaire. expulsions ont été déclenchées par le DFA au cours des dernières années, avec l'évacuation de communautés entières par le DFA. Si les femmes sont relogées dans des communautés ou des lieux qu'elles ne connaissent pas elles sont davantage exposées à divers risques.

Des études récentes indiquent également que les femmes afghanes sont deux fois plus susceptibles que les hommes d'être déplacées en raison d'une expulsion<sup>(146)</sup>. Cette situation est aggravée par des normes restrictives en matière de genre et des obstacles juridiques, tels que les difficultés à obtenir des documents d'état civil et l'accès limité aux opportunités économiques<sup>147</sup>. S'il connaît des difficultés économiques, il est peu probable qu'il soit en mesure de continuer à payer sa propriété. Dans ce contexte, l'expulsion tend à être un phénomène disproportionné parmi les groupes vulnérables tels que les femmes et les WHH.

L'expulsion en Afghanistan peut également entraîner divers effets en chaîne susceptibles d'exacerber le poids des difficultés subies de manière disproportionnée par les femmes et les WHH, par exemple :

- a) Les femmes expulsées se heurtent souvent à des obstacles dans l'accès à l'aide humanitaire en raison de problèmes bureaucratiques et de l'absence de reconnaissance en tant que personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, tandis que l'interdiction des travailleuses des ONG a encore compliqué la capacité des femmes à recevoir de l'aide, laissant beaucoup d'entre elles sans le soutien nécessaire pendant les crises<sup>(148)</sup>.
- b) Les conséquences psychologiques du déplacement et de l'expulsion sont importantes, de nombreuses femmes éprouvant des sentiments de désespoir et d'impuissance. Les structures de soutien communautaire sont essentielles à la résilience émotionnelle ; cependant, les restrictions croissantes sur les rôles des femmes dans la société limitent leur capacité à participer aux processus de prise de décision au sein de la communauté<sup>149</sup>.
- c) Les expulsions peuvent également entraîner un recours accru à des stratégies d'adaptation négatives. Lorsque les conditions économiques s'aggravent, les WHH peuvent avoir recours à des mécanismes d'adaptation à haut risque, notamment le travail des enfants et les mariages précoces ou forcés. Des rapports indiquent que de nombreuses familles se sentent obligées de marier leurs filles à un jeune âge en raison du désespoir financier, ce qui renforce encore les cycles de pauvreté et de vulnérabilité<sup>150</sup>.

Les données du WoAA pour 2024 montrent que 25 % des ménages ont des contrats d'occupation inadéquats, soit 29 % des WHH et 25 % des MHH - les WHH sont donc proportionnellement plus exposés au risque d'expulsion.

Les données du WoAA n'indiquent pas non plus de chiffres significatifs liés au déplacement : 89 % des WHH et 85 % des MHH interrogés ont déclaré continuer à vivre dans leur résidence de longue durée (dont ils n'ont jamais été déplacés, expulsés ou déménagés). Parmi les ménages qui ont changé de résidence, les principales raisons citées pour ce mouvement sont : le chômage/la pauvreté (57% pour les WHH et 38% pour les MHH) et le fait d'être forcé de partir (17% pour les WHH et 28% pour les MHH).

---

<sup>145</sup>Ibid.

<sup>146</sup>Pôle de protection Afghanistan. 2023. [Afghanistan Protection Analysis Update : Update on the protection environment following the ban on female aid workers](#) ; UNHCR (United Nations High Commissioner for Refugees). 2023. [Rapport d'analyse du suivi de la protection en Afghanistan : Accès aux services de base/vulnérabilités. Résumé.](#)

<sup>147</sup>Pôle de protection Afghanistan. 2023. [Afghanistan Protection Analysis Update : Update on the protection environment following the ban on female aid workers](#). Juillet 2023 ; ACAPS. 2024. [Afghanistan Spotlight on social impact \(octobre 2023 à février 2024\)](#).

<sup>148</sup>Pôle de protection Afghanistan. 2023. [Mise à jour de l'analyse de la protection en Afghanistan : mise à jour de l'environnement de protection suite à l'interdiction de pour les travailleuses humanitaires](#). Juillet 2023

<sup>149</sup>Ibid.

<sup>150</sup>Ibid. et ACAPS. 2024. [Afghanistan Spotlight on social impact \(octobre 2023 à février 2024\)](#).

### ENGAGEMENTS DE LA GRAPPE D'ENTREPRISES WASH

- Contacter le Global WASH Cluster et le GiHA WG pour obtenir un soutien dans la formation des coordinateurs de cluster et des partenaires sur la responsabilité envers les populations affectées (AAP) et la programmation sensible au genre.
- Élaborer une stratégie d'engagement des femmes dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
- Dresser la liste des WLO participant à des réunions au niveau régional et qui ne sont pas encore membres du WASH Cluster et les aider à obtenir un financement pour les projets WASH.
- Réactiver/suivre le processus de recrutement d'un point focal pour l'égalité des sexes au niveau national. Cette personne soutiendra également les sous-groupes régionaux.

L'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) sont des éléments particulièrement importants de la réponse humanitaire en Afghanistan, car le pays est confronté à une grave pénurie d'eau, à des infrastructures insuffisantes et non fonctionnelles et à une détérioration de la qualité de l'eau<sup>151</sup>. Les conséquences des problèmes WASH auxquels sont confrontés les ménages afghans, en particulier les femmes et les filles, sont exacerbées par les barrières et les restrictions socio-économiques imposées à ce groupe ; 17 % des femmes interrogées dans le cadre du WoAA déclarent ne pouvoir accéder à une source d'eau potable primaire que si elles sont accompagnées d'un *mahram*<sup>152</sup>.

L'accès à l'eau est limité dans tout l'Afghanistan. Les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les pénuries d'eau. D'après les données du WoAA 2024, 18 % des WHH ont déclaré un accès insuffisant à l'eau potable (contre 11 % des MHH), car ils sont de plus en plus dépendants des sources d'eau publiques (34 %, contre 23 % en 2023), probablement en raison de difficultés financières. Les restrictions imposées aux femmes en matière d'accès aux espaces publics sont également un facteur probable de cette augmentation<sup>153</sup>. De même, 34 pour cent des WHH déclarent utiliser des installations sanitaires non améliorées, contre 28 pour cent des MHH, ce qui indique que les MHH ont un meilleur accès aux améliorations des installations sanitaires que les WHH<sup>154</sup>.

Les données de la WoAA indiquent également que davantage de WHH partagent leurs installations sanitaires avec d'autres personnes que les MHH : 9 % des WHH interrogés déclarent partager leurs installations sanitaires avec des personnes qui ne sont pas membres de leur ménage, contre 5 % des MHH. Bien que ces chiffres globaux soient faibles, le partage des installations WASH peut exposer les femmes et les filles au risque de violence liée au sexe<sup>155</sup>.

Au sein d'un ménage typique en Afghanistan, les filles et les femmes sont les premières responsables de la collecte de l'eau, ce qui prend du temps, est physiquement exigeant et est encore compliqué par les restrictions de mobilité, les problèmes de sécurité et le manque de sources d'eau propre accessibles<sup>156</sup>. L'accès limité à l'eau affecte la capacité des femmes et des filles à répondre à leurs besoins en matière d'hygiène menstruelle. Une mauvaise hygiène menstruelle peut entraîner de graves complications sanitaires, telles que des infections reproductives et des problèmes de fertilité à long terme<sup>157</sup>. Les impacts psychologiques d'une faible capacité à répondre aux besoins en matière d'hygiène menstruelle comprennent le stress et les

<sup>151</sup>Malistani, H. A. et al. 2022. [Water Resources and Water Quality Assessment, Central Bamyan, Afghanistan](#). Université d'Asie centrale ; Società Italiana Di Monitoraggio. 2012. [Afghanistan Rural Water Sector : Developing Sector Strategies and Options to Support the Sector](#). Banque mondiale. Gouvernement d'Australie.

<sup>152</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>153</sup>Ibid.

<sup>154</sup>Ibid.

<sup>155</sup> Ibid.

<sup>156</sup>EMRO/WHO (2016). Afghanistan : Santé environnementale. Lien consulté le 28 février 2025 : [emro.who.int/afg/programmes/eh.html](http://emro.who.int/afg/programmes/eh.html)

<sup>157</sup>Ibid. et Banque mondiale. 2022. [Santé et hygiène menstruelles](#). En bref. Thèmes. Eau. 12 mai 2022.

la honte liée à une hygiène menstruelle inadéquate, qui peut limiter la mobilité des femmes et leur participation activités sociales et à l'éducation<sup>158</sup>.

En outre, l'accès limité à l'eau potable augmente le risque de maladies d'origine hydrique. De nombreux ménages dépendent de sources non protégées ; environ 20 % des ménages interrogés dans le cadre du WoAA ont déclaré utiliser de telles sources<sup>(159)</sup>. L'accès limité des femmes à l'information sur la gestion des maladies d'origine hydrique, en raison des faibles taux d'alphabétisation et des obstacles mis aux activités de sensibilisation, exacerbe encore les risques sanitaires au sein de ces communautés<sup>160</sup>. L'accès des femmes à l'information a été encore plus restreint en raison de l'interdiction récente des activités de sensibilisation par les projets sur le terrain, qui s'ajoute à des facteurs gênants tels que les exigences du *mahram* et la présence d'un nombre réduit de femmes parmi les travailleurs humanitaires sur le terrain. Dans les écoles afghanes, les problèmes liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène persistent également. Le manque d'installations sanitaires adéquates dans les écoles contribue au faible taux de fréquentation des filles. De nombreuses écoles ne disposent pas de kits d'hygiène de base ou de salles de bains séparées pour les filles, ce qui décourage la fréquentation, en particulier pendant les menstruations<sup>161</sup>. La situation WASH en Afghanistan reste critique et les populations vulnérables sont confrontées à des difficultés croissantes. Pour résoudre ces problèmes, il faudra adopter une approche à multiples facettes, axée sur l'amélioration des infrastructures et sur les besoins spécifiques des femmes et des filles, dans le contexte des obstacles culturels et socio-économiques qui prévalent.

---

<sup>158</sup>UNICEF. 2022. [Afghanistan : WASH au bord du gouffre](#).

<sup>159</sup>Saboor, A. et al. 2021. "[Inclusion des tests de qualité de l'eau dans l'enquête sur les conditions de vie en Afghanistan et état de la bactériologique contamination de l'eau potable dans 10 provinces d'Afghanistan](#)". Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development 11 (4), pp. 600- 611.

<sup>160</sup>UNICEF. 2022. [Afghanistan : WASH au bord du gouffre](#).

<sup>161</sup>Ahmadzai, M. et al. 2023. [The War on Schoolgirls : Répondre à la crise de l'éducation en Afghanistan](#).

## 4. CONTENU TRANSVERSAL

Il existe une variété de questions qui sont transversales à tous les groupes sectoriels. Parmi les exemples clés, citons : responsabilité vis-à-vis des populations desservies, la participation des membres de la communauté à l'orientation de la réponse humanitaire, la communication efficace avec les membres de la communauté, le retour d'information de la part des membres de la communauté sur le déroulement de la réponse humanitaire, la mise en place de mécanismes actifs de signalement des fautes humanitaires et la garantie de l'inclusion de tous les groupes, tels que les personnes handicapées. L'enquête de perception de Ground Truth Solutions-Salma Consulting et le WoAA ont impliqué des consultations avec les membres de la communauté sur ces sujets clés.

### Responsabilité et signalement des manquements

La responsabilité envers les populations affectées est une composante essentielle du travail de tous les groupes sectoriels. Chaque groupe doit mettre l'accent, dans sa conceptualisation et sa planification, sur la participation de la communauté à la prise de décision, sur la manière de communiquer efficacement avec les personnes touchées et sur la mise en œuvre de mécanismes de retour d'information fonctionnels. Les femmes sont rarement consultées lorsque les organisations prennent des décisions concernant l'aide et les services. Les enquêtes de perception menées par Ground Truth Solutions et Salma Consulting en 2024 ont révélé que 78 % des participants en Afghanistan ont répondu "pas tout, pas vraiment ou ne veulent pas répondre" à la question : Les organisations humanitaires consultent-elles directement les femmes de votre communauté lorsqu'elles prennent des décisions sur la manière dont l'aide ou les services humanitaires sont fournis ?<sup>162</sup> En ce qui concerne la participation, l'enquête de perception de Ground Truth Solutions-Salma Consulting a montré que 71 % des personnes interrogées pensent qu'il est important que les organisations humanitaires consultent directement les femmes de leur communauté lorsqu'elles prennent des décisions concernant l'aide ou les services fournis. Cependant, 73 % des personnes interrogées ont déclaré que les organisations humanitaires ne consultaient pas/ne consultaient pas vraiment les femmes directement au sujet de ces décisions<sup>(163)</sup>.

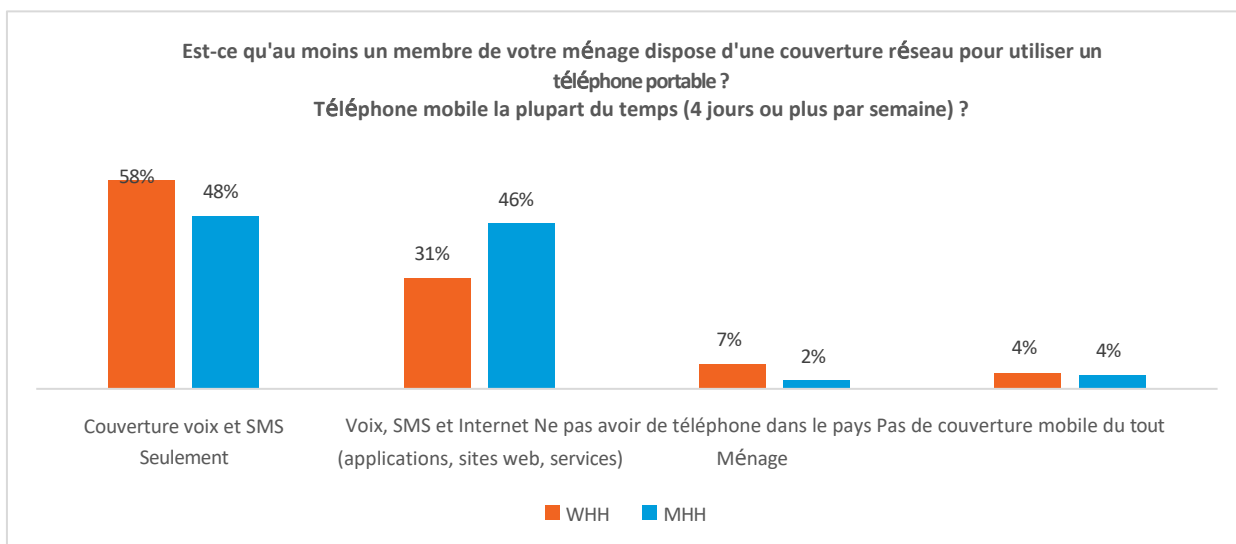
### Communication et partage d'informations

Le manque d'information reste un obstacle à l'accès des communautés afghanes à l'aide humanitaire. C'est notamment le cas des femmes qui, en raison des restrictions qui leur sont imposées, ont du mal à accéder aux informations communiquées par les chefs de communautés et les travailleurs humanitaires. Près de 75 % des femmes interrogées ne se sentaient pas informées de la manière et du lieu où s'inscrire pour bénéficier de l'aide humanitaire en 2023<sup>164</sup>. Pour permettre une mise en œuvre efficace de l'engagement du PAA, les acteurs doivent comprendre comment communiquer au mieux avec la communauté cible. Les données du WoAA contiennent des résultats utiles sur l'accès à la communication communautaire, qui pourraient aider à la planification des activités liées au PAA.

---

<sup>162</sup>

<sup>163</sup>Cinq pour cent supplémentaires des personnes interrogées ont indiqué "ne pas vouloir répondre", ce qui peut signifier que (tout ou partie) ces personnes interrogées estiment également que les organisations d'aide humanitaire ne consultent pas directement les femmes (mais n'ont pas souhaité l'indiquer). Pour diverses raisons apparentes, les personnes interrogées sur le site en Afghanistan ne sont peut-être pas disposées à fournir un retour d'information négatif sur les actions des organismes d'aide. <sup>164</sup>GTS et Salma, ["We as women's groups can find women in need when organisations \\*t". Engager les femmes dans la réponse humanitaire en Afghanistan](#), 2023



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA montrent que dans la plupart des cas, au moins un membre du ménage a accès à un téléphone portable quatre jours ou plus par semaine ; 31 % des WHH et 46 % des MHH ont déclaré avoir accès aux appels vocaux, aux SMS et à Internet (applications, sites web, etc.). Cependant, les WHH sont affectés de manière disproportionnée par le manque d'accès aux technologies de communication - 58 % des WHH et 48 % des MHH ont déclaré n'avoir qu'une couverture pour les appels vocaux et les SMS. Ainsi, pour atteindre plus de la moitié des PVS et près de la moitié des PVM, l'accent devrait être mis sur les messages par SMS et les appels vocaux.

Parmi les PVVIH, 7 % n'ont pas de téléphone à domicile (contre 2 % pour les PVVIH), de sorte que le bouche à oreille au sein de la communauté reste un moyen important de transmettre des messages. Outre les femmes en situation de vulnérabilité, d'autres groupes tels que les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes vivant dans des zones difficiles d'accès sont souvent laissés pour compte, car la pénétration de l'internet est faible dans tout le pays et l'accès physique aux décideurs de la communauté et aux acteurs humanitaires peut être limité. De nombreux acteurs humanitaires ont donc également investi dans le partage d'informations via les médias traditionnels, notamment la presse écrite, la radio et la télévision.

Il est également important de noter que si un seul membre du ménage d'un MHH a accès aux télécommunications, il s'agit probablement d'un homme - ce qui n'implique pas un accès indépendant pour les femmes au sein du ménage.

### Retour d'information des bénéficiaires sur la réponse humanitaire

En ce qui concerne la capacité de la communauté à fournir un retour d'information aux travailleurs humanitaires, les données du WoAA ont également montré que 71 % des WHH et 59 % des MHH n'ont connaissance d'aucune méthode/mécanisme pour contacter les fournisseurs d'aide concernant les besoins de la communauté, l'assistance examinée, les problèmes liés à l'assistance humanitaire reçue, les fautes commises par les travailleurs humanitaires. Bien que ces chiffres soient élevés tant pour les WHH que pour les MHH, les WHH sont affectés de manière disproportionnée. Ceci est cohérent avec les données collectées par ONU Femmes et GiHA WG, y compris les données des enquêtes de perception de Ground Truth Solutions-Salma Consulting qui montrent qu'un grand nombre de personnes interrogées ne savent pas comment fournir un retour d'information ou signaler des problèmes survenant dans le cadre de la fourniture de l'aide humanitaire dans leur communauté<sup>165</sup>.

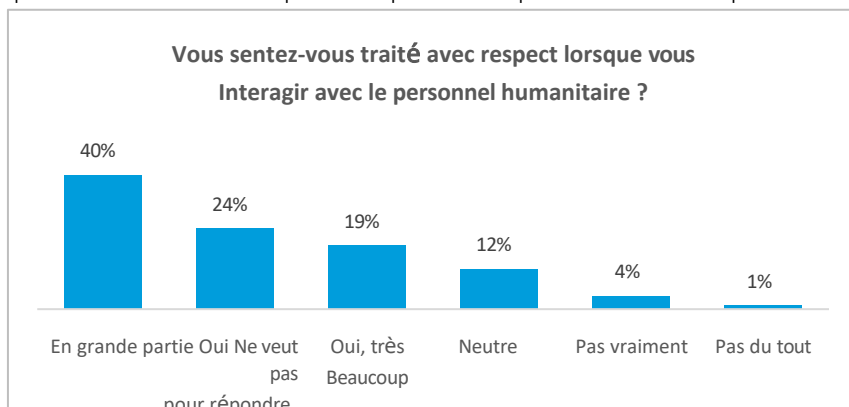
<sup>165</sup>Voir par exemple : GTS et Salma, "En tant que groupes de femmes, nous pouvons trouver des femmes dans le besoin alors que les organisations ne le peuvent pas". Impliquer les femmes dans la réponse humanitaire en Afghanistan, 2023

### Signaler les fautes commises par les travailleurs humanitaires (W )

La communauté humanitaire devrait faire de gros efforts pour s'assurer que les membres de la communauté savent comment signaler les fautes commises par les travailleurs humanitaires. Comme l'illustre la figure ci-dessous, les données montrent que les communautés sont actuellement préoccupées par la perception du respect dont font preuve les travailleurs humanitaires, par le fait qu'elles ne savent pas comment signaler les écarts de conduite, qu'elles ne savent pas ce que l'on attend des travailleurs humanitaires et qu'elles ne se sentent pas à l'aise pour signaler des incidents de cette nature. Nombre de ces préoccupations touchent les femmes de manière disproportionnée.

Même parmi ceux qui connaissent les mécanismes de signalement des fautes professionnelles, 3 % des MHH ont indiqué qu'ils ne signaleraient pas, mais ce chiffre est plus élevé chez les WHH (10 )<sup>166</sup>.

La disparité est encore plus prononcée chez les femmes vivant dans des HLM, 13 % d'entre elles indiquant qu'elles ne dénonceraient pas un comportement répréhensible s'il se produisait<sup>(167)</sup>.



Source : Enquêtes de perception GTS et Salma Consulting pour le groupe de travail GiHA, 2024

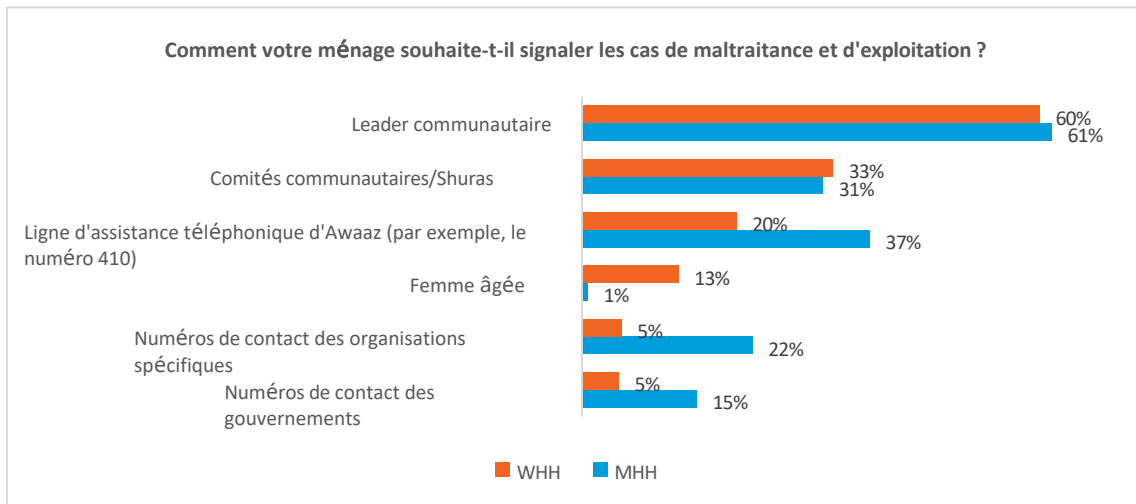
Dans les enquêtes de perception menées par Ground Truth Solutions et Salma Consulting, 41 % des personnes interrogées ont choisi de ne pas répondre ou ont répondu par la négative lorsqu'on leur a demandé si elles se sentaient traitées avec respect lorsqu'elles interagissaient avec le personnel humanitaire<sup>168</sup>. Cette enquête montre également que 65 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir reçu d'informations sur le comportement que l'on attend des travailleurs humanitaires. Qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme, il n'y a pas de différence significative dans les réponses données à ces questions. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé s'il existait un moyen de signaler les mauvais traitements ou les abus commis par un travailleur humanitaire dans leur communauté, 74 % des femmes ont choisi de ne pas répondre ou ont répondu par la négative, contre 69 % des hommes. Bien que ces deux chiffres soient élevés, l'écart entre les sexes peut indiquer que les messages atteignent plus d'hommes que de femmes et que les hommes ont un meilleur accès à ces mécanismes que les femmes. Les hommes comme les femmes ont répondu que s'ils dénonçaient un comportement répréhensible, ils seraient plus susceptibles de le faire auprès d'un comité communautaire (44 %), du service d'assistance téléphonique d'Awaaz<sup>(169)</sup> (38 %) ou d'un chef religieux (37 %).

<sup>166</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>167</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

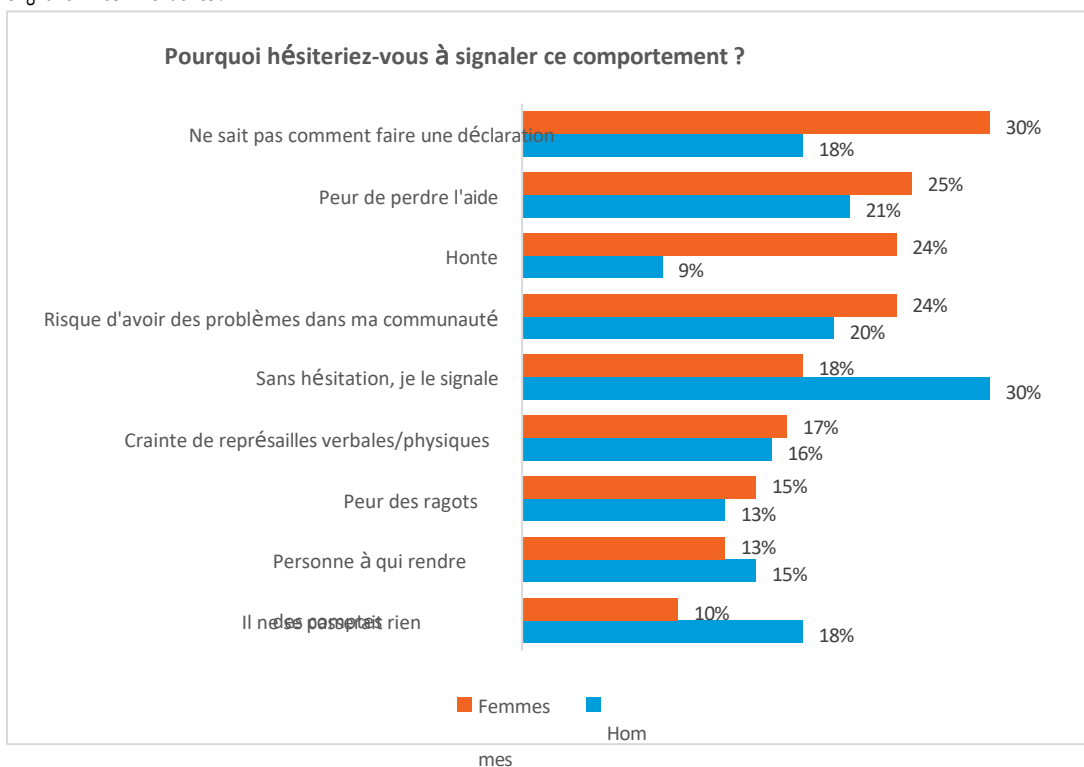
<sup>168</sup>GTS et Salma Consulting Perceptions Surveys for GiHA WG, 2024, publication à venir.

<sup>169</sup>Awaaz Afghanistan est un service d'assistance téléphonique humanitaire qui permet aux Afghans (déplacés internes, rapatriés) et aux réfugiés touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle d'obtenir des informations sur l'aide disponible. Awaaz propose une ligne d'assistance gratuite et confidentielle que toute personne ayant accès à un téléphone portable en Afghanistan peut appeler gratuitement pour obtenir des informations sur la réponse humanitaire et faire part de ses commentaires à ce sujet. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://awaazaf.org/>



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les conclusions de Ground Truth Solutions-Salma Consulting sont triangulées par les données du WoAA, qui suggèrent que les femmes en situation de handicap et les hommes en situation de handicap s'adressent à un responsable de la communauté, à la ligne d'assistance téléphonique d'Awaaz ou aux comités/shuras de la communauté. Au vu de ces résultats, il apparaît que les femmes en situation de handicap sont plus à l'aise lorsqu'elles s'adressent en personne aux chefs ou aux comités de la communauté. Comme le montre la figure ci-dessous, les hommes se sentent généralement plus à l'aise pour signaler les incidents.

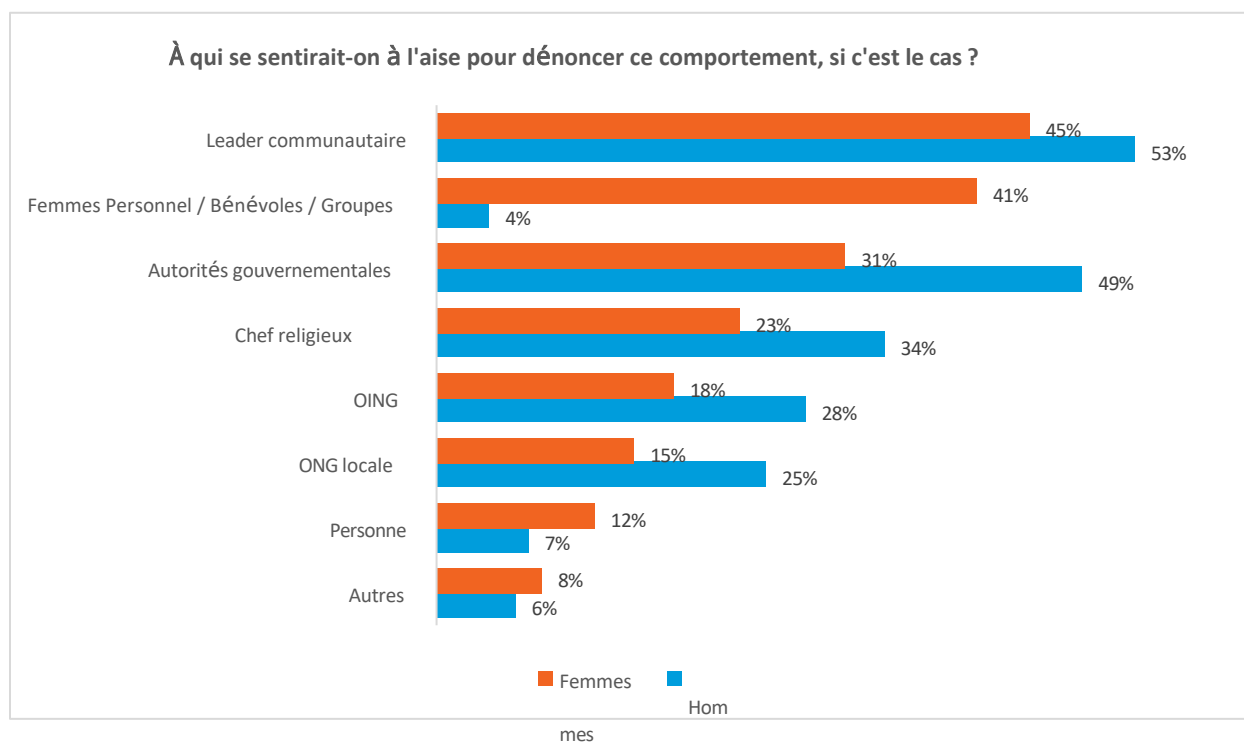


Source : Enquêtes de perception GTS et Salma Consulting pour le groupe de travail GiHA, 2024

Les personnes interrogées ont été invitées à dire ce qu'elles penseraient de signaler un cas hypothétique où un travailleur humanitaire aurait crié sur un bénéficiaire par frustration et aurait jeté son allocation de distribution par terre. Les données qui en résultent indiquent que les femmes savent moins bien comment signaler les fautes commises par les travailleurs humanitaires : 30 % d'entre elles déclarent "Je ne sais pas comment dénoncer", contre 18 % des hommes.

Les femmes comme les hommes craignent de perdre l'aide et de s'attirer les foudres de leur communauté. Toutefois, les femmes sont plus inquiètes que les hommes à ce sujet. Comme le montre la figure ci-dessous, les hommes se sentent généralement plus à l'aise

que les femmes en matière de signalement : 30 % des hommes ont choisi la réponse "Sans hésitation, je ferais un signalement", contre avec 18 % de femmes.



Source : Enquêtes de perception GTS et Salma Consulting pour le groupe de travail GiHA, 2024

En ce qui concerne l'incident hypothétique susmentionné, la question suivante a été posée aux personnes interrogées : "À qui vous sentiriez-vous à l'aise pour signaler ce comportement ?" Les hommes et les femmes ont indiqué qu'ils se sentiraient plus à l'aise pour signaler un tel incident à un dirigeant de la communauté. 41 % des femmes ont indiqué se sentir à l'aise pour signaler un tel incident à des femmes membres du personnel, des bénévoles ou des groupes, contre 4 % des hommes.

Les organisations humanitaires doivent redoubler d'efforts pour garantir l'échange d'informations sur l'aide accessible, afin d'atteindre les personnes les plus touchées et les plus exposées, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes vivant dans des zones difficiles d'accès et les personnes âgées. Il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes de retour d'information accessibles permettant aux communautés touchées de faire part de leurs besoins et de partager tout retour d'information sur l'assistance fournie et les fautes commises par les travailleurs humanitaires. Ce n'est que par une communication transparente et des canaux inclusifs et accessibles que la population afghane pourra contribuer et participer à la réponse.

### Inclusion des personnes vivant avec un handicap

La situation des personnes vivant avec un handicap en Afghanistan est désastreuse, caractérisée par des taux de prévalence élevés et d'importantes disparités entre les sexes. L'enquête modèle sur le handicap en Afghanistan 2019 a souligné que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par le handicap en Afghanistan, 25,7 % des hommes déclarant ne pas avoir de handicap, contre 17,3 % des femmes<sup>170</sup>.

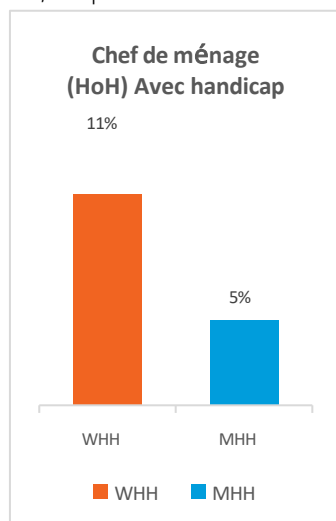
En outre, un pourcentage plus élevé de femmes souffre de handicaps modérés (43,9 %) et graves (14,9 %) par rapport aux hommes (36,2 % et 12,6 %, respectivement).<sup>171</sup>Cette disparité peut

<sup>170</sup>Shinwari, N. A., Akseer, T. et M. Kamali. 2020. *The Model Disability Survey of Afghanistan 2019 (Enquête modèle sur le handicap en Afghanistan 2019)*. The Asia Foundation. Il est important de noter ici que cela pourrait être dû à une sous-déclaration potentielle en raison des normes culturelles de la société afghane. La proportion d'hommes ayant participé à des combats est élevée et il se peut qu'ils vivent avec des handicaps physiques ou psychologiques en conséquence, mais qu'ils ne se sentent pas à l'aise pour le signaler dans le cadre d'enquêtes.

<sup>171</sup>Ibid.

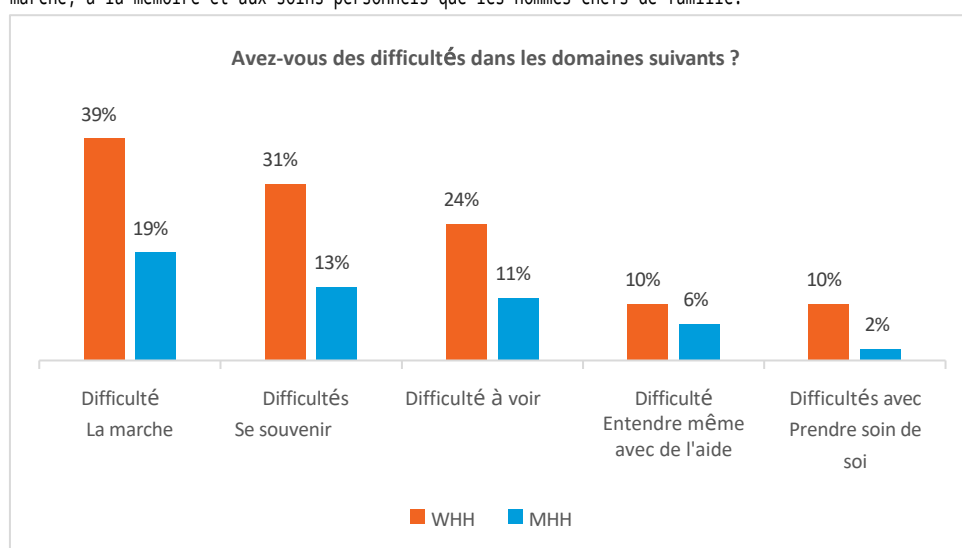
découlent d'une inégalité systémique entre les sexes, affectant l'allocation des ressources et l'accès aux services, et augmentant la vulnérabilité à la violence liée au sexe.<sup>172</sup>

En 2024, le WoAA a montré que 11 % des WHH déclarent que leur chef s'identifie comme vivant avec un handicap, contre 5 % des MHH, ce qui met en évidence les besoins intersectoriels.



Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les données du WoAA explorent les types de handicaps auxquels sont confrontés les chefs de famille interrogés. Comme le montre la figure ci-dessous, les femmes chefs de famille ont signalé davantage de difficultés liées à la vue, à l'ouïe, à la marche, à la mémoire et aux soins personnels que les hommes chefs de famille.



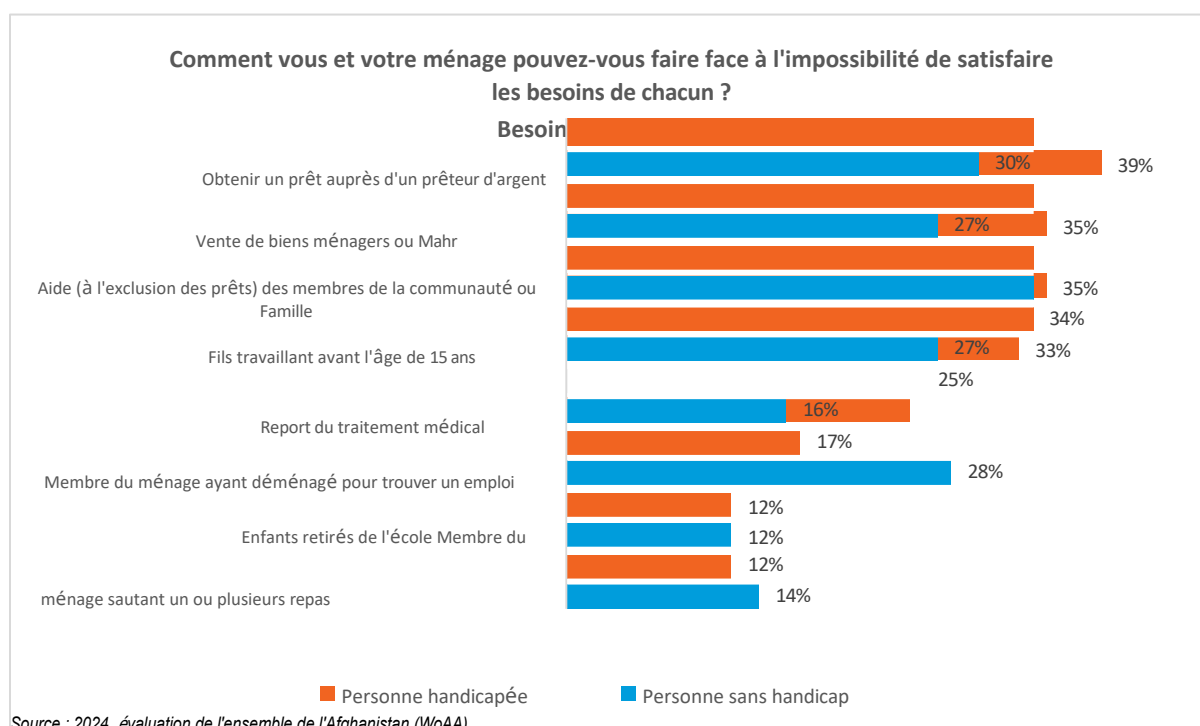
Source : 2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA)

Les femmes et les filles vivant avec un handicap se heurtent à des obstacles aggravés par la fondée sur le sexe et la stigmatisation du handicap. Elles sont souvent confrontées à des difficultés d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi, et sont plus exposées au risque d'isolement social<sup>173</sup>. Les défis croisés associés au fait d'être une femme et une personne vivant avec un handicap intensifient les besoins humanitaires et limitent la capacité de la personne affectée à faire face à la situation

<sup>172</sup> Ibid.

<sup>173</sup> Ahmadi, B. 2024. [The Challenges Facing Afghans with Disabilities](#). United States Institute of Peace ; Shinwari, N. A., Akseer, T. et M. Kamali. 2020. [The Model Disability Survey of Afghanistan 2019 \(Enquête modèle sur le handicap en Afghanistan 2019\)](#). The Asia Foundation ; Nasiri, K. et al. 2023. ["Disability types, determinants and Types de handicap, déterminants et healthcare utilisation among Afghan adults : a secondary analysis of the Model Disability Survey of Afghanistan utilisation des soins de santé chez les adultes afghans : une analyse secondaire de l'enquête type sur le handicap en Afghanistan"](#) (. BMJ Open 13 (1).

d'accéder à l'aide humanitaire. Les femmes sont généralement les principales personnes qui s'occupent des personnes handicapées, et leur manque d'accès aux ressources a donc un impact direct sur les personnes dont elles s'occupent<sup>174</sup>. Les ménages dont au moins un membre est handicapé doivent faire face à des coûts plus élevés et à une plus grande vulnérabilité. En effet, le WoAA a montré que la dette moyenne des ménages dirigés par une personne vivant avec un handicap était de 52 498 AFN, contre 37 433 AFN pour les ménages dirigés par une personne ne vivant pas avec un handicap ; et, comme nous l'avons noté, les WHH déclarent des niveaux d'endettement plus élevés que les MHH.<sup>175</sup> Ces vulnérabilités cumulées peuvent conduire à des stratégies d'adaptation négatives. Dans une enquête réalisée en 2023, le mariage précoce des filles a été cité comme mécanisme d'adaptation par 32 % des femmes vivant avec un handicap, contre 18 % des femmes ne vivant pas avec un handicap<sup>176</sup>.



Les réponses aux enquêtes de perception de Ground Truth Solutions-Salma Consulting montrent que les personnes vivant avec un handicap déclarent faire face à la détresse économique de leur ménage principalement en contractant des emprunts auprès de prêteurs, en recevant de l'aide (à l'exclusion des emprunts) de la part de membres de la communauté ou de la famille, et en vendant des biens du ménage ou du *mahr* (obligation de richesse de la mariée).<sup>177</sup> L'enquête a montré que les personnes vivant avec un handicap ont plus souvent recours à ces stratégies d'adaptation que les personnes qui ne vivent pas avec un handicap.<sup>178</sup>

25 % des personnes vivant avec un handicap ont également déclaré renoncer à un traitement médical, contre 16 % des personnes ne vivant pas avec un handicap<sup>179</sup>. , ce qui est significatif, car le premier groupe a tendance à avoir des besoins médicaux permanents liés à son état. Ces données suggèrent que les personnes vivant avec un handicap

<sup>174</sup>Ahmadi, B. 2024. [The Challenges Facing Afghans with Disabilities](#). United States Institute of Peace ; Shinwari, N. A., Akseer, T. et M. Kamali. 2020. [The Model Disability Survey of Afghanistan 2019 \(Enquête modèle sur le handicap en Afghanistan 2019\)](#). The Asia Foundation ; UK Aid. 2022. [Disability Inclusion Helpdesk Report No. 71](#). Avenirs inclusifs.

<sup>175</sup>2024, évaluation de l'ensemble de l'Afghanistan (WoAA).

<sup>176</sup>Nasiri, K. et al. 2023. ["Disability types, determinants and healthcare utilisation among Afghan adults : a secondary analysis of the Model Types de handicap, déterminants et utilisation des soins de santé chez les adultes afghans : une analyse secondaire de l'type Disability Survey of Afghanistan \(enquête sur le handicap en Afghanistan\)](#). BMJ Open 13 (1).

<sup>177</sup>Ground Truth Solutions, Salma Consulting. 2023. [Renforcement de la responsabilité envers les femmes et les filles en Afghanistan](#). Preliminary Quantitative Findings. ONU Femmes.

<sup>178</sup>Ibid.

<sup>179</sup>Ibid.

Les personnes handicapées peuvent renoncer à un traitement (ou à d'autres besoins liés à la santé) pour tenter d'atténuer l'impact de la détresse économique qui affecte leur ménage<sup>180</sup>.

Les défis auxquels sont confrontées les personnes handicapées en Afghanistan sont multiples et profondément liés aux questions d'inégalité entre les sexes, de difficultés économiques et d'obstacles systémiques aux soins de santé et à l'éducation. Pour relever ces défis, il faut des interventions ciblées qui tiennent compte des vulnérabilités particulières des femmes et des filles au sein de cette population.

---

<sup>180</sup>D'autres stratégies d'adaptation sont mises en évidence dans diverses études. Par exemple, une enquête réalisée en 2023 indique que le mariage précoce des filles a été cité comme mécanisme d'adaptation par 32 % des femmes vivant avec un handicap, contre 18 % des femmes ne vivant pas avec un handicap : Nasiri, K. et al. 2023. ["Disability types, determinants and healthcare utilisation among Afghan adults : a secondary analysis of the Model Disability Types de handicap, déterminants et utilisation des soins de santé chez les adultes afghans : une analyse secondaire de l'type le handicap en Survey of Afghanistan \(enquête sur Afghanistan\)". BMJ Open 13 \(1\).](#)

## 5. RECOMMANDATIONS

### 1. **Renforcer la programmation humanitaire tenant compte de la dimension de genre :**

- Intégrer de solides considérations de genre dans toutes les réponses des groupes sectoriels. Il s'agit notamment d'adapter les cycles de programme afin d'intégrer la voix des femmes dans la prise de décision, d'assurer une représentation adéquate des travailleuses humanitaires et de réviser les protocoles opérationnels pour faciliter la mobilité et l'accès indépendants des femmes.
- Agir sur les éléments clés en matière d'égalité des sexes mis en évidence dans le présent rapport dans la mesure où ils concernent le travail du groupe respectif, notamment lors de l'identification des bénéficiaires, de l'examen de la manière d'atteindre les femmes et de la manière de mettre en œuvre la programmation (par exemple, en veillant à ce que les femmes et les jeunes filles soient ciblées par toutes les interventions). Les femmes et les filles doivent être atteintes de manière nuancée et doivent être incluses dans toute évaluation de programme entreprise.

### 2. **Soutenir les femmes qui travaillent dans l'espace humanitaire :**

- **Plaider auprès du DFAE pour que tous les obstacles à la participation des femmes à la réponse humanitaire soient levés à long et, à court, pour que les organisations humanitaires et les partenaires des clusters puissent bénéficier de dérogations** à l'interdiction faite aux femmes afghanes de travailler pour les ONG et les Nations unies. Les consultations avec les travailleurs humanitaires afghans devraient constituer un élément central de toutes les négociations
- **Mettre en place des politiques de recrutement, de formation et de maintien en poste du personnel féminin**, notamment en se conformant à la directive sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.  
*Normes minimales pour une programmation de qualité en Afghanistan* <sup>181</sup>
  - **Veiller à disposer d'un budget suffisant** pour répondre aux besoins de soutien des travailleuses humanitaires, par exemple en prévoyant des lignes budgétaires spécifiques pour couvrir les frais de *mahram* dans tous les programmes, ainsi que des espaces séparés pour les hommes et les femmes, le cas échéant.
  - **Créer des environnements de travail sûrs pour les femmes**, en adaptant les politiques de recrutement, en adoptant la discrimination positive et en offrant aux femmes et aux filles des possibilités de développement professionnel - et pour les agences des Nations unies et les ONGI, veiller à ce que tous les partenaires de mise en œuvre adhèrent à ces recommandations.
  - **Engager des femmes bénévoles au sein de la communauté pour soutenir, mais non remplacer, travailleuses humanitaires** pour atteindre les femmes et les filles dans l'ensemble de l'Afghanistan. Veiller à ce que les protocoles organisationnels soient adaptés pour assurer la protection et le soutien de ces bénévoles, y compris les mesures d'atténuation des risques, les mécanismes de retour d'information, la budgétisation, la compensation et la mise à disposition de ressources technologiques. En outre, collaborer avec les communautés locales pour identifier et former les volontaires, ainsi que pour cartographier et atténuer les risques qu'ils peuvent rencontrer.

### 3. **Soutenir les organisations dirigées par des femmes, leur donner les moyens d'agir et leur fournir des ressources :**

- Renforcer la voix des organisations dirigées par des femmes (WLO) en plaidant au sein des structures humanitaires, ainsi qu'auprès du DFAE et des donateurs, en veillant à ce qu'elles aient accès à un financement flexible à long terme adapté à leurs besoins et à leurs demandes spécifiques. Renforcer le soutien en augmentant les possibilités de financement, en renforçant les capacités organisationnelles grâce à des formations personnalisées et en allouant des ressources adéquates, afin de permettre aux WLO de servir efficacement leurs communautés. En outre, les groupes humanitaires devraient adopter des critères d'adhésion flexibles

<sup>181</sup>Humanitarian Country Team Afghanistan. 2023. [Normes minimales pour une programmation de qualité en Afghanistan : AAP, PSEA, Genre et Inclusion des personnes handicapées](#). 18 mai 2023.

d'inclure activement les WLO qui ont tendance à ne pas toujours répondre aux exigences strictes des clusters, de les aider à obtenir des financements et de faciliter leur participation importante aux processus de prise de décision des clusters.

**4. Améliorer l'accès aux services essentiels :**

- Donner la priorité à l'élimination des obstacles à l'éducation, aux soins de santé et au soutien nutritionnel. Les mesures spécifiques comprennent l'annulation des interdictions qui limitent l'éducation des filles, la garantie d'un accès sûr aux services de santé en augmentant le personnel de santé féminin, et la mise en place d'interventions nutritionnelles ciblées pour les populations vulnérables.

**5. Donner la priorité à la réponse en matière de santé mentale :**

- L'impact sur la santé mentale des femmes et des jeunes filles afghanes est considérable et l'intervention dans ce domaine doit être prioritaire. La crise de la santé mentale n'affecte pas seulement les femmes individuellement, mais a également des implications plus larges pour les familles et les enfants. La recherche indique un lien bidirectionnel entre une mauvaise santé mentale et la violence domestique, les mères souffrant d'une mauvaise santé mentale pouvant faire preuve d'une irritabilité et d'une agressivité accrues à l'égard de leurs enfants.

**6. Renforcer l'engagement et la responsabilité de la communauté :**

- Mettre en place des mécanismes de retour d'information transparents et accessibles qui permettent aux populations touchées, en particulier aux femmes, de signaler les cas de mauvaise conduite et d'influencer la conception des programmes. Il s'agit notamment d'explorer les canaux de retour d'information en personne, en incluant le personnel féminin et en cherchant à atteindre directement les femmes affectées, ainsi que d'autres canaux tels que la radio. Trouver des moyens supplémentaires et adaptés pour partager l'information avec les femmes permettra de s'assurer qu'elles sont au courant de l'aide humanitaire disponible. Le renforcement de l'engagement communautaire garantira que les interventions humanitaires tiennent compte des spécificités culturelles et répondent aux besoins réels des femmes et des jeunes filles.

**7. Garantir l'intersectionnalité et ne laisser personne de côté dans l'ensemble de la programmation humanitaire :**

- Reconnaître les besoins spécifiques des femmes, des filles, des hommes et des garçons en fonction de leur âge, de leur géographie et de leurs capacités, et adapter la programmation en conséquence. En raison du contexte actuel en Afghanistan, les variations géographiques et l'interprétation variée des restrictions imposées aux femmes et aux filles doivent être prises en compte lors de l'élaboration des réponses humanitaires. Veiller à ce que la programmation réponde également aux besoins des femmes et des filles, ainsi qu'à ceux des hommes et des garçons, des populations rapatriées et déplacées.

Ce rapport et cette analyse ont été réalisés avec le soutien généreux de :

